



**Site Natura 2000
FR 8201680 (D8)**

**Landes, pelouses,
forêts et prairies
humides de Lus-la-
Croix-Haute
ANNEXES**

Validé par le comité de pilotage
le 21/09/2021





ANNEXE 1 :

Composition du Comité de Pilotage



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service eaux, forêts et espaces naturels**

Pôle espaces naturels
Affaire suivie par Thierry INSALACO
ddt-sefen-pen@drome.gouv.fr

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 26-2021-08-26-00001 EN DATE DU 26 AOÛT 2021
donnant la composition du comité de pilotage du site Natura 2000
FR8201680 dit "pelouses, landes, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"**

La Préfète de la Drôme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU la directive CEE 92/43 du Conseil des Communautés européennes du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite "directive habitats",

VU le code de l'environnement et plus particulièrement les articles L414-2 et suivants et R414-8 et suivants,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté ministériel du 20 novembre 2014 portant désignation du site Natura 2000 FR8201680, nommé "pelouses, landes, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute", comme zone spéciale de conservation,

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du 30 juin 2021 nommant Madame Elodie Degiovanni, Préfète de la Drôme à compter du 19 juillet 2021,

VU l'arrêté du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur en date du 26 juillet 2019 nommant Mme Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme à compter du 5 août 2019,

VU l'arrêté n° 2016-116-0065 du 25 avril 2016 fixant la composition du comité de pilotage du site FR8201680,

VU la validation du document d'objectifs par le comité de pilotage le 17 septembre 2003 et son approbation par l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2014,

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2021-07-19-00015 en date du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à Madame Isabelle NUTI, Directrice départementale des territoires de la Drôme et notamment son article 6,

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2021-07-20-00002 du 20 juillet 2021 portant subdélégation de signature d'Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme aux agents de la DDT de la Drôme,

CONSIDERANT l'actualisation de la prise en compte des enjeux du territoire de l'année 2016,

SUR proposition du chef du service eaux, forêts et espaces naturels de la DDT de la Drôme,

ARRÊTE

Article 1 : Pour chaque site Natura 2000, un document d'objectif définit les orientations et les mesures de gestion à mettre en œuvre. Il est créé un comité de pilotage chargé de conduire l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectif du site Natura 2000 "pelouses, landes, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute".

Article 2 : Le comité de pilotage de la zone spéciale de conservation FR8201680 "pelouses, landes, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute" est composé des représentants suivants :

A – Représentants des collectivités territoriales et leurs groupements (5)

- la commune de Lus-la-Croix-Haute
- la communauté de communes du Diois
- le syndicat mixte du parc naturel régional du Vercors
- le syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et ses affluents (SMIGIBA)
- le département de la Drôme

B – Représentants les enjeux présents sur le territoire du site Natura 2000 (12)

- le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)
- le centre régional de la propriété forestière (CRPF)
- l'association départementale d'économie montagnarde de la Drôme (ADEM)
- la chambre d'agriculture de la Drôme
- l'office de tourisme du pays du Diois
- l'association communale de chasse agréée de Lus la Croix Haute (ACCA)
- la ligue de protection des oiseaux (LPO) de la Drôme
- la fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA Drôme Nature Environnement)
- la station de Lus la Croix Haute
- la gaule gapensaise, association agréée pour la protection de la pêche et milieux aquatiques (APPMA)
- le comité départemental de Spéléologie de la Drôme
- l'association départementale des Communes forestières de la Drôme (COFOR)

C – Représentants des administrations et établissements publics de l'Etat (4)

- la direction départementale des territoires (DDT)
- la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- le service départemental de la Drôme de l'office français de la biodiversité (OFB)
- l'office national des forêts (ONF) de la Drôme

Article 3 : Le comité de pilotage peut décider d'inviter et d'entendre toute personne ou tout représentant d'organisme dont les connaissances et l'expérience sont de nature à éclairer ses travaux.

Article 4 : L'arrêté préfectoral n° 2016-116-0065 du 25 avril 2016 est abrogé.

Article 5 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site internet "www.telerecours.fr".

Article 6 : La Directrice départementale des Territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Préfète, par délégation
Le Directeur Départemental adjoint des Territoires



Christophe DEBLANC

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DES GROUPES DE TRAVAIL

Thème	Date	Structure	Nom	Mission
FORET	13/11/2020	Association des Communes Forestières	Dorian CABLAT	Chargé de mission 50% Drôme / 50% réseau région
	10/11/2020	Commune Lus / Agriculteur	Hervé LIOTARD	Adjoint en charge de l'agriculture – forêt / Eleveur ovins
		Commune Lus / Agriculteur	Patrick BEAUME	Conseiller municipal / Eleveur bovins
	10/11/2020	Office National des Forêts	Thibaut COLLANGE	Technicien forestier triage Lus la Croix Haute
EAU	17/11/2020	Fédération de Pêche des Hautes-Alpes	David DOUCENDE	Chargé de mission
	17/11/2020	SMIGIBA	Carolyne VASSAS	Directrice
		SMIGIBA	Cyril RUHL	Technicien de rivière
		SMIGIBA / Mairie Lus	MARC PAVIER	VP / Conseiller Municipal
AGRICULTURE	13/11/2020	ADEM Drôme	Fabien CANDY	Technicien pastoral
	09/11/2020	Chambre d'Agriculture Drôme	Raphaël MAIRE	Coordinateur territorial centre Drôme
		Chambre d'Agriculture Drôme	Maëva ANTHEME	Conseillère ovins et pastoralisme
		Chambre d'Agriculture Drôme	Corinne MANDAROUX	Conseillère en installations
	10/11/2020	Commune Lus / Agriculteur	Hervé LIOTARD	Adjoint en charge de l'agriculture – forêt / Eleveur ovins
		Commune Lus / Agriculteur	Patrick BEAUME	Conseiller municipal / Eleveur bovins
ACTIVITE PLEINE NATURE	24/11/2020	OT Pays Diois	Emilie DEDIEU	Référente sport nature
	26/11/2020	Comité Départementale de	Patrice FIALON	Agent de développement

		Spéléologie de,la Drôme		
	25/11/2020	Fédération des chasseurs de la Drôme	Brice CHAUDERON	Technicien de secteur Diois
		Fédération des chasseurs de la Drôme	Philippe DOUVRE	
TRANSVERSAL	23/11/2020	LPO AURA – Délégation territoriale Drôme	Stéphane VINCENT	Chargé de missions - Conservateur de la RNR Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche
		LPO AURA – Délégation territoriale Drôme	Clément CHAUVET	Chargé de missions - Entomologie
		LPO AURA – Délégation territoriale Drôme	Kevin DEBREGEAS	Chargé de mission agriculture
	01/12/2020	Mairie Lus / SMIGIBA	Marc PAVIER	Conseiller municipal / VP
	19/11/2020	OFB 26	Frédéric AMIOT	Inspecteur de l'environnement (ancien ONEMA)
	12/11/2020	Parc Naturel Régional du Vercors	Manon CHEVALIER	Chargée de mission Biodiversité & Natura 2000
		Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents	Eric HUSTACHE	Chargé de mission Natura 2000 Dévoluy Durbon Charance Champsaur
	26/11/2020	DREAL	Elodie COURTIADE	Inspectrice des sites classés de la Drôme

ANNEXE 3 : LISTE COMPLETE DES ESPECES CONTACTEES SUR LE SITE NATURA 2000

Groupe	Nom vernaculaire	Nom latin	Annexes de la Directive "Habitats Faune Flore"
Mammifères	Minioptères de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II + IV
	Loup	<i>Canis lupus</i>	II + IV
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II + IV
	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II + IV
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II + IV
	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II + IV + V
	Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	-
	Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	-
	Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>	-
	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-
	Marmotte des Alpes	<i>Marmota marmota</i>	-
	Lièvre d'Europe / Brun	<i>Lepus europaeus</i>	-
	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	-
	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-
	Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	-
	Loir	<i>Glis glis</i>	-
	Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	-
	Blaireau	<i>Meles meles</i>	-
	Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-
	Hérisson commun	<i>Erinaceus europaeus</i>	-
	Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	-
	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	-
	Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-
	Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-
	Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	-
Hermine	<i>Mustela erminea</i>	-	
Souris domestique	<i>Mus musculus</i>	-	
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetrican</i>	-
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	-
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	-
	Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	-
	Grenouille de type "verte"	<i>Pelophylax sp.</i>	-
Reptiles	Orvet	<i>Anguis fragilis</i>	-
	Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	-

	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-
	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-
2 Poissons	Truite fario	<i>Salmo trutta</i>	-
	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	II
111 Papillons de jour dont 4 espèces inscrites à la DHFF	Amaryllis (L')	<i>Pyronia tithonus</i>	-
	Apollon (L')	<i>Parnassius apollo</i>	IV
	Argus bleu-nacré (L')	<i>Lysandra coridon</i>	-
	Argus de le Sanguinaire (L')	<i>Eumedonia eumedon</i>	-
	Argus de l'Hélianthème (L')	<i>Aricia artaxerxes</i>	-
	Argus frêle (L')	<i>Cupido minimus</i>	-
	Aurore (L')	<i>Anthocharis cardamines</i>	-
	Azuré bleu-céleste (L')	<i>Lysandra bellargus</i>	-
	Azuré de la Bugrane (L')	<i>Polyommatus icarus</i>	-
	Azuré de la Chevrette (L')	<i>Cupido osiris</i>	-
	Azuré de la Croisette (L')	<i>Phengaris alcon</i>	
	Azuré de la Faucille (L')	<i>Cupido alcetas</i>	-
	Azuré de la Jarosse (L')	<i>Polyommatus amandus</i>	-
	Azuré de la Sanguisorbe (L')	<i>Phengaris teleius</i>	II + IV
	Azuré de l'Ajonc (L')	<i>Plebejus argus</i>	-
	Azuré de la Phaqué (L')	<i>Agriades orbitulus</i>	-
	Azuré de l'Oxytropide (L')	<i>Polyommatus eros</i>	-
	Azuré des Anthyllides (L')	<i>Cyaniris semiargus</i>	-
	Azuré des Coronilles (L')	<i>Plebejus argyrognomon</i>	-
	Azuré des Nerpruns (L')	<i>Celastrina argiolus</i>	-
	Azuré des Soldanelles (L')	<i>Agriades glandon</i>	-
	Azuré du Genêt (L')	<i>Plebejus idas</i>	-
	Azuré du Serpolet (L')	<i>Phengaris arion</i>	IV
	Azuré du Trèfle (L')	<i>Cupido argiades</i>	-
	Bleu-nacré d'Espagne (Le)	<i>Lysandra hispana</i>	-
	Candide (Le)	<i>Colias phicomone</i>	-
	Céphale (Le)	<i>Coenonympha arcania</i>	-
	Chamoisé des glaciers (Le)	<i>Oeneis glacialis</i>	-
	Chiffre (Le)	<i>Fabriciana niobe</i>	-
	Citron (Le)	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-
	Citron de Provence (Le)	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	-
	Collier-de-corail (Le)	<i>Aricia agestis</i>	-
	Cuivré commun (Le)	<i>Lycaena phlaeas</i>	-
	Cuivré de la Verge-d'or (Le)	<i>Lycaena virgaureae</i>	-
	Cuivré écarlate (Le)	<i>Lycaena hippothoe</i>	-
	Cuivré fuligineux (Le)	<i>Lycaena tityrus</i>	-
	Cuivré mauvin (Le)	<i>Lycaena alciphron</i>	-
	Demi-Deuil (Le)	<i>Melanargia galathea</i>	-
	Echiquier de Russie (L')	<i>Melanargia russiae</i>	-
	Fadet commun (Le)	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-
	Fadet de la Mélique (Le)	<i>Coenonympha glycerion</i>	-

Flambé (Le)	<i>Iphiolides podalirius</i>	-
Fluoré (Le)	<i>Colias alfacariensis</i>	-
Gamma (Le)	<i>Polygonia c-album</i>	-
Gazé (Le)	<i>Aporia crataegi</i>	-
Gorgone (La)	<i>Lasiommata petropolitana</i>	-
Grand collier argenté (Le)	<i>Boloria euphrosyne</i>	-
Grand mars changeant (Le)	<i>Apatura iris</i>	
Grand Nacré (Le)	<i>Speyeria aglaja</i>	-
Grand Nègre des bois (Le)	<i>Minois dryas</i>	
Grande Coronide (La)	<i>Satyrus ferula</i>	-
Grande Tortue (La)	<i>Nymphalis polychloros</i>	-
Hermite (L')	<i>Chazara briseis</i>	-
Hespérie de la Houque (L')	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-
Hespérie de la Parcinière (L')	<i>Pyrgus carlinae</i>	-
Hespérie de l'Alcée (L')	<i>Carcharodus alceae</i>	-
Hespérie de l'Alchémille (L')	<i>Pyrgus serratulae</i>	-
Hespérie des Potentilles (L')	<i>Pyrgus armoricanus</i>	-
Hespérie de l'Épiaire (L')	<i>Carcharodus lavatherae</i>	
Hespérie des frimas (L')	<i>Pyrgus andromedae</i>	
Hespérie des Hélianthèmes (L')	<i>Pyrgus foulquieri</i>	
Hespérie des Sanguisorbes (L')	<i>Spialia sertorius</i>	-
Hespérie du Brome (L')	<i>Carterocephalus palaemon</i>	-
Hespérie du Carthame (L')	<i>Pyrgus carthami</i>	
Hespérie du Dactyle (L')	<i>Thymelicus lineola</i>	-
Hespérie du Marrube (L')	<i>Carcharodus floccifer</i>	-
Hespérie du Faux-Buis	<i>Pyrgus alveus</i>	
Lucine (La)	<i>Hamearis lucina</i>	-
Machaon (Le)	<i>Papilio machaon</i>	-
Marbré-de-vert (Le)	<i>Pontia daplidice</i>	
Mégère (La)	<i>Lasiommata megera</i>	-
Mélitée de Fruhstorfer (La)	<i>Melitaea nevadensis</i>	-
Mélitée de la Lancéole (La)	<i>Melitaea parthenoides</i>	-
Mélitée des Centaurées (La)	<i>Melitaea phoebe</i>	-
Mélitée de la Gentiane (La)	<i>Melitaea varia</i>	
Mélitée noirâtre (La)	<i>Melitaea diamina</i>	-
Mélitée orangée (La)	<i>Melitaea didyma</i>	-
Mercure (Le)	<i>Arethusana arethusia</i>	
Misis (Le)	<i>Hyponephele lycaon</i>	-
Moiré automnal (Le)	<i>Erebia neoridas</i>	-
Moiré blanc-fascié (Le)	<i>Erebia ligea</i>	-
Moiré chamoisé (Le)	<i>Erebia gorge</i>	-
Moiré de la Canche (Le)	<i>Erebia epiphron</i>	-
Moiré des Fétuques (Le)	<i>Erebia meolans</i>	-
Moiré des pierriers (Le)	<i>Erebia scipio</i>	-

Moiré printanier (Le)	<i>Erebia triarius</i>	
Moiré frange-pie (Le)	<i>Erebia euryale</i>	-
Moiré lancéolé (Le)	<i>Erebia alberganus</i>	-
Moiré lustré (Le)	<i>Erebia arvernensis</i>	-
Moiré striolé (Le)	<i>Erebia montana</i>	
Moiré sylvicole (Le)	<i>Erebia aethiops</i>	-
Moiré velouté (Le)	<i>Erebia pluto</i>	-
Moyen Nacré (Le)	<i>Fabriciana adippe</i>	-
Myrtil (Le)	<i>Maniola jurtina</i>	-
Nacré de la Ronce (Le)	<i>Brenthis daphne</i>	-
Nacré de la Sanguisorbe (Le)	<i>Brenthis ino</i>	-
Nacré subalpin (Le)	<i>Boloria pales</i>	-
Némusien (Le)	<i>Lasiommata maera</i>	-
Paon-du-jour (Le)	<i>Aglais io</i>	-
Petite Coronide (La)	<i>Satyrus actaea</i>	
Petit Mars changeant (Le)	<i>Apatura ilia</i>	-
Petit Nacré (Le)	<i>Issoria lathonia</i>	-
Petite Tortue (La)	<i>Aglais urticae</i>	-
Petite Violette (La)	<i>Boloria dia</i>	-
Petit Sylvain (Le)	<i>Limenitis camilla</i>	
Piéride de la moutarde / de Réal	<i>Leptidea sinapis / reali</i>	-
Piéride de la Rave (La)	<i>Pieris rapae</i>	-
Piéride de l'Arabette (La)	<i>Pieris bryoniae</i>	-
Piéride de l'Ibérie (La)	<i>Pieris mannii</i>	-
Piéride du Chou (La)	<i>Pieris brassicae</i>	-
Piéride du Navet (La)	<i>Pieris napi</i>	-
Piéride du Vélar (La)	<i>Pontia callidice</i>	
Point de Hongrie (Le)	<i>Erynnis tages</i>	-
Sablé du Sainfoin (Le)	<i>Polyommatus damon</i>	-
Semi-Apollon (Le)	<i>Parnassius mnemosyne</i>	IV
Silène (Le)	<i>Brintesia circe</i>	-
Solitaire (Le)	<i>Colias palaeno</i>	-
Souci (Le)	<i>Colias crocea</i>	-
Sylvaine (La)	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-
Sylvandre (Le)	<i>Hipparchia fagi</i>	-
Tabac d'Espagne (Le)	<i>Argynnis paphia</i>	-
Tacheté austral (Le)	<i>Pyrgus malvoides</i>	-
Thécla de la Ronce (La)	<i>Callophrys rubi</i>	-
Thécla des Nerpruns (La)	<i>Satyrium spini</i>	-
Thécla de l'Amarel (La)	<i>Satyrium acaciae</i>	
Thécla du Bouleau (La)	<i>Thecla betulae</i>	-
Tircis (Le)	<i>Pararge aegeria</i>	-
Vanesse des Chardons (La)	<i>Vanessa cardui</i>	-
Virgule (La)	<i>Hesperia comma</i>	-

	Vulcain (Le)	<i>Vanessa atalanta</i>	-
14 Papillons de nuit	Acidalie jaune (L')	<i>Idaea flaveolaria</i>	
	Aspilate jaunâtre (L')	<i>Aspitates gilvaria</i>	-
	Divisée (La)	<i>Siona lineata</i>	
	Doublure jaune (La)	<i>Euclidia glyphica</i>	-
	Ecaille chinée (L')	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II
	Ecaille marbrée (L')	<i>Callimorpha dominula</i>	-
	Gamma (Le)	<i>Autographa gamma</i>	-
	Moro-Sphinx (Le)	<i>Macroglossum stellatarum</i>	-
	Panthère (La)	<i>Pseudopanthera macularia</i>	
	Phalène de l'Ansérine (La)	<i>Scotopteryx chenopodiata</i>	
	Phalène picotée (La)	<i>Ematurga atomaria</i>	
	Réseau (Le)	<i>Chiasmia clathrata</i>	-
	Ruban fauve (Le)	<i>Psodos quadrifaria</i>	
	Sphinx de l'Euphorbe (Le)	<i>Hyles euphorbiae</i>	
	Sphinx gazé (Le)	<i>Hemaris fuciformis</i>	-
	Zygène de la filipendule	<i>Zygaena filipendulae</i>	-
	Zygène de la Petite coronille (La)	<i>Zygaena fausta</i>	-
	Zygène des Thérésiens (La)	<i>Zygaena viciae</i>	-
	Zygène du Lotier (La)	<i>Zygaena loti</i>	-
	Zygène du Sainfoin (La)	<i>Zygaena carniolica</i>	-
Zygène transalpine (La)	<i>Zygaena transalpina</i>	-	
43 Orthoptères	Analote noirâtre	<i>Anonconotus ghilianii</i>	-
	Antaxie marbrée	<i>Antaxius pedestris</i>	-
	Arcyptère bariolée	<i>Arcyptera fusca</i>	-
	Barbitiste des Pyrénées	<i>Isophya pyrenaea</i>	-
	Barbitiste ventru	<i>Polysarcus denticauda</i>	-
	Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-
	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-
	Criquet duettiste, Sauteriot	<i>Chorthippus brunneus</i>	-
	Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-
	Criquet jacasseur, Staurodère scalaire	<i>Chorthippus scalaris</i>	-
	Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	-
	Criquet des adrets	<i>Chorthippus apricarius</i>	-
	Criquet des Genévriers	<i>Euthystira brachyptera</i>	-
	Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-
	Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-
	Criquet des Pins	<i>Chorthippus vagans</i>	-
	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	-
	Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>	-
	Criquet jacasseur	<i>Stauroderus scalaris</i>	-
	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	-
	Criquet rouge-queue	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	-
	Criquet verdelet	<i>Omocestus viridulus</i>	-

	Decticelle bicolore	<i>Bicolorana bicolor</i>	-
	Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-
	Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-
	Decticelle montagnarde	<i>Anonconotus alpinus</i>	
	Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>	-
	Dectique verrucivore	<i>Decticus verrucivorus</i>	-
	Decticelle des bruyères	<i>Metrioptera brachyptera</i>	-
	Decticelle bariolée	<i>Metrioptera roeselii</i>	-
	Ephippigère des vignes	<i>Ephippiger diurnus</i>	-
	Gomphocère des alpages	<i>Gomphocerus sibiricus</i>	-
	Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-
	Gomphocère tacheté	<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	-
	Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-
	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-
	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-
	Miramelle fontinale	<i>Miramella alpina subalpina</i>	-
	Miramelle du Ventoux	<i>Podisma amedegnatoae</i>	-
	OEdipode rouge	<i>Oedipoda germanica</i>	-
	OEdipode stridulante	<i>Psophus stridulus</i>	-
	Sauterelle cymbalière	<i>Tettigonia cantans</i>	-
	Sténobothre bourdonneur	<i>Stenobothrus nigromaculatus</i>	-
	Grillon d'Italie, Grillon transparent	<i>Oecanthus pellucens</i>	-
	Decticelle cendrée, Ptérolèpe aptère	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	-
	Miramelle des moraines	<i>Podisma pedestris</i>	-
5 Coléoptères	Cétoine dorée (la), Hanneton des roses	<i>Cetonia aurata</i>	-
	Coccinelle à 7 points, Coccinelle	<i>Coccinella septempunctata</i>	-
	Gendarme, Pyrrhocore, Soldat, Suisse	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	-
	Hanneton des jardins	<i>Phyllopertha horticola</i>	-
	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	-
2 Hémiptères	Cicadelle verte	<i>Cicadella viridis</i>	-
		<i>Cercopis sanguinolenta</i>	-
1 Névroptères	Ascalaphe soufré	<i>Libelloides coccajus</i>	-
22 Odonates	Aesche bleue (L')	<i>Aeshna cyanea</i>	-
	Aesche des joncs	<i>Aeshna juncea</i>	-
	Aesche mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-
	Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-
	Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-
	Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-
	Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-
	Anax empereur (L')	<i>Anax imperator</i>	-
	Cordulie à taches jaunes (La)	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	-
	Cordulégastre bidenté (Le)	<i>Cordulegaster bidentata</i>	-
	Gomphe joli (Le)	<i>Gomphus pulchellus</i>	-
	Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-
	Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>	-

	Libellule déprimée (La)	<i>Libellula depressa</i>	-
	Libellule quadrimaculée (La)	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-
	Orthétrum bleuissant (L')	<i>Orthetrum coerulescens</i>	-
	Orthétrum brun (L')	<i>Orthetrum brunneum</i>	-
	Petite nymphe au corps de feu (La)	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-
	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	-
	Sympétrum fascié (Le)	<i>Sympetrum striolatum</i>	-
	Sympétrum jaune d'or (Le)	<i>Sympetrum flaveolum</i>	-
	Sympétrum sanguin (Le)	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-
Espèces végétales Patrimoniales : 94 / 1432 espèces au total	Ail rocambole	<i>Allium scorodoprasum</i>	
	Alchémille de Charbonnel	<i>Alchemilla amphisericca</i>	
	Ancolie des Alpes	<i>Aquilegia alpina</i>	IV
	Androsace de Chaix	<i>Androsace chaixii</i>	
	Androsace de Suisse	<i>Androsace helvetica</i>	
	Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens</i>	
	Arnica des montagnes	<i>Arnica montana</i>	V
	Aspérule de Turin, Grande Croisette	<i>Asperula taurina</i>	
	Astragale foetide, Oxytropis fétide	<i>Oxytropis fetida</i>	
	Bartsie des Alpes	<i>Bartsia alpina</i>	
	Bérardie laineuse	<i>Berardia lanuginosa</i>	
	Berce naine	<i>Heracleum pumilum</i>	
	Bufonie paniculée	<i>Bufonia paniculata</i>	
	Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna	<i>Ononis pusilla</i>	
	Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i>	II
	Camarine hermaphrodite, Camarine noire	<i>Empetrum nigrum subsp. Hermaphroditum</i>	
	Campanule à larges feuilles	<i>Campanula latifolia</i>	
	Campanule rhomboidale, Campanule à feuilles en losange	<i>Campanula rhomboidalis</i>	
	Céphalanthère à grandes fleurs, Helléborine blanche	<i>Cephalanthera damasonium</i>	
	Céphalanthère rouge, Elléborine rouge	<i>Cephalanthera rubra</i>	
	Chardon bardane	<i>Carduus personata</i>	
	Chardousse, Cardabelle	<i>Carlina acanthifolia</i>	
	Cirse de Montpellier	<i>Cirsium monspessulanum</i>	
	Cresson âpre, Cresson rude	<i>Sisymbrella aspera</i>	
	Cresson des bois, Dentaire digitée	<i>Cardamine pentaphyllos</i>	
	Cynoglosse d'Allemagne, Herbe d'Antal	<i>Cynoglossum germanicum</i>	
	Cystoptéris des montagnes, Cystoptéride des montagnes	<i>Cystopteris montana</i>	
	Cytise de Sauze	<i>Cytisus ardoinoi subsp. Sauzeanus</i>	
	Cytise des Alpes	<i>Laburnum alpinum</i>	
	Daphné camélee, Thymélee	<i>Daphne cneorum</i>	

Doradille verte, Asplénium à pétiole vert	<i>Asplenium viride</i>	
Dryade à huit pétales, Herbe à plumets	<i>Dryas octopetala</i>	
Epervière orangée	<i>Pilosella aurantiaca</i>	
Epipactis à petites feuilles	<i>Epipactis microphylla</i>	
Epipogon sans feuilles, Epipogium sans feuilles	<i>Epipogium aphyllum</i>	
Gagée des champs	<i>Gagea villosa</i>	
Gagée jaune, Gagée des bois, Etoile jaune, Ornithogale jaune	<i>Gagea lutea</i>	
Gaillet des rochers, Gaillet de Villars	<i>Galium saxosum</i>	
Genévrier thurifère, Genévrier d'Espagne	<i>Juniperus thurifera</i>	
Gentiane ciliée	<i>Gentianopsis ciliata</i>	
Gentiane jaune	<i>Gentiana lutea</i>	V
Glaïeul imbriqué, Glaïeul du piémont	<i>Gladiolus imbricatus</i>	
Gymnadenie odorante, Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i>	
Inule de Vaillant, Inule de Suisse	<i>Inula helvetica</i>	
Laîche à épis d'orge, Laîche fausse Orge	<i>Carex hordeistichos</i>	
Lis des Alpes, Paradisie	<i>Paradisea liliastrum</i>	
Lis martagon, Lis de Catherine	<i>Lilium martagon</i>	
Listère à feuilles cordées	<i>Neottia cordata</i>	
Lunetière à tiges courtes	<i>Biscutella brevicaulis</i>	
Luzule jaunâtre	<i>Luzula luzulina</i>	
Lycopode à feuilles de genévrier, Lycopode à rameaux d'un an		V
Lycopode sélagine, Lycopode dressé	<i>Huperzia selago</i>	V
Millepertuis de Richer	<i>Hypericum richeri Vill. subsp. Richeri</i>	
Myosotis à petites fleurs	<i>Myosotis minutiflora</i>	
Ophioglosse répandu	<i>Ophioglossum vulgatum</i>	
Ophrys de Bertoloni	<i>Ophrys bertolonii subsp. Bertolonii</i>	
Ophrys du groupe bertolonii, Ophrys de la Drôme	<i>Ophrys saratoi</i>	
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera</i>	
Ophrys verdissant	<i>Ophrys virescens</i>	
Orchis à trois dents, Orchis tridenté	<i>Neotinea tridentata</i>	
Orchis de Provence	<i>Orchis provincialis</i>	
Orchis de Spitzel	<i>Orchis spitzelii</i>	
Orchis globuleux	<i>Traunsteinera globosa</i>	
Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué	<i>Orchis militaris</i>	
Orchis pâle	<i>Orchis pallens</i>	
Orchis singe	<i>Orchis simia</i>	
Panicaut blanc des Alpes, Chardon blanc	<i>Eryngium spinalba</i>	
Passerage de Villars	<i>Lepidium villarsii</i>	

Pâturin vert glauque	<i>Poa glauca</i>	
Pédiculaire verticillée	<i>Pedicularis verticillata</i>	
Plantain serpent	<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>Serpentina</i>	
Potamot filiforme	<i>Stuckenia filiformis</i>	
Pulsatille de Haller	<i>Anemone halleri</i>	
Pyrole moyenne, Pyrole de taille moyenne, Pyrole intermédiaire	<i>Pyrola media</i>	
Pyrole verdâtre, Pyrole à fleurs verdâtres, Pyrole à fleurs verdâtres	<i>Pyrola chlorantha</i>	
Racine de corail, Corallorhize trifide, Coralline	<i>Corallorhiza trifida</i>	
Raiponce de Charmeil	<i>Phyteuma charmelii</i>	
Raisin d'ours, Arbousier traînant	<i>Arctostaphylos uva-ursi</i>	
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i>	II
Sauge d'Ethiopie	<i>Salvia aethiopsis</i>	
Saule glauque	<i>Salix glaucosericea</i>	
Saxifrage à feuilles opposées, Saxifrage glanduleux	<i>Saxifraga oppositifolia</i>	
Saxifrage du Dauphiné	<i>Saxifraga delphinensis</i>	
Saxifrage fausse Androsace	<i>Saxifraga androsacea</i>	
Soldanelle des Alpes	<i>Soldanella alpina</i>	
Streptope à feuilles embrassantes, Uvulaire, Uvulaire à feuilles embrassantes, Sceau-de-Salomon rameux	<i>Streptopus amplexifolius</i>	
Tozzie des Alpes	<i>Tozzia alpina</i>	
Trèfle pâle d'Auvergne	<i>Trifolium pallescens</i>	
Trochiscanthe nodiflore	<i>Trochiscanthes nodiflora</i>	
Valériane des débris, Valériane à feuilles de Saule	<i>Valeriana salianca</i>	
Vergerelette des Alpes	<i>Erigeron alpinus</i>	
Véronique en épi	<i>Veronica spicata</i>	
	<i>Juncus alpinoarticulatus</i> subsp. <i>Fuscoater</i>	
	<i>Papaver alpinum</i> L. subsp. <i>alpinum</i>	

Groupe oiseau

Nom vernaculaire	Nom latin	Annexes de la Directive "Oiseaux"	Evolution de la population	Commentaire
Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	-	-30 à 50%	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	=	
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	I	-50%	2 couples distincts (territoire de chasse). Pas d'aires occupées récemment sur la commune (mais directement adjacentes). Présence erratique de juvéniles
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	II	-30 à 60%	Pâturage trop précoce?
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	I	non revue	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	-		Observation de nichées réussies mais moins de couples. Destruction d'aires (pistes forestières)
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	II - III	-30%	Beaucoup moins d'individus mais plus de nidifications. Sédentarisation plus marquée Observation de pontes trop tôt? (Mars)
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	-		Trop fluctuant pour estimer la population mais bonne tenue de la présence malgré la fluctuation de la fructification des résineux
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	-50%	Passage d'environ 2 couples au kilomètre y compris sur les torrents (environ 1 couple)
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	-20 à 40%	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-		Observation moins importante mais difficilement quantifiable
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	I		Observé plusieurs fois en forêt, difficile de l'identifier avec certitude dans d'autres milieux. Pas de données de population
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	-	non revue	
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	-	-30 à 50%	
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	-		Beaucoup moins d'observations
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	-	-30 à 50%	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	I		Beaucoup moins d'observations
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	-		Beaucoup moins d'observations
Bruant zizi	<i>Emberiza ciris</i>	-	non revue	
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	I		Observé mais sans doute erratique sur la zone
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	-50%	
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	II	-50 à 70%	Très grande diminution peut être en raison de la fauche précoce
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>	-		Observations ponctuelles mais pas de nichées observées
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	-40%	
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-		Présence uniquement sur le Buëch (quelques couples)
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>	-	-20%	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	non revue	
Chouette chevêchette	<i>Glaucidium passerinum</i>	I		Difficile d'estimer la fluctuation de la population mais observée régulièrement
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	-50%	
Cinacle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	-	-30 à 50%	Forte diminution ces dernières années certainement due aux étiages et autres assèchements de certaines portions de ruisseaux
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	I		Observations régulières souvent en couples remontant le Buëch. 1 couple possible nicheur
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	-		Observé dans la zone humide du Lunel, manque de données précises
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-30%	
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	-20 à 30%	
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	I	-40%	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	I		Diminution certaine, l'observation directe est rare mais on note une rarefaction des chants
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	-30 à 50%	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	II	-20%	

Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-		Bonne présence, moins de couples en plaine mais plus en montagne
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	-		Observation fréquente en été avec les jeunes. Possible nidification
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	I		1 couple, pas de certitude sur leur nidification sur zone
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	-40 à 50%	
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	-	-20 à 40%	
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	-	-20 à 40%	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	-20 à 40%	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	+ 10 à 30%	
Gelinotte des bois	<i>Bonasa bonasia</i>	I-II	-70 à 100%	Terrible diminution entre 70 et 100% selon les massifs. Questionnement sur le dérangement lié aux travaux forestiers et sur l'augmentation des populations de cervidés.
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	-30 à 40%	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>			
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	-		Présence stable en montagne
Grand duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	I		Diminution certaine (individus retrouvé mort de collision avec la ligne électrique)
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	-	-30%	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-		
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	II		Encore bien présente en hiver avec des oiseaux migrateurs qui viennent gonfler les populations sédentaires. Les oiseaux sédentaires semblent voir leur nombre augmenter
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	II		De petits groupes subsistent mais le nombre d'individus est très fluctuant et en apparence diminution
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	II	-40%	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	-50%	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	-	non revue	
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	I		Observation sporadique depuis sa réintroduction, parfois avec des vautours
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	+40%	
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	-20 à 40%	
Hibou petit-duc	<i>Otus scops</i>			Observations occasionnelles, peut-être nicheur, identification au chant
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	-	-40%	
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	-	-20 à 40%	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	-80 à 90%	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-		Observations fréquentes à l'arrivée de migration mais très peu de couples nicheurs
Lagopède alpin	<i>Lagopus muta</i>	II - III	-80%	Disparition imminente si le peu de sites où elle évolue ne sont pas protégés. En une quarantaine d'années, elle s'est retranchée aux abords des sommets dépassants 2000m (réchauffement). Dérangement lié au tourisme de montagne en été comme en hiver (ski de randonnée)
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	-	-40%	
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	-	inconnue	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	-	inconnue	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	I		Observé depuis plus de 20 ans même en période hivernale. 1 à 2 couples nicheurs (Lunel)
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	-	-20 à 40%	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-50%	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	-20 à 40%	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	-20%	
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	-	-20 à 40%	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	=	
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	-	-20 à 40%	
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	-	=?	
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	-20 à 40%	

Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	I		Présence avérée, observé avec des juveniles. 1 à 2 couples.
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	I		Observé qu'épisodiquement (migration?)
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	-20%	
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	-		
Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	-		
Niverolle alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>	-	-40%	
Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	I	-80%	Très présente sur certains sites il y a une trentaine d'années, observations rares aujourd'hui. Déserte apparemment les zones d'exploitation forestière
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>	I - II		Population très fluctuante selon la réussite des nichées. Dans l'ensemble, une très nette régression pouvant être expliquée par plusieurs facteurs: - Pâturage trop précoce sur zone de nidification et déprédation par les chiens - Prédation à terre par les renards plus importante même en altitude - Maladies et croisements potentiels avec les espèces lachées (chasse)
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	-20%	
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	-	inconnue	Beaucoup moins d'observations mais pas de données comparatives
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	I	-30%	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	-20 à 40%	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	II	=	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	I	-50%	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	II - III		Population hivernale fluctuante selon migration mais plus de couples nicheurs réguliers.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	-20%	
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-		Il y a trente ans, observation de migrateurs hivernaux par troupe de dizaines voire centaines d'individus. Leur présence est encore régulière mais très restreinte en quantité.
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	-	-20%	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	-		
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	-	non revue	
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	-	rare	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	-	-40 à 60%	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	-	non revue?	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	-20 à 40%	
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	I		
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	-40%	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	-40%	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-		
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	-20 à 40%	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-		Nombre de couples nicheurs semble en progression
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-		Présents jusqu'à la cime des montagnes. La population en altitude semble augmenter
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	-	-20 à 40%	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	II - III	non revue	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	-40 à 50%	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	-20 à 30%	
Sizerin cabaret	<i>Acanthis flammea cabaret</i>	-	-50%	
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	-40 à 60%	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	-	-40%	
Tétras lyre	<i>Lyrurus tetrix</i>	I - II	-20 à 80%	
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	-	-20 à 40%	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	-	non revue	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	-20 à 40%	

Traquet tarier	<i>Saxicola rubetra</i>	-	- 60 à 70%	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	-20%	
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	l		
Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	l		
Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>	-	-20 à 40%	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	-	-20 à 40%	



ANNEXE 4 :

Questionnaire public

Lus la Croix Haute : un site Natura 2000 !

*Obligatoire

1. Résidez-vous sur Lus la Croix Haute en : *

Une seule réponse possible.

- Résidence principale
- Résidence secondaire
- Autre : _____

2. Depuis combien de temps habitez-vous à Lus ? *

Une seule réponse possible.

- Moins d'un an
- Entre 1 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Plus de 20 ans

3. Quel(s) est/sont votre/vos activité(s) socio-professionnelle(s) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Salarié
- Agriculteur
- Hébergeur touristique
- Artisan
- Commerçant
- Retraité
- Autre : _____

4. Avez-vous déjà entendu parler de Natura 2000 ? *

Une seule réponse possible.

- Jamais
- Un petit peu
- Régulièrement

5. Comment décririez-vous votre niveau de connaissance sur Natura 2000 ? *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Aucunes connaissances	<input type="radio"/>	niveau expert									

6. Quel est votre ressenti par rapport à Natura 2000 ? *

Une seule réponse possible.

- Positif
- Neutre
- Négatif

Passer à la question 7

**Révision du
Document
d'Objectifs
du site !**

Le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 de Lus la Croix Haute est en cours de révision. C'est un plan de gestion qui cadre les actions de connaissance, de préservation et de sensibilisation sur le site pour les années à venir.

La 1ère partie du document est un état des lieux des activités socio-économiques et des connaissances écologiques du site.

7. Connaissez-vous d'autres activités socio-économiques pratiquées sur le site que celles citées ci-après : Agriculture / Pastoralisme / Exploitation forestière / Tourisme (hébergements) / Restauration / Sports de pleine nature / Pêche / Chasse *

8. Citez vos 3 espèces animales remarquables du site : *

9. Citez vos 3 espèces végétales remarquables du site : *

10. Citez vos 3 milieux naturels et/ou secteurs remarquables du site :

Passer à la question 11

**Révision du Document
d'Objectifs du site !**

La 2ème partie du document est dédié aux enjeux du site et aux actions à mettre en oeuvre

11. Citez 3 grands enjeux liés à la faune, la flore et les milieux naturels, que vous identifiez sur le site : *

12. Citez 3 grands enjeux autres : *

13. Citez 3 actions que vous souhaiteriez voir mise en oeuvre sur le site : *

14. Avez-vous d'autres remarques et/ou observations à nous partager ? *

Passer à la section 4 (Merci !).

**Merci
!**

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ces quelques questions.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le 04.58.17.44.60 ou par mail à natura2000@paysdiois.fr

Merci encore pour votre participation active afin de construire ensemble un plan de gestion au plus près des enjeux écologiques et socio-économiques locaux.

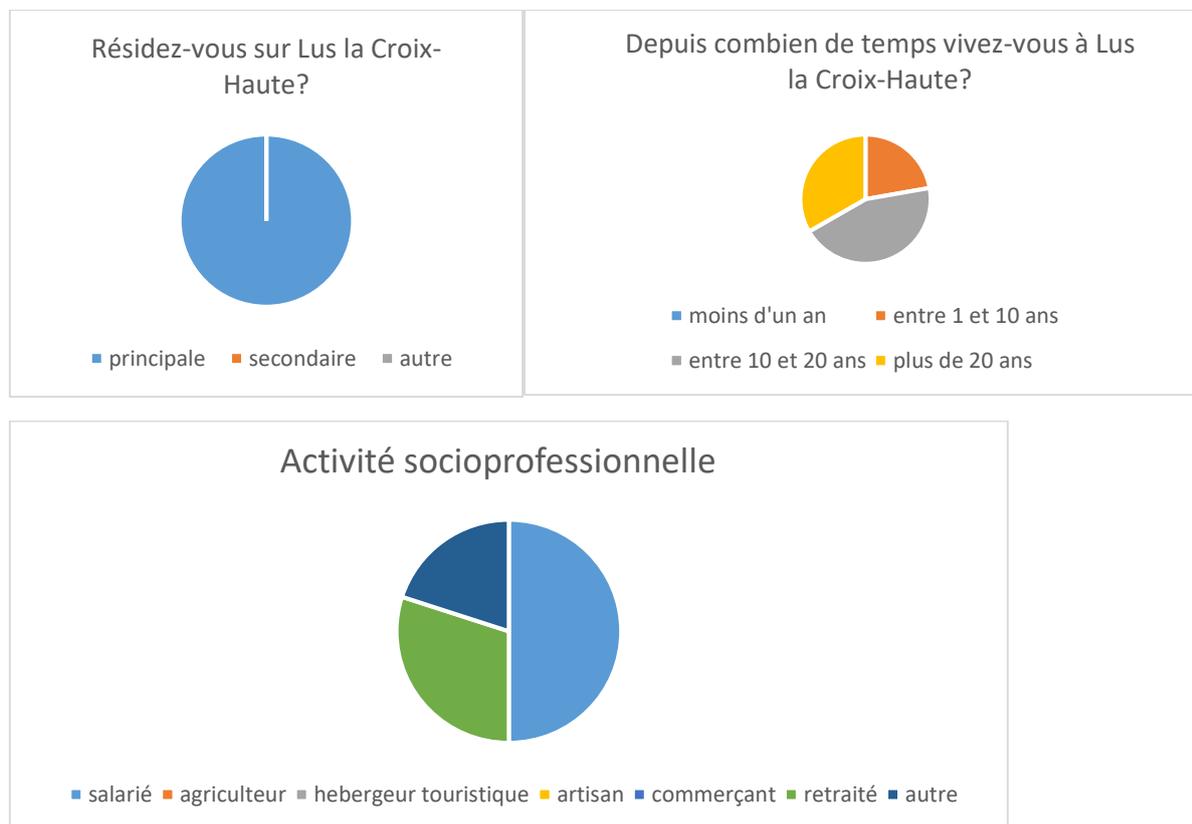
Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

ANNEXE 5 : SYNTHÈSE DES RETOURS AU QUESTIONNAIRE

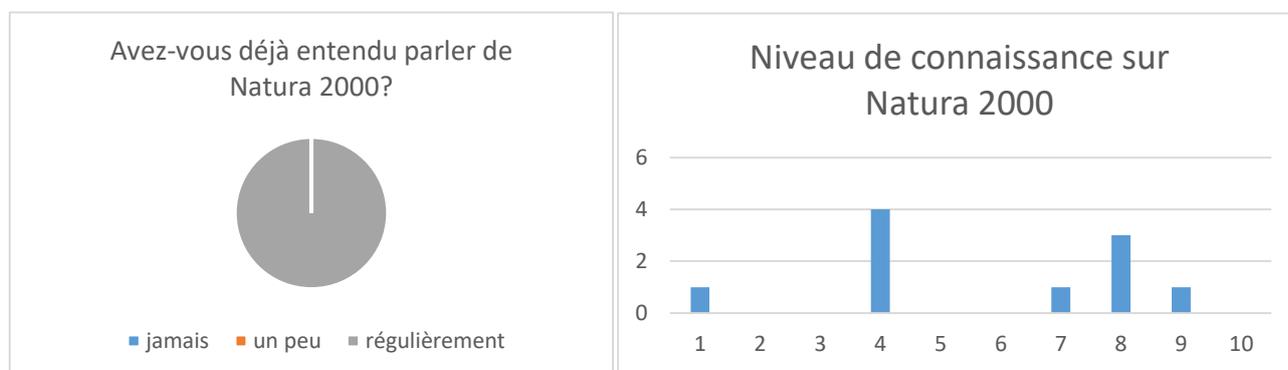
Dix réponses ont été faites au questionnaire, le présent document présentera une synthèse des éléments apportés par les enquêtés. Il sera mis à jour en fonction des réponses qui pourraient arriver, ainsi, les résultats peuvent légèrement évoluer par rapport à la synthèse donnée dans le journal de Lus-la-Croix-Haute.

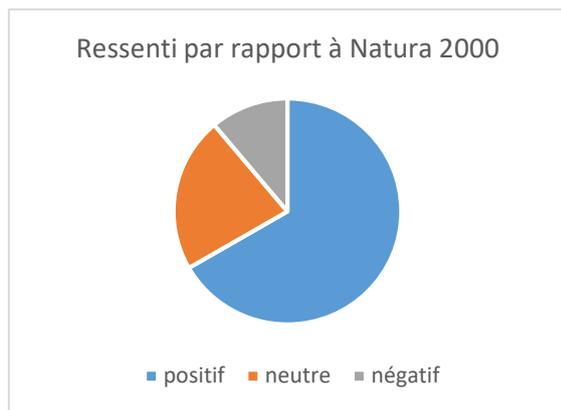
Profil des enquêtés



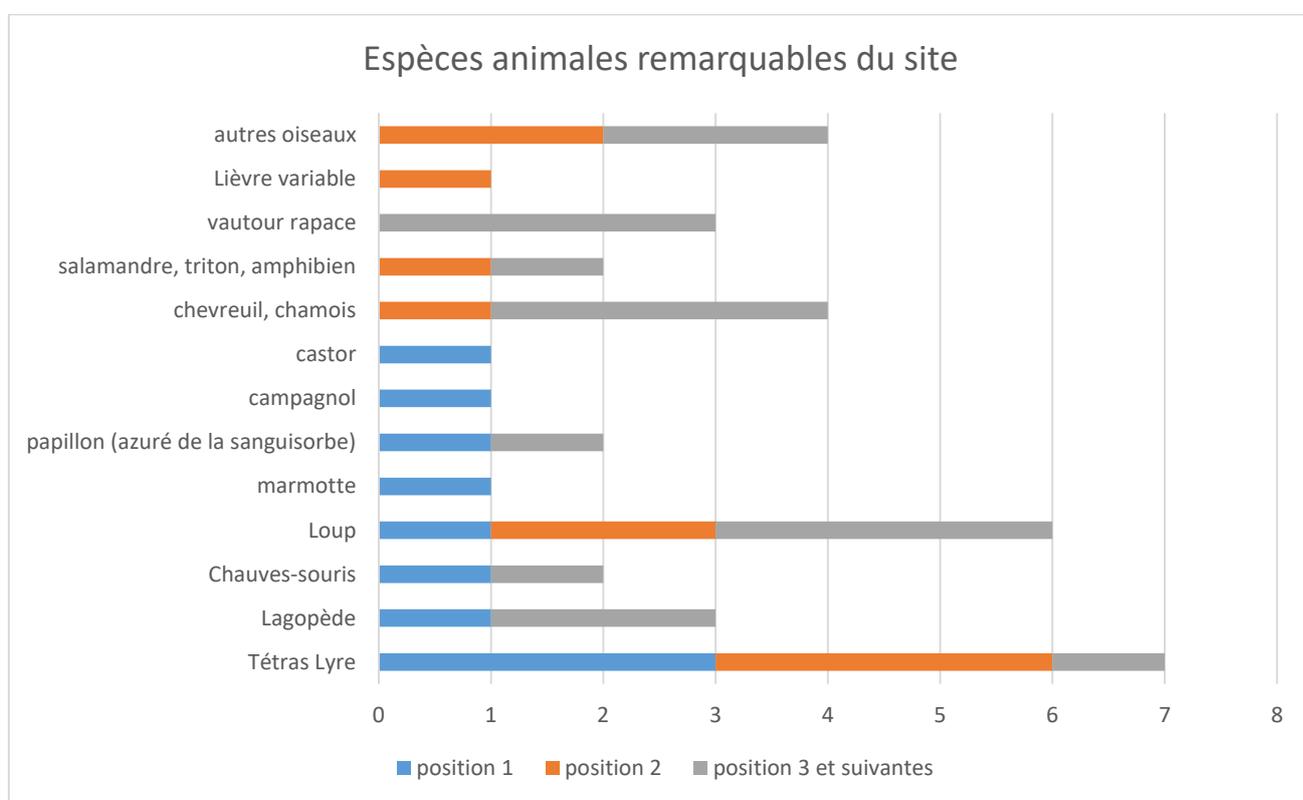
Les enquêtés sont uniquement des habitants vivant en résidence principale. Ce déséquilibre constaté a pour origine les dates de consultations (février 2021), où les résidences secondaires sont peu occupées.

Les enquêtés et leur rapport à Natura 2000



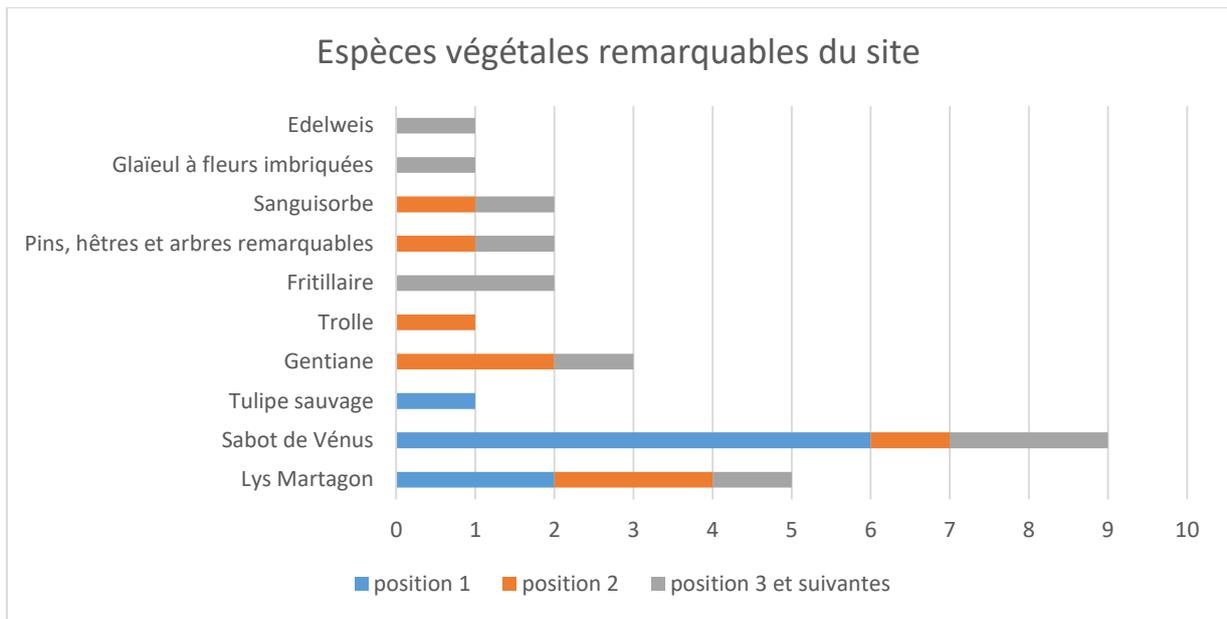


Espèces animales remarquables du site

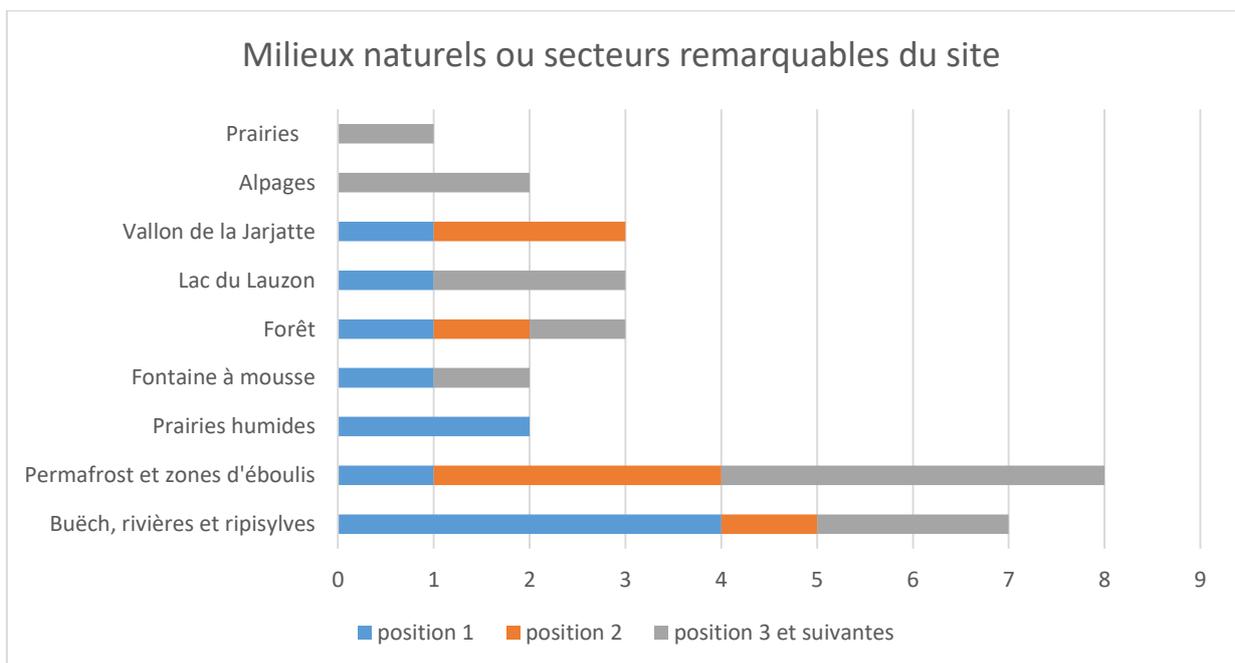


Il est intéressant de remarquer la place prépondérante des oiseaux dans la liste des espèces animales remarquables du site montrant l'attachement patrimoniale des habitants à ces espèces malgré l'absence de zone de protection spéciale en faveur de l'avifaune.

Espèces végétales remarquables du site



Milieux naturels ou secteurs remarquables du site



Enjeux écologiques du site

- Préservation de la faune, de la flore
 - Conservation de la faune et flore protégée
 - Protection des espèces impactées par le changement climatique
 - Préservation des insectes et notamment les pollinisateurs
 - Protection des espèces liées aux zones humides ou aquatiques
 - Réintroduction du bouquetin
 - Préservation des chauves-souris (notamment porter attention à l'utilisation du vent comme source d'énergie ; incompatible avec la présence de ces espèces sur le territoire)
 - Préservation de la quiétude des espèces sensibles au dérangement notamment hivernal
 - Préservation des libellules
 - Lutter contre les plantes invasives

- Préservation des milieux naturels
 - Conservation des zones humides et des cours d'eau (notamment le Buëch) et protection des sources
 - Préservation des prairies humides

- Enjeux liés aux pratiques
 - Maintien d'une agriculture raisonnée (notamment sur le pâturage et la fauche)
 - Cohabitation avec les grands carnivores (loup)
 - Maintien d'une exploitation forestière raisonnée
 - Maintien d'une chasse raisonnée voire arrêt de la chasse notamment sur les espèces à enjeu
 - Privilégier un tourisme responsable/ familiale respectueux de la nature
 - Sensibiliser les touristes et les habitants (notamment les enfants) aux enjeux du territoire
 - Permettre une cohabitation des activités des différents usagers de la montagne et avec la biodiversité

Autres enjeux relevés

- Intégration des bâtiments dans le paysage
- Limiter les pertes d'eau dans les réseaux
- Baisse de l'enneigement
- Développement des activités et créations d'emploi
- Préserver l'indépendance et les libertés de Lus la Croix Haute

Les actions à mettre en place

- Communication et sensibilisation sous forme d'animations (une journée nature, randonnées thématiques, conférence, animation scolaire...), de panneaux explicatifs (circuits balisés,

valorisation de certains secteurs...) ou de sensibilisation des touristes et des usagers de la montagne. Faire connaître la chargée de mission et ses actions, structurer la communication pour qu'elle soit facilement accessible et cohérente.

- Canalisation de la fréquentation sur les chemins existants tout en évitant les zones les plus sensibles. Cette mesure permettrait d'éviter le dérangement d'espèces à certaines saisons et de limiter le piétinement. Elle pourrait également permettre de limiter l'intrusion motorisée dans les secteurs les plus sensibles
- Maintien du pastoralisme sur le site en ajustant la pression sur les zones sensibles et en permettant une cohabitation avec le loup
- Protection et restauration des zones humides
- Mise en défens de certaines parcelles forestières d'intérêt écologique
- Répertoire les zones de pollution

Les remarques et commentaires

- Sensation de méconnaissance du travail de l'animatrice. Renforcer sa communication.
- Proposition d'extension du site
- Adaptation urgente de la forêt face au changement climatique
- Plantation de haies
- Enterrement des lignes électriques
- Diffusion des réponses au questionnaire

Mise à jour le 31/03/2021

Contact de la chargée de mission Natura 2000 :

Marine Scarpari

marine.scarpari@paysdiois.fr

07 50 09 68 59

ANNEXE 6 : Synthèse des actions par enjeu

Enjeu Natura 2000	Enjeu	Objectif de conservation	Facteur d'influence	Action	Détail de l'action
Chauves-souris	FORT	Maintenir les populations	Développement de l'éclairage public	E3 Limiter l'impact de l'éclairage nocturne	Adapter le mobilier d'éclairage public Limiter les périodes d'éclairages
			Démembrement des routes de vol	E2 Maintenir ou rétablir les routes de vol des chauves-souris	Déterminer les zones à enjeux
					Planter des haies et de la ripisylve sur les zones à enjeu
					Entretien des haies et ripisylves
					Entretien des cours d'eau, lisières forêts
			Déterioration des milieux de chasse et réduction de la ressource en insecte	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Ajuster la pression pastorale sur certains secteurs
				A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage	Ouverture des milieux en déprise Maintien de l'ouverture
				A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu	Mettre en place des retards de fauche Mettre en place ou maintenir des pratiques de fauche sur les secteurs à enjeu Créer des bandes refuges sur les prairies
			Dérangement	B1 Favoriser l'irrégularité et la diversité des peuplements	Irrégulariser les peuplements et étager les lisières Diversifier les peuplements Créer des zones de clairières
				B2 Favoriser la maturation des peuplements	Créer des îlots de sénescence Conservier des arbres sénescents dissimulés
				A2 Raisonner les traitements anti-parasitaires et chimiques	Sensibiliser les éleveurs à l'utilisation des antiparasitaires Mettre en défens temporaire de milieux sensibles aux anti-parasitaires
			Destruction de gîtes	H2 Assurer la compatibilité des activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire	Prévoir des aménagements et maintenir les gîtes dans le bâti et les infrastructures
			Dérangement	G2 Sensibilisation des publics	Sensibiliser les riverains à la présence des chauves-souris, en particulier les propriétaires de gîtes
			Castor d'Europe	MODERE	Permettre l'installation et la reproduction du castor
F1 Améliorer les connaissances sur certains groupes d'espèces ou habitats	Réaliser un inventaire des barrages et de leur occupation				
Présence de seuil ou barrages humains infranchissables	G2 Sensibilisation des publics	Sensibiliser les riverains à la présence du castor			
	C2 Amélioration de la continuité écologique	Réaliser un inventaire des seuils Réaliser des travaux de suppression des seuils			
Coupe à blanc de la ripisylve	C2 Amélioration de la continuité écologique	Entretien des ripisylves			

				H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau en cas de traitement de la végétation
				C5 Maintenir ou rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau	
			Endiguement ou canalisation des cours d'eau	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Réaliser un accompagnement des porteurs de projet pour limiter l'endiguement ou la canalisation des cours d'eau
Azuré de la Sanguisorbe	FORT	Permettre une augmentation de la population et de son aire de présence sur site	Disparition de la plante hôte (Grande Sanguisorbe) ou de la fourmi hôte. Pratiques agricoles (fauche, pâturage) non adaptée à l'espèce Fermeture des milieux sur certaines parcelle	A4_Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu	Adapter les périodes de fauches ou a minima créer des bandes refuges sur les prairies à Grande Sanguisorbe afin de permettre l'expression de cette dernière
				F1_Amélioration des connaissances sur certains groupes d'espèces ou d'habitats	Recherche d'imago en période de vol de fin juin à début août Cartographie des stations de la plante hôte Inventaire des fourmis hôtes
Loup*	MODERE	Maintenir les populations	Impact sur le pastoralisme	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Mise en place de protections et de cabannes
				A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage	Ouverture des milieux en déprise Maintien de l'ouverture
				G2 Sensibilisation des publics	Sensibiliser les riverains à la présence du loup
Rosalie des Alpes*	FAIBLE	Maintenir les populations	Diminution de la proportion de vieux arbres	B2 Favoriser la maturation des peuplements	Créer des îlots de sénescence
Ecaille chinée*	FAIBLE	Maintenir les populations	Aucun		Conserver des arbres sénescents dissimulés
Chabot	FAIBLE	Maintenir les populations	Présence de seuil ou barrages humains infranchissables	C2 Amélioration de la continuité écologique	Réaliser un inventaire des seuils Réaliser des travaux de suppression des seuils
			Réchauffement des eaux	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Limiter les prélèvements d'eaux qui induisent des réchauffements thermiques
			Changement de substrat des cours d'eau	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Limiter les changements de substrats défavorables au chabot
Buxbaumie verte	MODERE	Maintenir les populations	Forte éclaircies du couvert forestier	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Limiter les fortes éclaircies sur les secteurs à buxbaumie
				C1 Maintien et restauration des zones humides	Création ou rétablissement de mares ou d'étangs Entretien de mares ou d'étangs
				H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Interdire le drainage sur les secteurs à buxbaumie
			Drainage des zones humides en forêt/ Présence de zones humides		

			Peuplements trop jeunes	B2 Favoriser la maturation des peuplements	Créer des îlots de sénescence Conservier des arbres sénescents dissimulés
			Changement de la nature des essences productrices de bois morts	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Limiter le changement d'essence sur les secteurs à Buxbaumie
Sabot de Vénus	FORT		Densification du couvert et fermeture excessive	B1 Favoriser l'irrégularité et la diversité des peuplements	Créer des zones de clairières
		Maintenir les populations	Cueillette	G2 Sensibilisation des publics	Sensibiliser les riverains et les touristes à l'impact de la cueillette
Lac de montagne (3140)	MODERE	Préserver et améliorer la fonctionnalité des milieux humides	developpement des hélrophytes et embroussaillage	C1 Maintien et restauraion des zones humides et des annexes hydrauliques	Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles
			Pietinement et érosion des berges (promeneurs/ troupeau)	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Ajuster la pression pastorale sur certains secteurs Aménager l'estive (abreuvoir, clôture...)
				H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées	Limiter la fréquentation touristique aux abords directs des lacs
				G2 Sensibilisation des publics	Sensibiliser les publics à la problématique de l'érosion des berges
			Assèchement, drainage, envasement	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Interdire les aménagements pouvant conduire à l'assèchement ou au drainage des lacs
C1 Maintien et restauraion des zones humides et des annexes hydrauliques	Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau				
Rivière alpine (3240)	MODERE	Préserver et améliorer la fonctionnalité des milieux humides	Changement climatique ou aménagements humains impactant la dynamique naturelle des cours d'eau	C2 Maintenir ou rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau	Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive Dévégétalisation et scarification des bancs alluvionnaires
				H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Limiter les aménagements impactant la dynamique naturelle des cours d'eau
Prairies calcaires à Molinie (6410)	FORT	Préserver et améliorer la fonctionnalité des milieux humides	Pâturage et fauche	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés
				A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu	Fauche tardive avec exportation. Limiter l'apport d'engrais
			Drainage	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Interdire le drainage sur les secteurs à 6410
Mégaphorbiaie (6430)	FORT		Reconquête forestière	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés

		Préserver et améliorer la fonctionnalité des milieux humides		A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu	Fauche tardive avec exportation
			Modification du régime hydrique et captage d'eau	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Limiter les captages d'eau et les modifications du régime hydrique
			Développement d'espèces exotiques envahissantes	C4 Gestion des espèces exotiques envahissantes	Limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes voire les éradiquer
			Piétinement et tassement du sol (Tourisme, ouverture de pistes forestières...)	B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire	Conserver le mode de débardage par lançage, qui permet le maintien des forêts de ravins et par conséquent des mégaphorbiaies
				H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire	Eviter la création de piste sur l'habitat
H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées	Limiter la fréquentation touristique aux abords directs de l'habitat				
Tourbières 7110 et 7130	FORT	Préserver et améliorer la fonctionnalité des milieux humides	Développement des ligneux	A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage	Ouverture des milieux en déprise Maintien de l'ouverture
				A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu	Mettre en place ou maintenir des pratiques de fauche sur les secteurs à enjeu
			Drainage	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Interdire le drainage sur les secteurs à tourbière
			Pâturage (soutourage ou surpâturage)	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Ajuster la pression pastorale sur certains secteurs
Ripisylve (91E0)	MODERE	Préserver et améliorer la fonctionnalité des milieux humides	Perturbations naturelles (crues) induisant un retour vers des peuplements moins mûres. Diminution du débit	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Eviter le recalibrage des cours d'eau et la régulation excessive des débits.
			Coupes rases du linéaire boisé		Limiter les coupes le long des cours d'eau
			Plantation de peuplier	H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences	Interdire les plantations d'exploitation de peuplier
			continuité écologique	C2 Amélioration de la continuité écologique	En l'absence de risque d'embâcle, conserver les vieux arbres ou morts pour la faune. Sinon, ôter les embâcles ne permettant pas les écoulements
			Canalisation	C3 Maintenir ou rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau	Eviter le recalibrage des cours d'eau et la régulation excessive des débits.
			Développement de plantes invasives	C4 Gestion des espèces exotiques envahissantes	Limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes voire les éradiquer

Landes (4030+4060+5130)	MODERE	Maintenir voire augmenter les surfaces de milieux ouverts et arbustifs et conserver leur richesse	Pâturage	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Ajuster la pression pastorale sur certains secteurs
			Développement des ligneux	A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu	Réaliser ponctuellement des rajeunissements de milieux
				A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage	Ouverture des milieux en déprise
Buxaie (5110)	FAIBLE	Maintenir voire augmenter les surfaces de milieux ouverts et arbustifs et conserver leur richesse	aucun		Maintien de l'ouverture
Pelouses calcaire alpines et subalpines (6170) et pelouses sèches (6210)	FORT	Maintenir voire augmenter les surfaces de milieux ouverts et arbustifs et conserver leur richesse	Développement des ligneux Pâturage	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Maintenir un pâturage extensif
			Erosion et dégradation des pentes	A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage	Ouverture des milieux en déprise
Prairies de fauches (6510+6520)	FORT	Maintenir voire augmenter les surfaces de milieux ouverts et arbustifs et conserver leur richesse	Fauche ou pâturage précoce/ reconquête forestière	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Ajuster la pression pastorale sur certains secteurs
				A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu	Mettre en place des retards de fauche
milieux rocheux	FAIBLE	Maintenir les milieux rocheux et les espèces patrimoniales associées en bon état de conservation	Aménagements humains (tourisme, pâturage, forêt...)	A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale	Limiter les passages sur zones rocheuses
				H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire	Interdire le pâturage sur les zones rocheuses
				H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées	Limiter la création d'aménagements touristiques supplémentaires sur les milieux rocheux
Hetraies (9130+9150)	FAIBLE	Maintien des milieux forestiers et des espèces patrimoniales associées	Changement climatique Diversification des peuplements	B1 Favoriser l'irrégularité et la diversité des peuplements	Interdire la création de pistes forestières sur les milieux rocheux
					Limiter les transformations du cortège de l'habitat
					Diversifier les essences par travail des espèces minoritaires
Forêts de ravins (9180)	MODERE	Maintien des milieux forestiers et des espèces patrimoniales associées	Aménagements/ exploitation	B2 Favoriser la maturation des peuplements	Equilibrer la mise en lumière
					H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire
					Créer des îlots de sénescence
					Conserver des arbres sénescents dissimulés
					Limiter l'exploitation dans cet habitat ou, à défaut, maintenir autant que possible le couvert forestier
					Eviter la création de pistes dans l'habitat

Forêts de pin à crochet (9430)	FORT	Maintien des milieux forestiers et des espèces patrimoniales associées	Coupes rases	B1 Favoriser l'irrégularité et la diversité des peuplements	Favoriser un habitat clair
					Privilégier un martelage après le 30 juin
			rajeunissement du peuplement	B2 Favoriser la maturation des peuplements	Créer des îlots de sénescence
					Conserver des arbres sénescents dissiminés



ANNEXE 7 : Fiches espèces

Grand Rhinolophe
Rhinolophus ferrumequinum

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
	II	Art 2	LC	EN



Descriptif

Envergure : 35-40 cm

Diagnose :

L'appendice nasal en forme de fer à cheval est caractéristique du genre *Rhinolophus*. Au repos, on le trouve suspendu à la paroi et enveloppé de ses ailes comme dans un cocon

Période d'observation :

D'avril à septembre (mai- août étant la période la plus favorable)

Exigences écologiques

Le terrain de chasse du Grand Rhinolophe est très diversifié du fait de la disponibilité variable de ses proies (gros insectes tels que des papillons et des coléoptères) au fil des saisons. Il est donc important de conserver une mosaïque d'habitats. Il s'agit d'une espèce de contact qui s'aventure rarement à découvert et qui privilégie donc les lisières de forêt, forêts, les haies, vergers, zones humides et ripisylves.

Evolution sur le site

Une observation d'un adulte dans un bâtiment en 2006. Espèce peu fréquente au-dessus de 1000m d'altitude, on la retrouve principalement en aval de Lus La Croix Haute dans la vallée du Buëch. Pas de nouvelles données depuis.

Menaces

- Dérangement
- Vermifuge
- Développement de l'éclairage public
- Démantèlement des routes de vol (ripisylves, recalibrage des cours d'eau, haies...)

Gestion

B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire

Conservation de la fûtée jardinée et diversification de la structure du boisement (maintien de parcelles d'âges variés)

Créer des zones d'éclaircies

Conservation des lisières de forêts

Forte limitation des traitements chimiques

B2 Développer du bois sénescent

Laisser vieillir la forêt (conserver de très vieux arbres sur pied). La gestion optimale est de convertir certaines parcelles (0,5 ha minimum) en îlots de sénescence.

E2 Maintenir ou rétablir les routes de vol des chauves-souris

Conservation des ripisylves / haies / lisières de forêt

E3 Limiter l'impact de l'éclairage nocturne

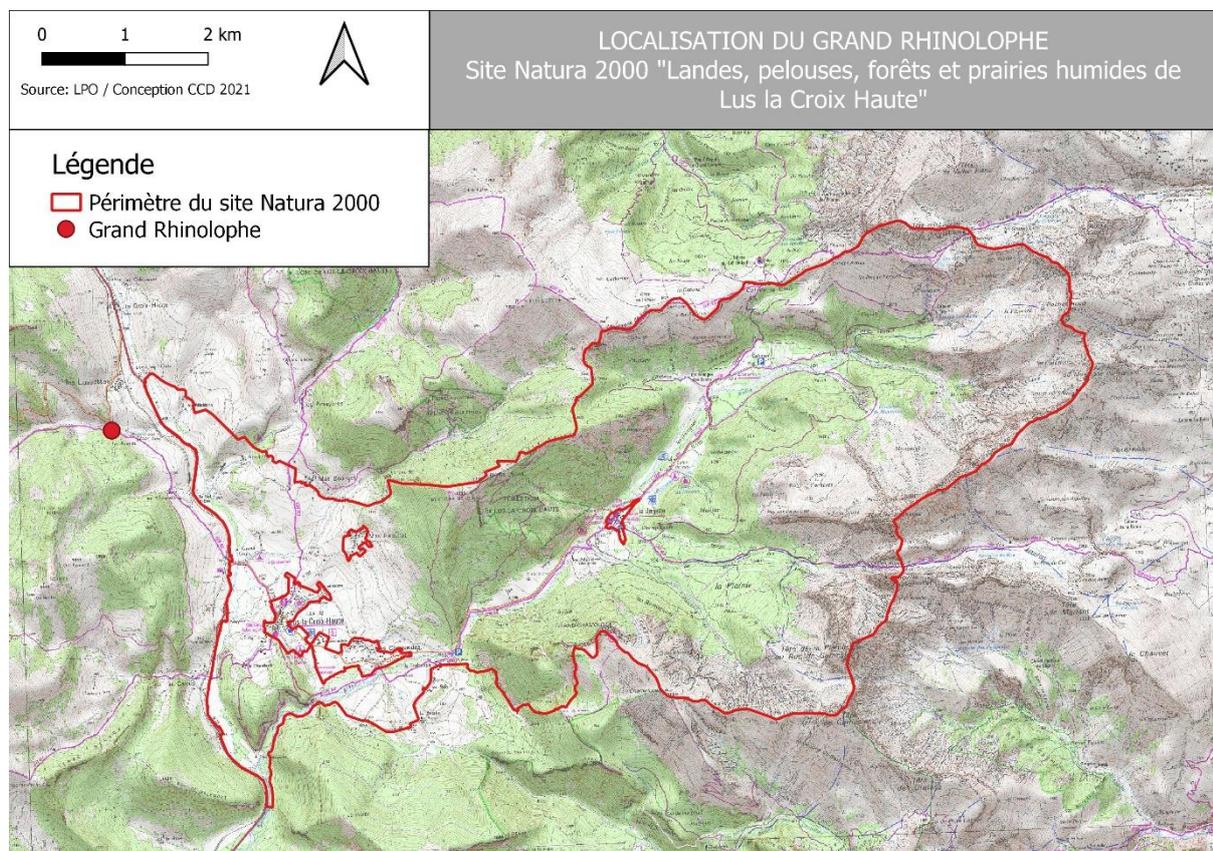
G2 Sensibilisation des publics

Sensibilisation du public et en particulier des propriétaires hébergeant des colonies

H2 Assurer la compatibilité des activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire

Prévoir des aménagements et maintenir les gîtes dans le bâti et les infrastructures

Localisation sur le site



Petit Murin
Myotis blythii

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
	II	Art 2	NT	EN



Thomas Cuypers

Descriptif

Envergure : 35-40cm

Diagnose :

Pelage gris brun sur le dos et blanc pur à jaunâtre sur le ventre

Période d'observation :

D'avril à septembre (mai- août étant la période la plus favorable)

Exigences écologiques

Le terrain de chasse du Petit Murin est généralement un terrain ouvert soumis à un climat chaud (pâtures, prairies, pelouses sèches à faciès d'embuissonnement sur calcaire...). Il se nourrit principalement d'orthoptères et de gros insectes qu'il attrape sur les graminées.

Evolution sur le site

Un observation d'un mâle capturé au filet sur la mare de la Jarjatte en mai 2007. Pas de nouvelles données depuis.

Menaces

- Dérangement
- Vermifuge
- Développement de l'éclairage public
- Démantèlement des routes de vol (ripisylves, recalibrage des cours d'eau, haies...)

Gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Pâturage extensif avec diversification des types de pâturage (ovin, bovin...)

A2 Raisonner les traitements anti-parasitaires

Limiter l'utilisation de vermifuges à forte rémanence

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Retard de fauche ou laisser des bandes enherbées (favorable aux insectes)

E2 Maintenir ou rétablir les routes de vol des chauves-souris
Conservation des haies

E3 Limiter l'impact de l'éclairage nocturne

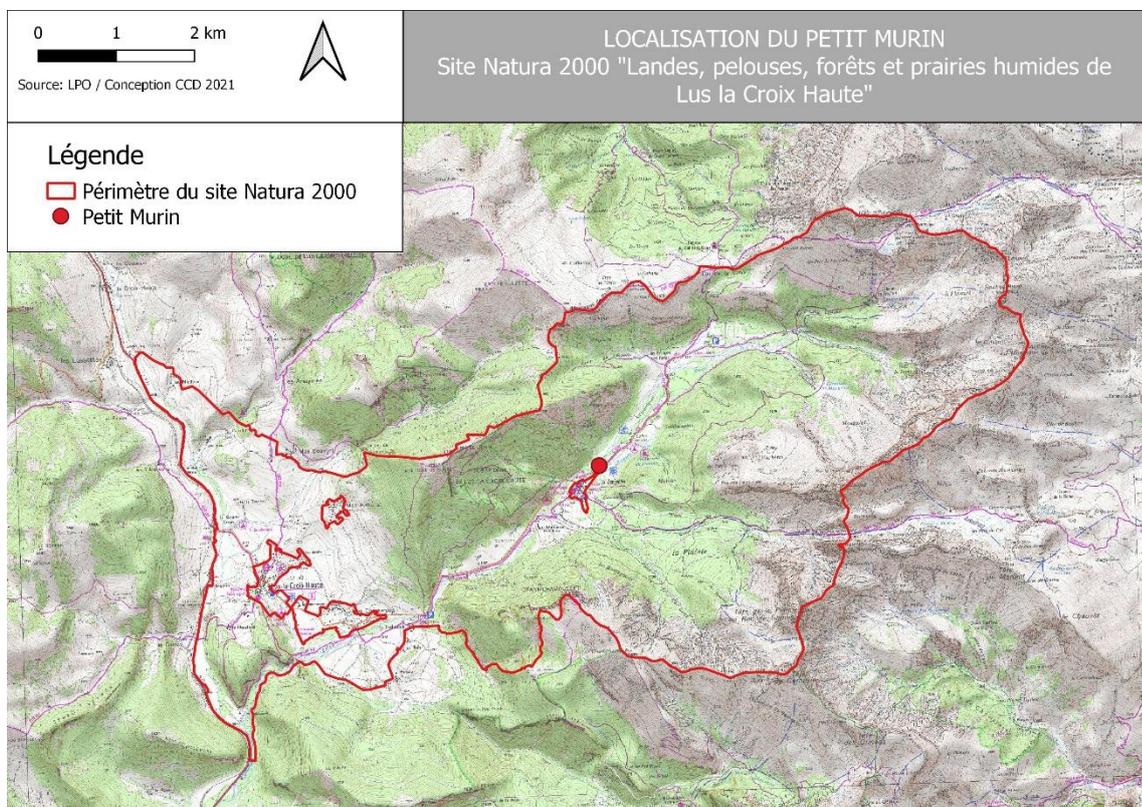
G2 Sensibilisation des publics

Sensibilisation du public et en particulier des propriétaires hébergeant des colonies

H2 Assurer la compatibilité des activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire

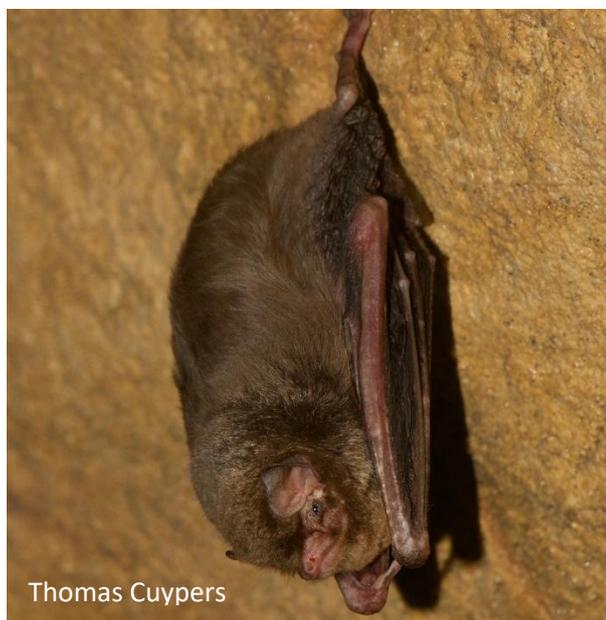
Prévoir des aménagements et maintenir les gîtes dans le bâti et les infrastructures

Localisation sur le site



Minioptères de Schreibers *Miniopterus schreibersii*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
	II	Art 2	VU	EN



Thomas Cuypers

Descriptif

Envergure : 30-34cm

Diagnose :

Front bombé avec des oreilles courtes et triangulaires. Pelage gris très fourni et ailes longues et étroites

Période d'observation :

D'avril à septembre (mai- août étant la période la plus favorable)

Exigences écologiques

En chasse, l'espèce occupe les milieux de plaine et de moyenne montagne. Essentiellement forestière, elle exploite les zones de lisière. Son régime alimentaire est en grande partie composé de papillons nocturnes.

Evolution sur le site

Espèce contactée à 6 reprises sur 4 parcours différents à différentes périodes (mai, juillet et août) montrant l'attractivité et la fréquentation régulière du site.

Menaces

- Dérangement
- Vermifuge
- Développement de l'éclairage public
- Démantèlement des routes de vol (ripisylves, recalibrage des cours d'eau, haies...)
- Destruction des milieux de chasse et de la ressource en insectes

Gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Pâturage extensif avec diversification des types de pâturage (ovin, bovin...)

A2 Raisonner les traitements anti-parasitaires

Limiter l'utilisation de vermifuges à forte rémanence

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Retard de fauche ou laisser des bandes enherbées (favorable aux insectes)

E2 Maintenir ou rétablir les routes de vol des chauves-souris

Conservation des haies

E3 Limiter l'impact de l'éclairage nocturne

G2 Sensibilisation des publics

Sensibilisation du public et en particulier des propriétaires hébergeant des colonies

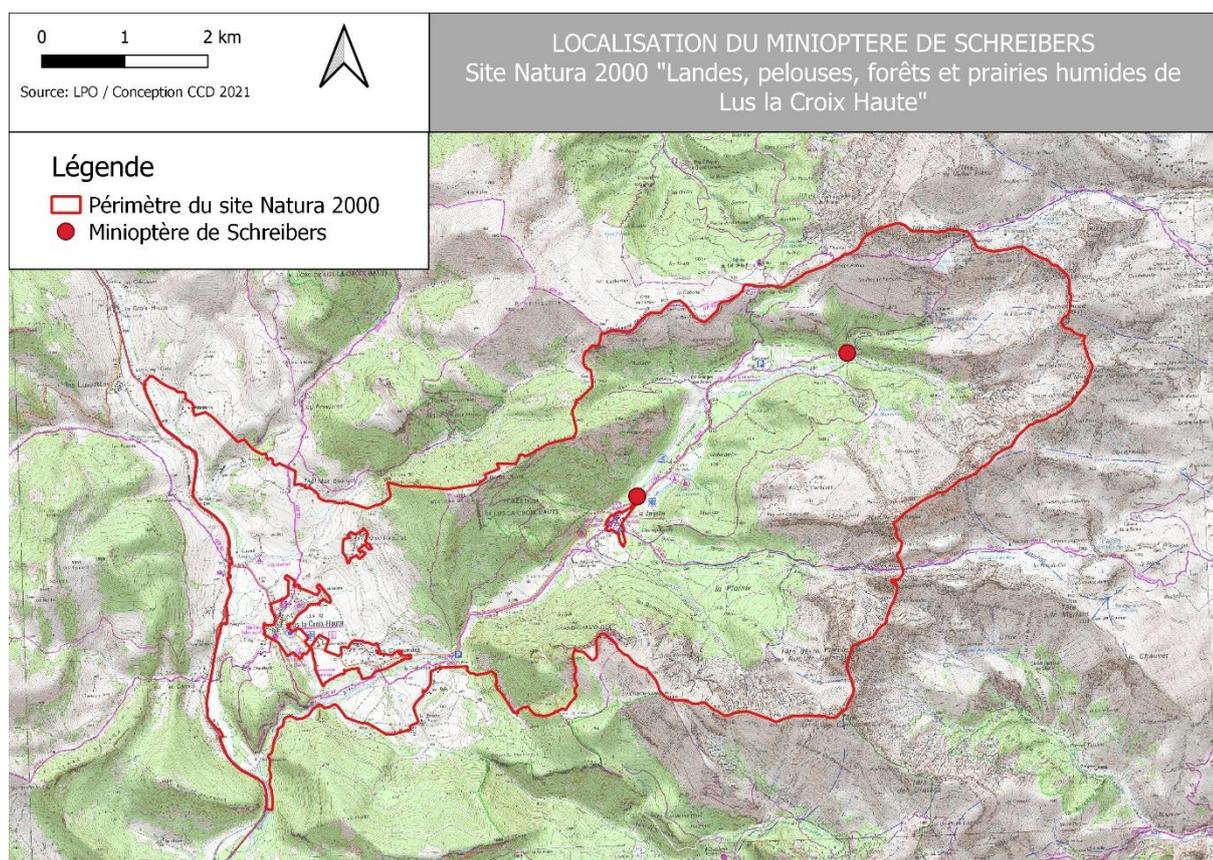
H2 Assurer la compatibilité des activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire

Prévoir des aménagements et maintenir les gîtes dans le bâti et les infrastructures

Localisation sur le site

Principaux sites : mare de la Jarjatte.

Autres sites : Fond de vallon de la Jarjatte et gorges du Riou Froid.



Murin à oreilles échancrées
Myotis emarginatus

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
	II	Art 2	LC	NT



Jan Svetlik

Descriptif

Envergure : 22-24 cm

Diagnose :

Pelage gris-brun épais et laineux avec peu de différence de teinte entre la face dorsale et ventrale. Oreilles de taille moyenne échancrées au 2/3 du bord externe du pavillon

Période d'observation :

D'avril à septembre (mai- août étant la période la plus favorable)

Exigences écologiques

Son régime alimentaire est original chez les chiroptères : diptères (essentiellement mouches) et araignées. Elle chasse autant en milieu forestier que prairial

Evolution sur le site

Une seule donnée de contact (mais à relativiser car l'espèce émet à portée réduite rendant difficile sa détection). Plusieurs colonies sont connues aux alentours du site

Menaces

- Dérangement
- Vermifuge
- Développement de l'éclairage public
- Démantèlement des routes de vol (ripisylves, recalibrage des cours d'eau, haies...)
- Destruction des milieux de chasse

Gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Pâturage extensif avec diversification des types de pâturage (ovin, bovin...)

A2 Raisonner les traitements anti-parasitaires

Limiter l'utilisation de vermifuges à forte rémanence

B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire

Conservation de la fûtée jardinée et diversification de la structure du boisement (maintien de parcelles d'âges variés)

Conservation des lisières de forêts

B2 Développer du bois sénescent

Laisser vieillir la forêt (conserver de très vieux arbres sur pied. La gestion optimale est de convertir certaines parcelles (0,5 ha minimum) en îlots de sénescence.

E2 Maintenir ou rétablir les routes de vol des chauves-souris

Conservation des ripisylves / haies/ lisières de forêt

E3 Limiter l'impact de l'éclairage nocturne

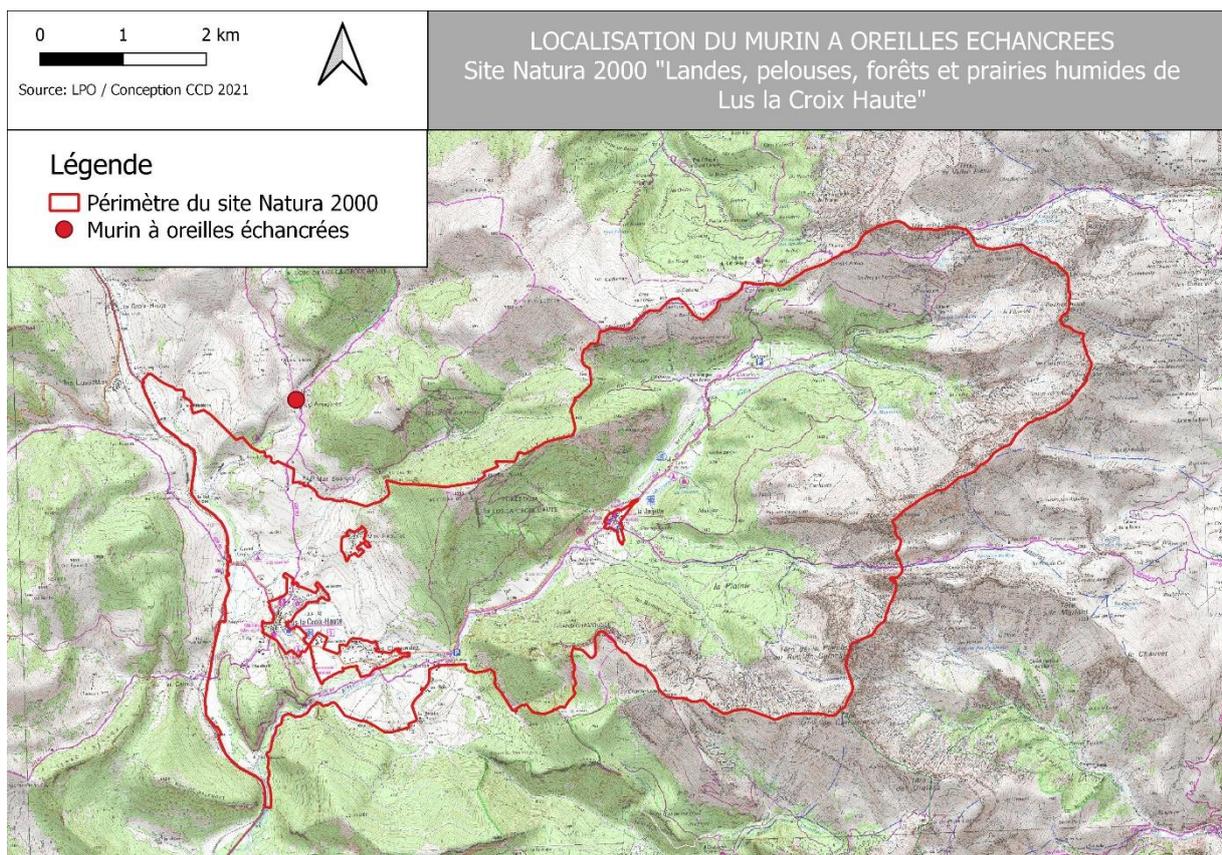
G2 Sensibilisation des publics

Sensibilisation du public et en particulier des propriétaires hébergeant des colonies

H2 Assurer la compatibilité des activités économiques, de loisirs et de développement urbain avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire

Prévoir des aménagements et maintenir les gîtes dans le bâti et les infrastructures

Localisation sur le site



Castor d'Europe
Castor fiber

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
III		Art 2	LC	



Descriptif

Taille : 1m (dont 29-31 cm de queue)

Diagnose :

Pelage blond, reflets roux. Queue aplatie, doigts palmés sur les membres postérieurs

Période d'observation :

Mœurs nocturnes

Exigences écologiques

Les conditions nécessaires à son implantation sont :

- Présence permanente d'eau
- Présence significative de formations boisées rivulaires avec prédominance de jeunes salicacées
- Faible pente de cours d'eau
- Absence de vitesse permanente élevée de courant
- Absence d'ouvrages hydroélectriques infranchissables et incontournables

Evolution sur le site

Apparition sans doute postérieure à 2005. Nombreuses traces de présence mais le statut de reproduction sur site n'a pas pu être validé

Menaces

- Risque d'impact si actions menées contre le Ragondin
- Coupe à blanc de ripisylve
- Barrages ou seuils infranchissables
- Endiguement ou canalisation des cours d'eau

Gestion

C2 Amélioration de la continuité écologique

Suppression ou aménagement des seuils infranchissables
Entretien des ripisylves

C5 Maintenir ou rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau

Eviter les endiguements ou la canalisation

F1 Améliorer les connaissances sur certains groupes d'espèces ou habitats

Réaliser un inventaire des barrages et de leur occupation

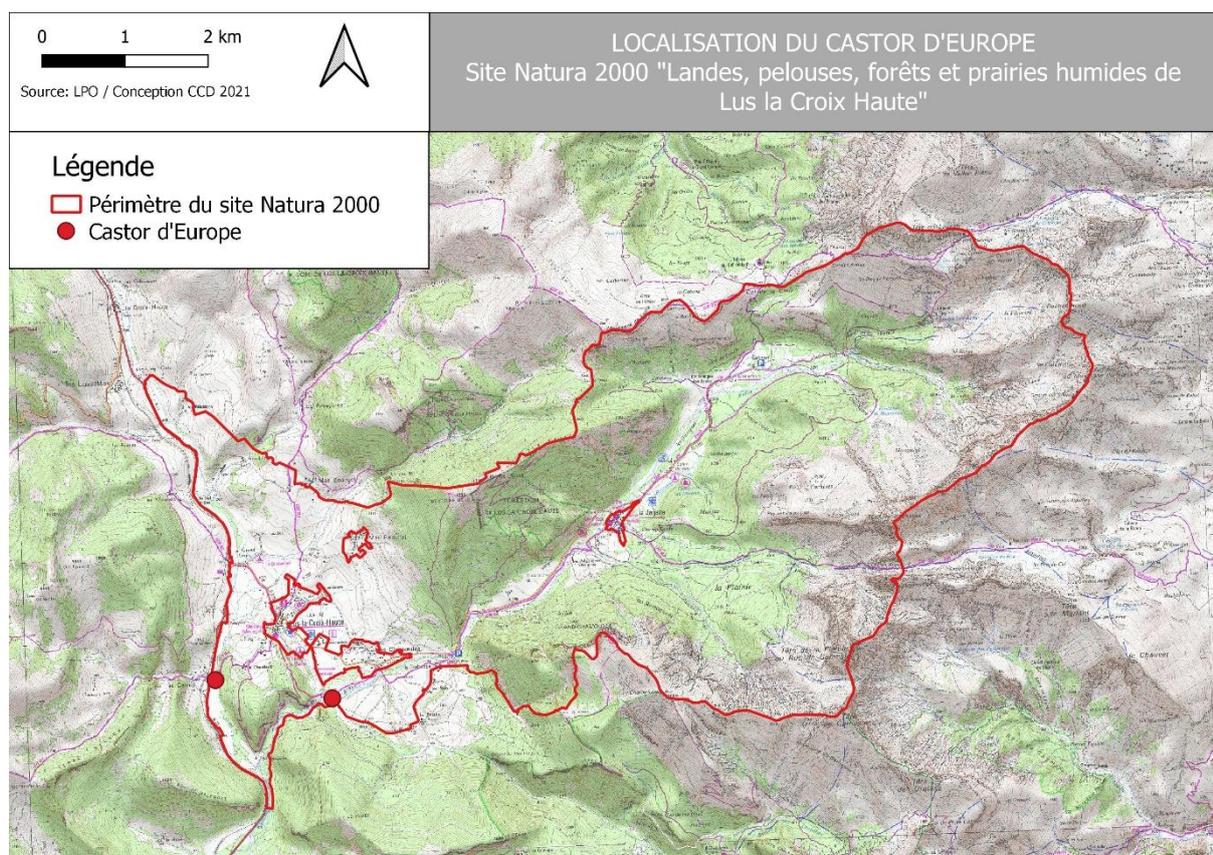
G2 Sensibilisation des publics

Sensibiliser les riverains à la présence du castor

H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Réaliser un accompagnement des porteurs de projet pour limiter la destruction des barrages et limiter l'endiguement ou la canalisation des cours d'eau

Localisation sur le site



Loup *Canis lupus*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
II		Art 2	VU	



Descriptif

Taille : 60 à 80 cm au garrot et 90 à 150cm de long

Diagnose :

Pelage gris tirant sur le jaune ou le brun

Période d'observation :

Mœurs nocturnes

Exigences écologiques

Animal social vivant en meute de 3 à 6 individus. Espèce carnivore, opportuniste qui adapte son régime alimentaire aux proies disponibles. On la rencontre dans une grande diversité de milieux

Evolution sur le site

1 meute évoluant sur le Vallon de la Jarjate/trincanet

Menaces

- Dérangement
- Braconnage
- Risque d'hybridation avec le chien

Gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Rationalisation forte de l'exploitation des estives notamment avec le recours au gardiennage permanent des troupeaux

A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage

Ouverture des milieux en déprise pour limiter la prédation

G2 Sensibilisation des publics

Sensibiliser les riverains à la présence du loup

Rosalie des Alpes
Rosalia alpina

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
II		Art 2		VU



Descriptif

Taille : 15-38 mm

Diagnose :

Coloration gris bleuté avec des taches noires sur les élytres. Longues antennes avec des touffes de soies noires et raides

Période d'observation :

Essentiellement de mi-juillet à mi-août en montagne

Exigences écologiques

Les adultes ont une activité diurne et sont généralement observés sur le bois mort et sur les bois venant d'être abattus. Les larves se nourrissent de bois mort et se développent principalement sur des hêtres.

Evolution sur le site

Inconnue

Menaces

- Diminution de la proportion de vieux arbres
- Disparition des hêtres

Gestion

B2 Développer du bois sénescent

Conserver les hêtres/ export avant période de ponte

Conserver sur place les cimes mortes des arbres pouvant être utilisées par la Rosalie

Ecaille chinée*
*Euplagia quadripunctaria**

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
-	-	-	-	-



Descriptif

Taille : 21-29 mm

Diagnose :

Ailes postérieures rouges avec quatre gros points noirs. Ailes antérieures noires zébrées de jaune

Période d'observation :

Essentiellement de fin juin à fin août pour l'adulte, en fin d'après midi

Exigences écologiques

Les adultes ont une activité diurne et nocturne
Les chenilles, polyphages, se nourrissent principalement la nuit et se cachent le jour sous les feuilles

Evolution sur le site

Menaces

- Aucune recensée

Gestion

Pas de gestion nécessaire

Azuré de la Sanguisorbe
Phengaris teleius

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
II	-	Art 2	VU	EN



Y. Baillet

Descriptif

Taille : 16-18 mm

Diagnose :

Dessus de l'aile bleu, dessous grisâtre. L'aile postérieure est marquée de plusieurs points noirs dont la disposition est caractéristique.

Période d'observation :

Les périodes de vol coïncideraient avec la floraison de la Grande Sanguisorbe, de fin juin à début août (date à affiner sur le site).

Exigences écologiques

La présence de l'Azuré de la Sanguisorbe est liée à celle de sa plante hôte, la Grande Sanguisorbe sur laquelle il pond ses œufs mais également de celle de la fourmi du genre *Myrmica* puisque la chenille passe une partie de son cycle au sein de leur fourmilière.

Evolution sur le site

Sans doute présence rare. (à confirmer).

Menaces

Disparition de la plante hôte (Grande Sanguisorbe) ou de la fourmi hôte.
Pratiques agricoles (fauche, pâturage) non adaptée à l'espèce
Fermeture des milieux sur certaines parcelles
Urbanisation

Gestion

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Adapter les périodes de fauches ou a minima créer des bandes refuges sur les prairies à Grande Sanguisorbe afin de permettre l'expression de cette dernière

F1 Amélioration des connaissances sur certains groupes d'espèces ou d'habitats

Recherche d'imago en période de vol de fin juin à début août

Cartographie des stations de la plante hôte

Inventaire des fourmis hôtes

Chabot *Cottus gobio*

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
-	-	-	LC	-



Descriptif

Taille : 10-15 cm

Diagnose :

Corps en forme de massue avec tête large et aplatie. Ses capacités de mimétisme le rendent difficilement observable

Période d'observation :

Exigences écologiques

Cette espèce apprécie les substrats de graviers dans lequel elle se cache. Elle recherche des eaux à fort courant et fraîches

Evolution sur le site

Observée en régression sur le site aval du Buëch, le Chabot trouverait sur le site de Lus-le-Croix-Haute un réservoir biologique

Menaces

- Réchauffement des eaux
- Changement de substrat des cours d'eau
- Présence de seuils de plus de 20cm

Gestion

C2 Amélioration de la continuité écologique

Suppression des seuils de plus de 20cm ne permettant pas une remontée de l'espèce

H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Eviter les prélèvements qui induisent des réchauffements thermiques

Eviter les modifications du milieu

Buxbaumie verte
Buxbaumia viridis

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
I	-	Art1	-	-



Descriptif

Taille : capsule de moins de 1 cm

Diagnose :

Période d'observation :

Protection

Exigences écologiques

- La mousse ne se développe que sur le bois en situation de décomposition avancée, principalement des conifères.
- Elle s'établit dans des zones ombragées et avec des conditions de forte humidité

Evolution sur le site

Inconnue

Menaces

- Forte éclaircies du couvert forestier
- Drainage des zones humides en forêt
- Peuplements trop jeunes
- Changement de la nature des essences productrices de bois morts

Gestion

B2 Développer du bois sénescent

C1 Maintien et restauration des zones humides et des annexes hydrauliques
Conservation des zones humides en forêt

H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

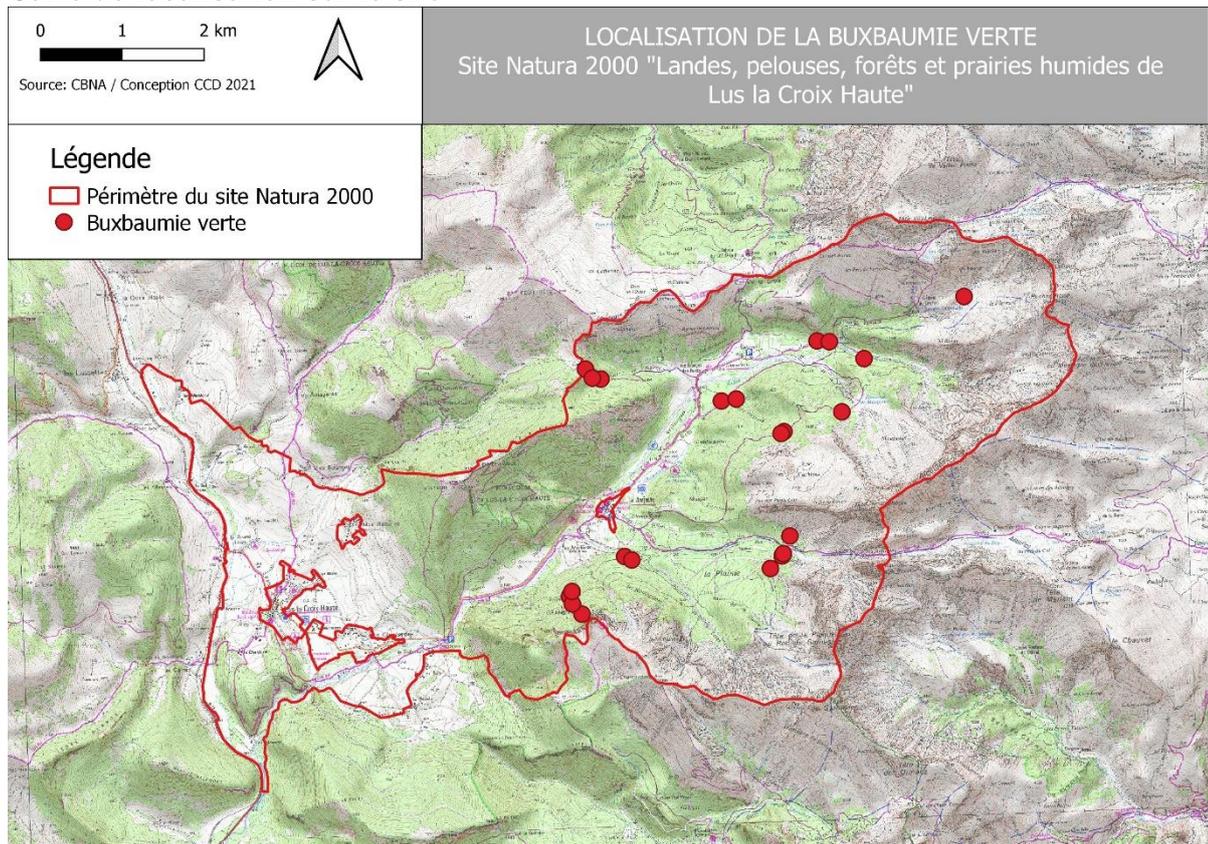
Limitier les fortes éclaircies sur les secteurs à buxbaumie

Interdire le drainage sur les secteurs à buxbaumie

Limitier le changement d'essence sur les secteurs à Buxbaumie

Localisation sur le site

Carte de localisation sur le site



Sabot de Vénus
Cypripedium calceolus

Convention de Berne	Convention de Bonn	Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
I	-	Art1	NT	LC



Descriptif

Taille : 20 à 60cm

Diagnose : Les feuilles (3 à 5) sont largement lancéolées, légèrement pubescentes, engainantes et fortement nervées. La fleur, très grande (5 à 12 cm), est généralement solitaire, parfois par deux. Les 3 sépales, dont deux fusionnés, et les 2 pétales latéraux sont étroitement lancéolés, plus ou moins vrillés, étalés, brun sombre à rougeâtre. Le labelle est jaune vif, long de 3 à 5 cm, creusé et renflé en forme de sabot.

Période d'observation : mai à juillet en floraison

Exigences écologiques

Espèce de demi ombre, le Sabot de Vénus affectionne en particulier les forêts claires, les clairières et lisières forestières à l'étage montagnard.

Principalement dans les hêtraies, hêtraies-sapinières, sapinières-pessières, et les lisières et clairières associés (ourlets). Sensible à un éclaircissement excessif comme à un couvert trop important, ainsi qu'à l'acidification marquée du sol

Evolution sur le site

Menaces

- Densification du couvert et fermeture excessive
- Cueillette

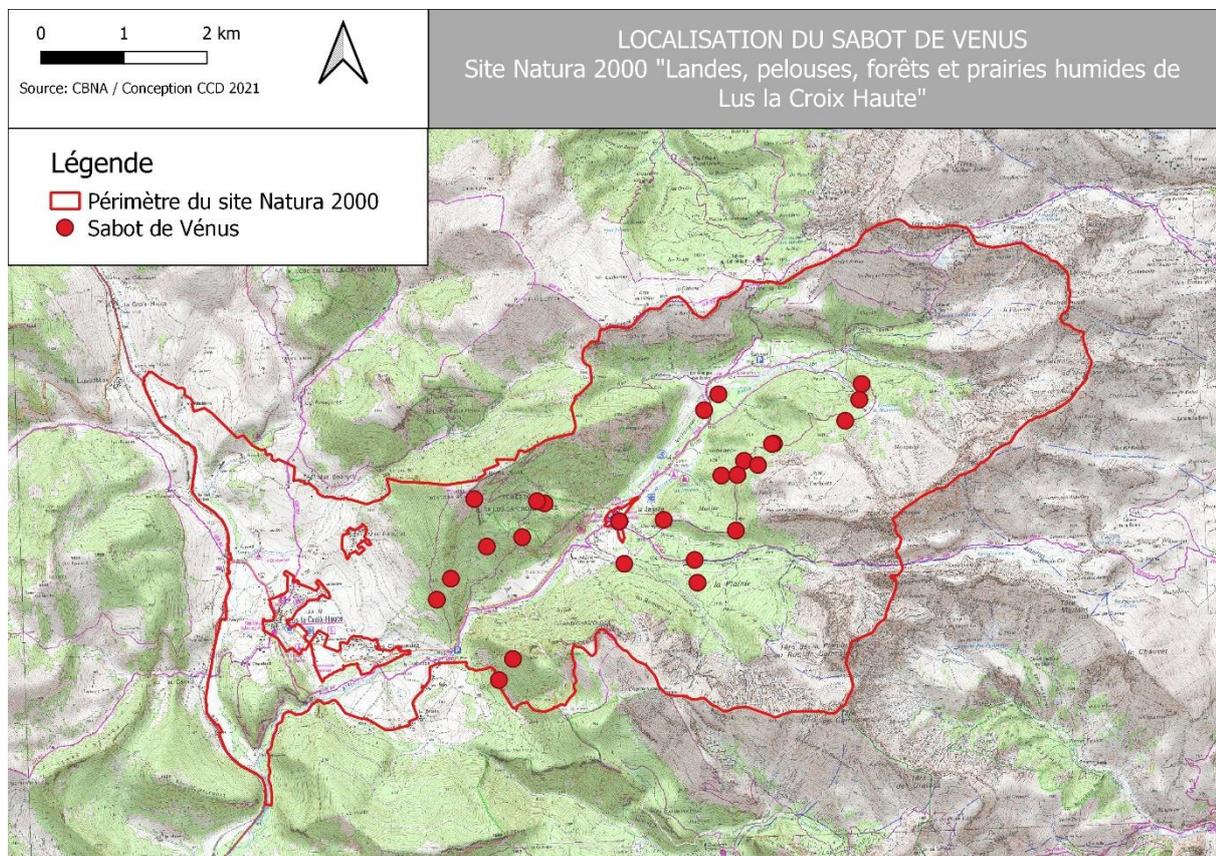
Gestion

B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire
Doser la mise en lumière au niveau des lisières et des clairières

G2 Sensibilisation des publics

Communication sensibilisation pour éviter les cueillettes et le piétinement

Localisation sur le site



Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.

Code Natura : 3140



Lac du Lauzon

Description de l'habitat

L'habitat englobe toutes les communautés d'eaux douces de bordures ou des parties profondes des lacs, gravières, étangs, mares, dans lesquelles les characées constituent soit des végétations à l'état pur, soit des végétations mixtes de charophycées et de végétaux supérieurs, formant des transitions vers les associations marginales de phanérogames.

Cortège floristique caractéristique

Chara vulgaris, *Callitriche*

Alliance phytosociologique

Charetea fragilis

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Lac du Lauzon et Jarjatte	Inconnu	1,11	0.03%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Eutrophisation, envasement, développement des hélophytes et embroussaillement
Facteurs humains		Piétinement et érosion des berges, promeneurs, troupeaux Assèchement et drainage

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Limiter la fréquentation des animaux (éviter le souillement de l'eau et l'érosion des berges) : aménagement d'abreuvement sur l'un des côtés et installation d'un abreuvoir indépendant à proximité.

C1 Maintien et restauration des zones humides et des annexes hydrauliques

Limiter eutrophisation, envasement et développement des hélophytes

Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles

Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau. Cette mesure est plutôt à destination des mares de la Jarjatte, le Lac du Lauzon n'est pas concerné par cette mesure.

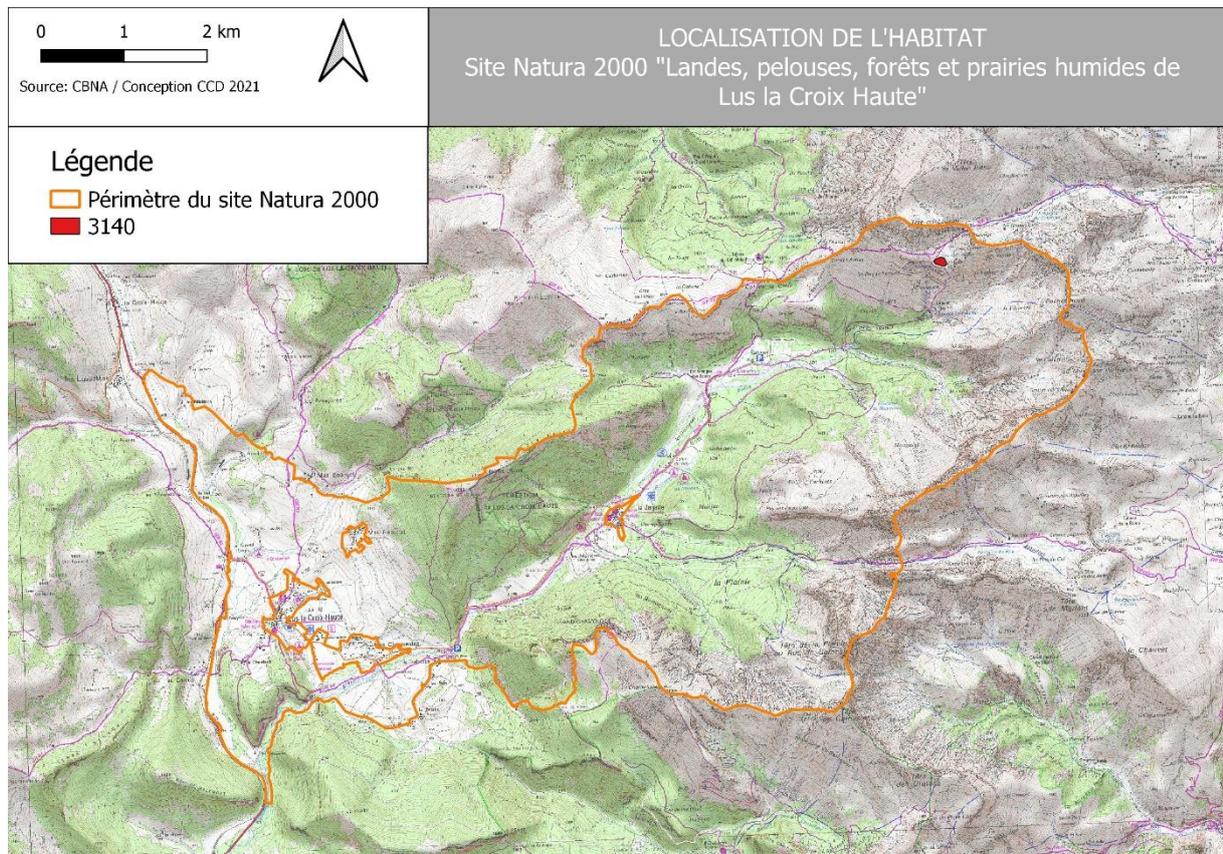
H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Limitier la fréquentation touristique aux abords directs des lacs

G2 Sensibilisation des publics

Sensibiliser les publics à la problématique de l'érosion des berges

Carte de localisation sur le site



Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Salix elaeagnos*

Code Natura : 3240



Description de l'habitat

Formé par des peuplements arbustifs de 2 à 4m de hauteur de *Salix* spp., *Alnus* spp et *Betula* spp, cet habitat pionnier s'implante sur les bancs d'alluvions le long des cours d'eau caractérisés par une forte pente. Il est établi par taches dans le lit mineur des rivières montagnardes en tresse ou en étroits cordons le long des petits cours d'eau

Cortège floristique caractéristique

Saule Drapé (*Salix elaeagnos*), Saule pourpre (*Salix purpurea*)

Alliance phytosociologique

Salicion eleagni

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Présent linéaire fragmentaire le long du Buëch	Moyen : - Peuplement perturbé par les crues régulières. - Les berges boisées s'effritent à certains endroits.	9,27 ha	0,25%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Dynamique naturelle des crues	Changement climatique
Facteurs humains	Préservation de la dynamique des cours d'eau	Aménagements impactant la dynamique naturelle des cours d'eau

Préconisation de gestion

C3 Maintenir ou rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau

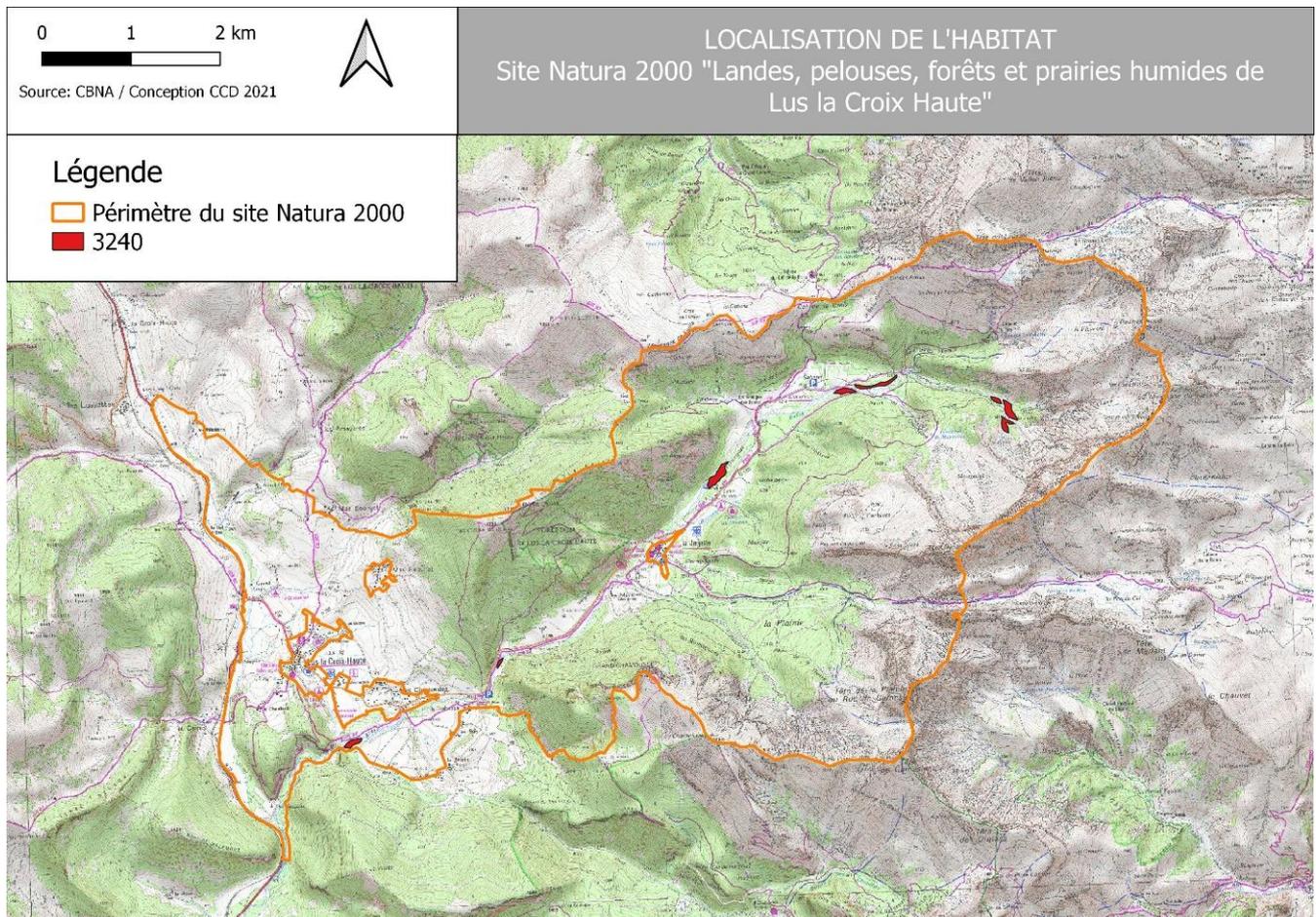
Autant que possible, veiller à la protection de l'hydrosystème, de sa dynamique et de son environnement et laisser faire la dynamique naturelle. Eviter notamment le recalibrage du milieu.

Si nécessaire, traiter l'excédent d'alluvions. Traiter en particulier les ravins des Corps et d'Ardaly (érosion naissante). Curage léger visant à recentrer le lit en résorbant le bombement central ; redynamisation de graviers

H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Limiter les aménagements impactant la dynamique naturelle des cours d'eau

Carte de localisation sur le site



Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

Code Natura : 6410

Description de l'habitat

Groupement riche en espèces sur sols calcaires, sols pauvres et soumis à une forte fluctuation du niveau d'eau

Cortège floristique caractéristique

Molinia caerulea (Molinie bleutée),
Colchicum autumnale (Colchique d'automne),
Potentilla erecta (Potentille tormentille)

Alliance phytosociologique

Eu-Molinion caerulea

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Bon	0.91	0.03%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		
Facteurs humains	Pâturage et fauche raisonnée	Drainage

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés

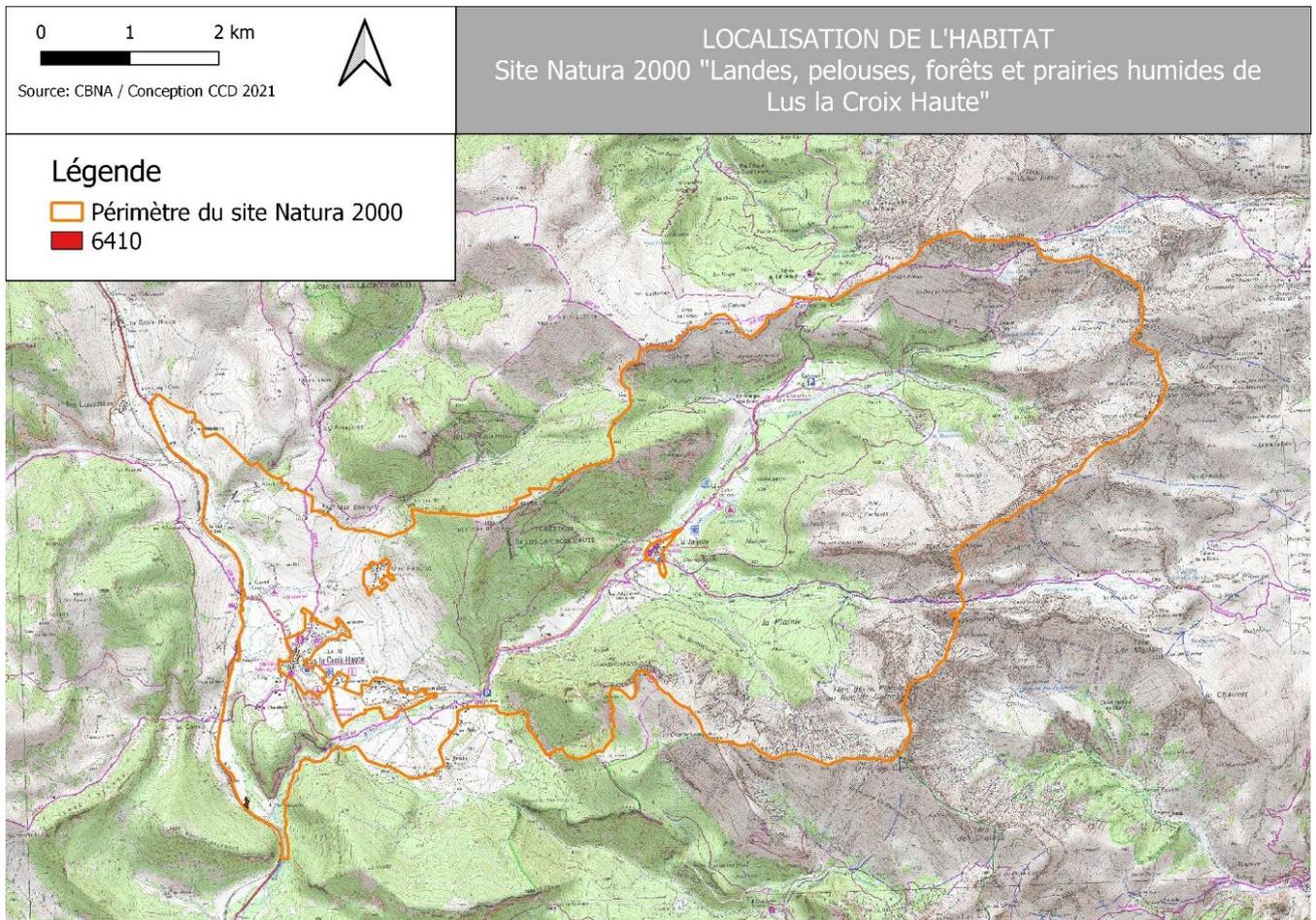
A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Fauche tardive avec exportation. Limiter l'apport d'engrais

H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Interdire le drainage sur les secteurs à 6410

Carte de localisation sur le site



Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Code Natura : 6430

Description de l'habitat

Végétation de hautes herbes de type mégaphorbiaie et lisières forestières. Il s'agit de prairies élevées pouvant dépasser un mètre de hauteur et présentant des faciès constitués par des espèces nitrophiles et hygrophiles.

Cortège floristique caractéristique

Silene dioica (silène dioïque), Geum urbanum (Benoite des villes), Aegopodium podagraria (Herbe au goutteux), Alliaria petiolata (Alliaire petiolée)

Alliance phytosociologique

Geo-Alliarion

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Le long des haies bocagères du Lunel et autour des prairies de Lus	Bon	34,24	0,94%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Reconquête forestière
Facteurs humains	Maintien du niveau des eaux	Modification du régime hydraulique et captage d'eau Piétinement et tassement du sol (tourisme, ouverture de pistes forestières...)

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Fauche tardive avec exportation

B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire

Conservier le mode de débardage par lançage, qui permet le maintien des forêts de ravins et par conséquent des mégaphorbiaies

C4 Gestion des espèces exotiques envahissantes

Limitier la propagation d'espèces exotiques envahissantes voire les éradiquer

H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Limiter les captages d'eau et les modifications du régime hydrique

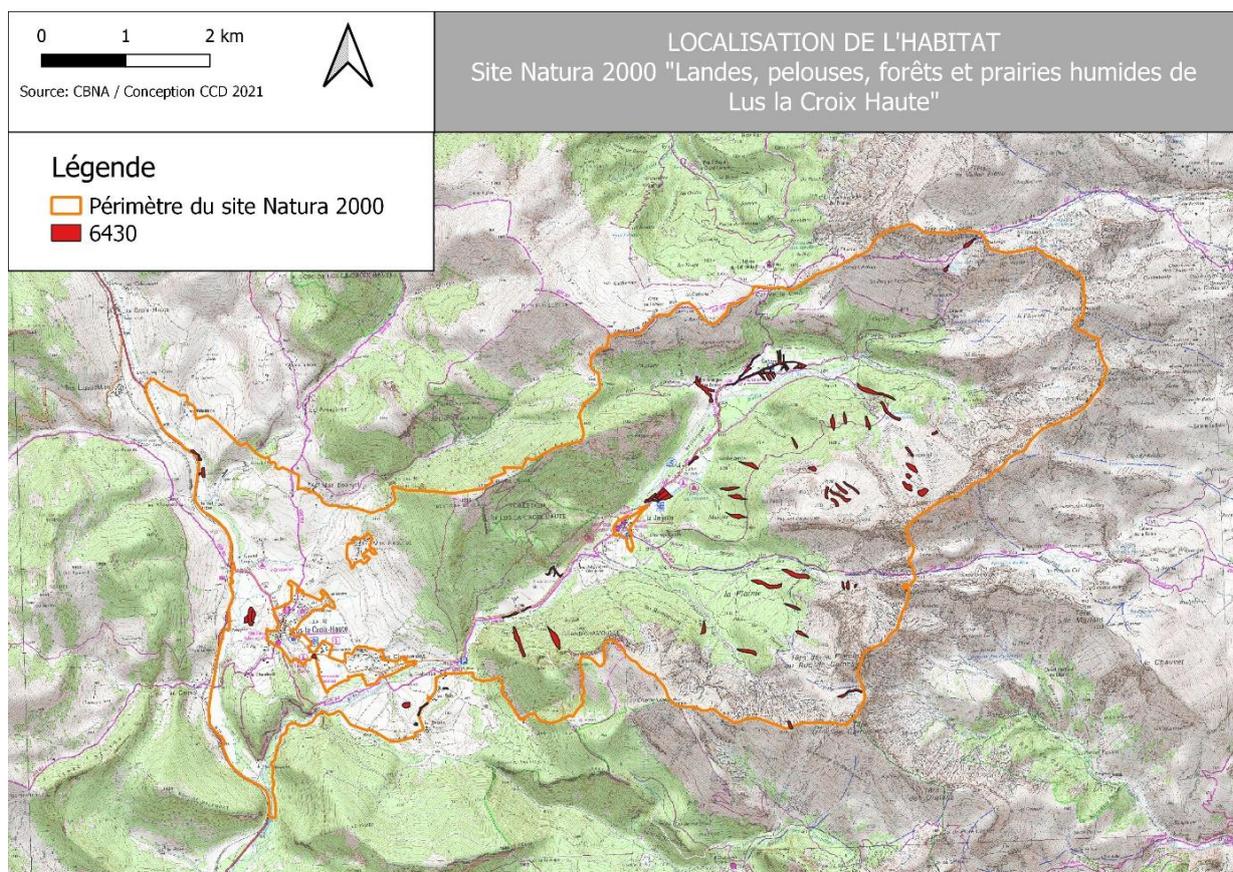
H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et habitats d'intérêts communautaire

Eviter la création de piste sur l'habitat

H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Limiter la fréquentation touristique aux abords directs de l'habitat

Carte de localisation sur le site



Tourbières hautes actives

Code Natura : 7110

Description de l'habitat

Tourbières acides, ombrotrophes, pauvres en nutriments minéraux, soutenues principalement par l'eau de pluie, avec un niveau d'eau généralement plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation pérenne dominée par des bosses *Sphagna* colorées permettant la croissance de la tourbière.

Cortège floristique caractéristique

Non étudié

Alliance phytosociologique

A préciser

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Inconnu	0.98	0.03%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Développement ligneux
Facteurs humains	Pâturage raisonné	Enrésinement, drainage ; surpâturage ou souspâturage

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

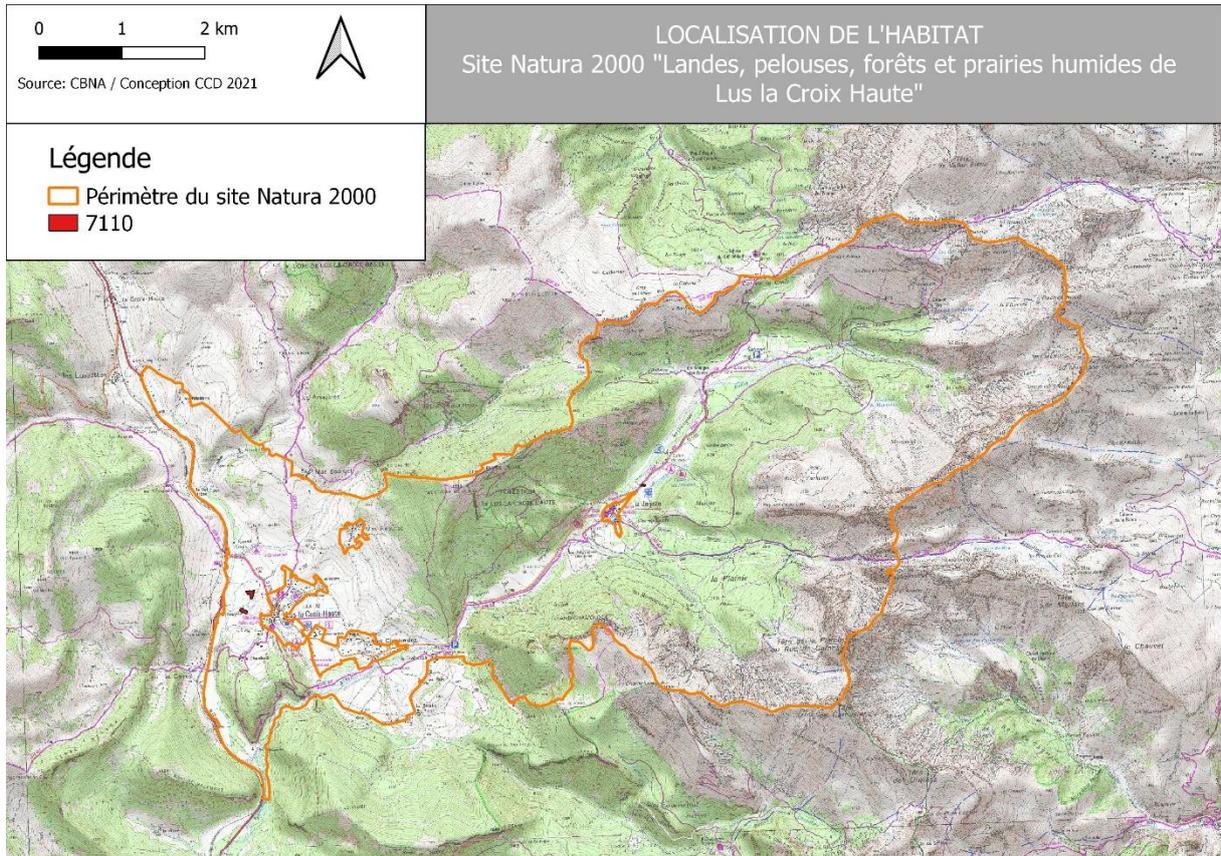
A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage

Maintenir le milieu ouvert si envahissement par des ligneux

H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Interdire le drainage sur les secteurs à tourbière

Carte de localisation sur le site



Tourbières basses alcalines

Code Natura : 7230

Description de l'habitat

Se développant sur des sols tourbeux très humides, les bas-marais sont constitués d'une végétation basse, n'excédant pas 30 cm de haut en moyenne. Assez dense, celle-ci associe des mousses, des petites cypéracées à feuilles fines : petites laïches, linaigrettes, choins et scirpes avec diverses plantes à fleurs : joncs, grassettes, orchidées.

Cortège floristique caractéristique

Carex davalliana (Laiche de Davall), Carex rostrata (Laiche à urticule terminée en bec)

Alliance phytosociologique

Caricitetalia davalianae

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Etage montagnard, de bas de vallée en bord de ruisseau, près de la Jarjatte	bon	1,2 d'après le docob de 2003	?

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Fermeture du milieu
Facteurs humains		Drainage

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Ajuster la charge pastorale à la ressource fourragère du milieu (0,3 à 0,8 UGB/ha)

A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillement

Maintenir le milieu ouvert ;

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Fauche de type centrifuge.

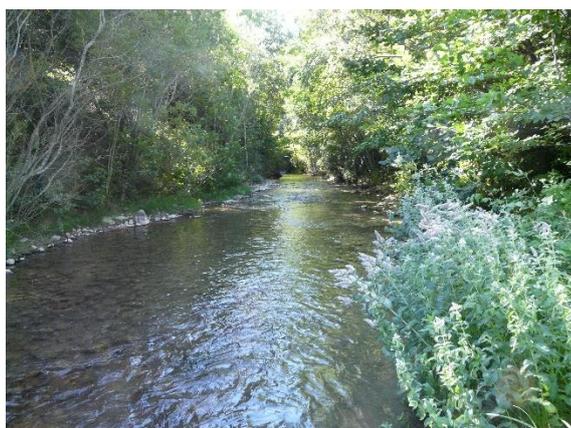
H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Interdire le drainage sur les secteurs à tourbière

Carte de localisation sur le site

Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)*

Code Natura : 91E0



Description de l'habitat

Ces habitats sont des forêts riveraines d'Aulne glutineux et de Frêne commun qui occupent le lit majeur des cours d'eau (recouvert d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières). On les retrouve en situation de stations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine, ou en bordure de sources ou de suintements, mais bien drainée et aérés pendant les basses eaux.

Cortège floristique caractéristique

Alnus glutinosa (Aulne glutineux), *Fraxinus excelsior* (Frêne commun)

Alliance phytosociologique

A préciser

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Moyen	32,93	0.91%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Hydrosystème avec variation de nappe Inondations	Perturbations naturelles (crues) induisant un retour vers des peuplements moins mûres
Facteurs humains	Préservation de la dynamique du cours d'eau	Coupes rases du linéaire boisé Développement de plantes invasives Plantation de peuplier

Préconisation de gestion

C2 Amélioration de la continuité écologique

En l'absence de risque d'embâcle, conserver les vieux arbres ou morts pour la faune. Sinon, ôter les embâcles ne permettant pas les écoulements

C3 Maintenir ou rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau

Eviter le recalibrage des cours d'eau et la régulation excessive des débits.

C4 Gestion des espèces exotiques envahissantes

Limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes voire les éradiquer

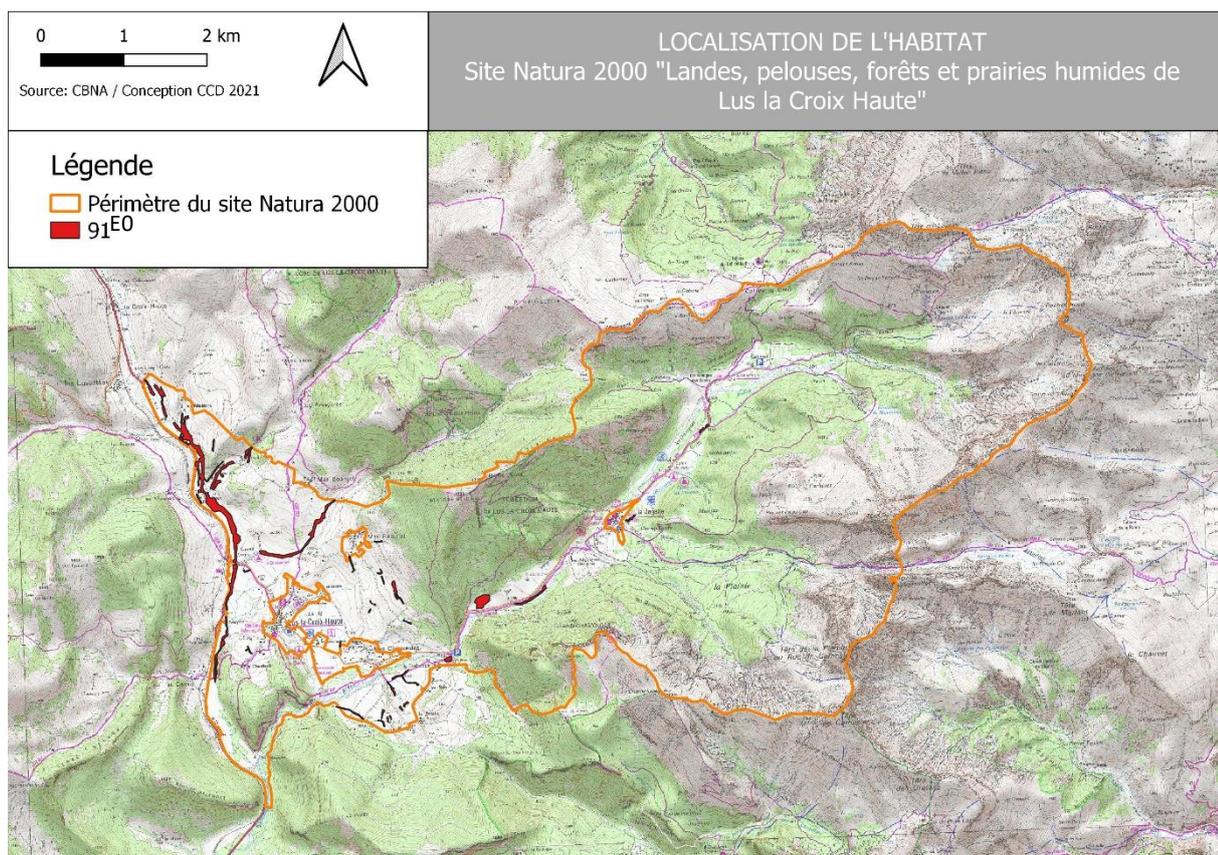
H1 Accompagner les collectivités et les porteurs de projets pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans l'évaluation des incidences

Eviter le recalibrage des cours d'eau et la régulation excessive des débits.

Limiter les coupes le long des cours d'eau

Interdire les plantations d'exploitation de peuplier

Carte de localisation sur le site



Landes sèches européennes

Code Natura : 4030

Description de l'habitat

Cet habitat est largement développé à l'étage montagnard jusqu'aux limites inférieures de l'étage subalpin à toutes les expositions mais préférentiellement en soulane. Il est présent sur des versants rocailleux et squelettiques, avec des sols pauvres et peu profonds, développés sur substrats siliceux avec pH acide à très acide.

L'habitat forme des landes d'aspect assez uniforme, généralement pauvres en espèces et dominées par la Callune.

Cortège floristique caractéristique

Calluna vulgaris (Callune), Pinus sylvestris (Pin sylvestre), Genista pilosa (Genet velue)

Alliance phytosociologique

Calluno-genistion pilosae

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Localisé au niveau des affleurements de grès en amont de Mas Rebuffat	Inconnu	1.29	0.04%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Evolution vers des formations ligneuses
Facteurs humains	Pâturage extensif	

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Un pâturage extensif permet d'entretenir le milieu malgré un intérêt fourrager limité

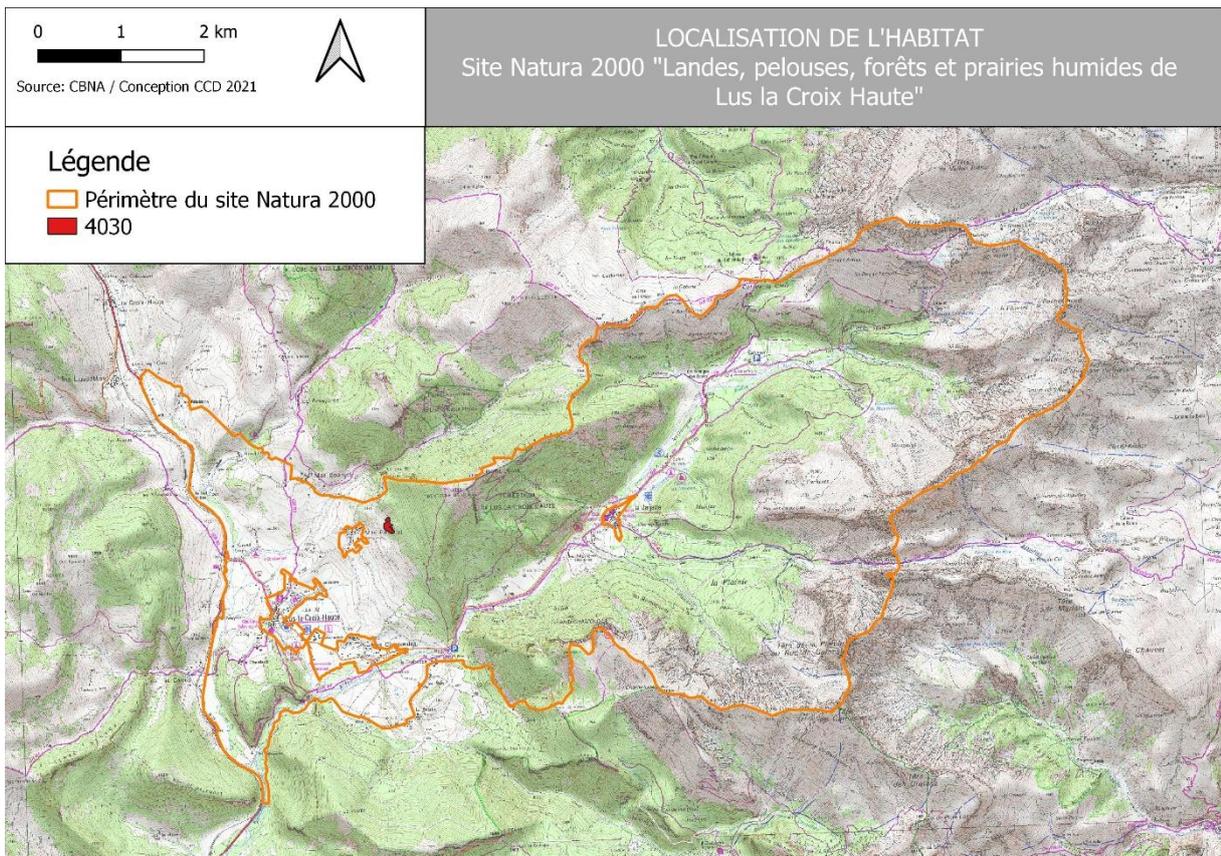
A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage

Rajeunissement préconisé tous les 10 ans par gyrobroyage ou fauche avec exportation

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Rajeunissement préconisé tous les 10 ans par gyrobroyage ou fauche avec exportation

Carte de localisation sur le site



Landes alpines et boréales

Code Natura : 4060

Description de l'habitat

Deux formations différentes

- 31.44 Landes à Ericacées naines

Landes basses naturelles et stables. Ses localisations sont caractérisées par un vent fort ne permettant pas à la neige de s'installer. L'habitat est donc soumis à des températures très basses sur une longue période.

- 31.42 Landes à Rhododendron ferrugineux

Ces landes sont installées à l'étage subalpin en ubac. Le Rhododendron qui les compose étant sensible au froid, elles nécessitent une couverture neigeuse importante. Elles évoluent vers divers types forestiers (sapinières pessières)

Cortège floristique caractéristique

(31.44) *Empetrum nigrum*, *Carex capillaris*, *Vaccinium uliginosus*, *V. myrtillus*, *Arctostaphylos alpina*, *Huperzia selago*, *Rhododendron ferrugineum*.
(31.42) *Salix laggeri*, *Aquilegia alpina*, *Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium ssp.*

Alliance phytosociologique

Empetro-Vaccinion (31.44) ou *Rhodo-Vaccinion* (31.42)

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Inconnu	29,27	0.80%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Enneigement (31.42)	Fermeture par les ligneux (pins sylvestres, pins à crochets) pour 31.42
Facteurs humains	Pâturage raisonné	Surpâturage précoce

Préconisation de gestion

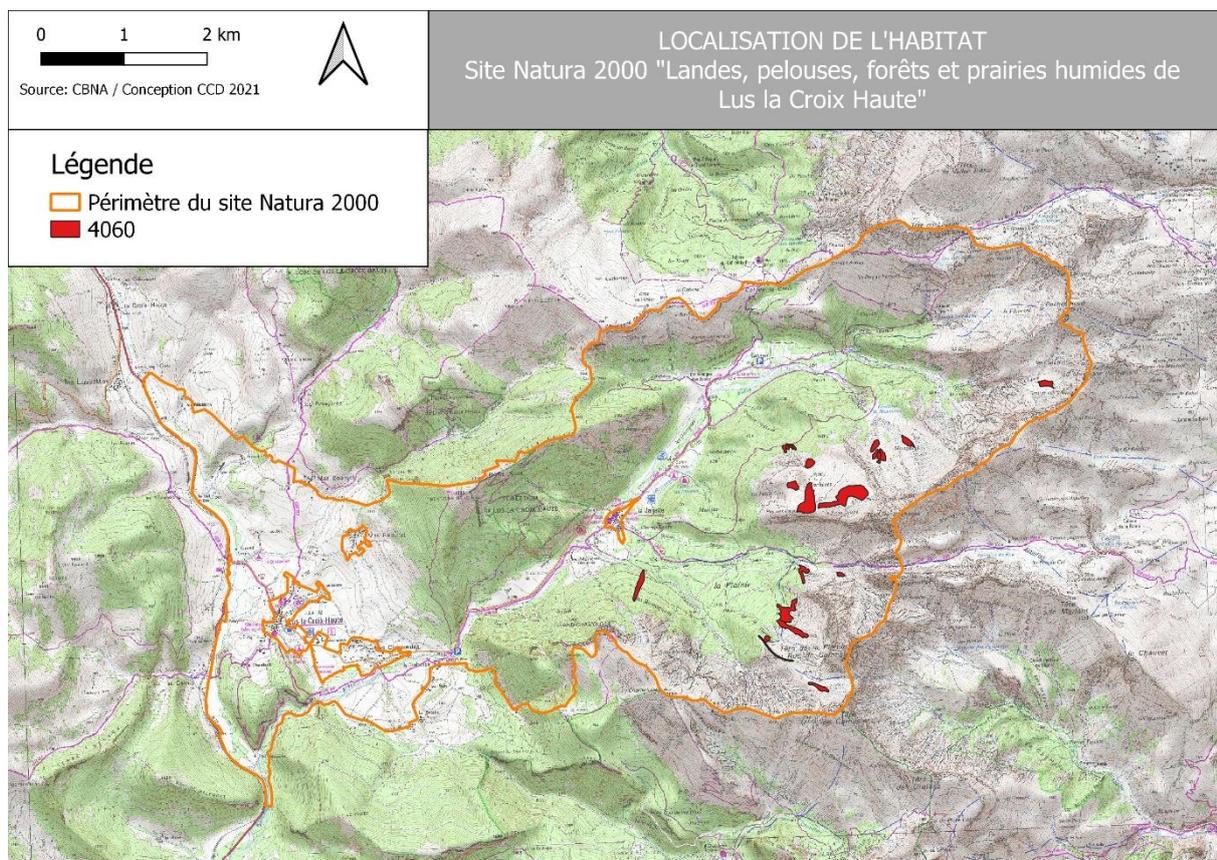
A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Pâturage extensif tardif après la fonte des neiges et le ressuyage pour éviter la dégradation des sols et le déprimage de la végétation herbacée (31.44)

A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage

Sur 31.42, un débroussaillage peut être nécessaire couplé avec un pâturage précoce à chargement instantané fort et suivi d'un entretien annuel par pâturage.

Carte de localisation sur le site



**Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses
(*Berberidion p.p.*)**

Code Natura : 5110

Description de l'habitat

Peuplement très dense de buis, souvent difficilement pénétrable, accompagné d'une végétation herbacée pauvre. Ces formations se développent sur des pentes fortes, rocheuses ou à sols superficiels, en station chaude, notamment au sommet de corniches calcaires. Ces formations primaires sont stables.

Cortège floristique caractéristique

Buxus sempervirens (Buis)
Amelanchier ovalis (Amelanchier)

Alliance phytosociologique

A déterminer

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Sur parois les plus basses du site : au-dessus du Lunel, de la Jarjatte et des crêtes de Clairét	Bon (en phase d'expansion)	30,60	0.84%

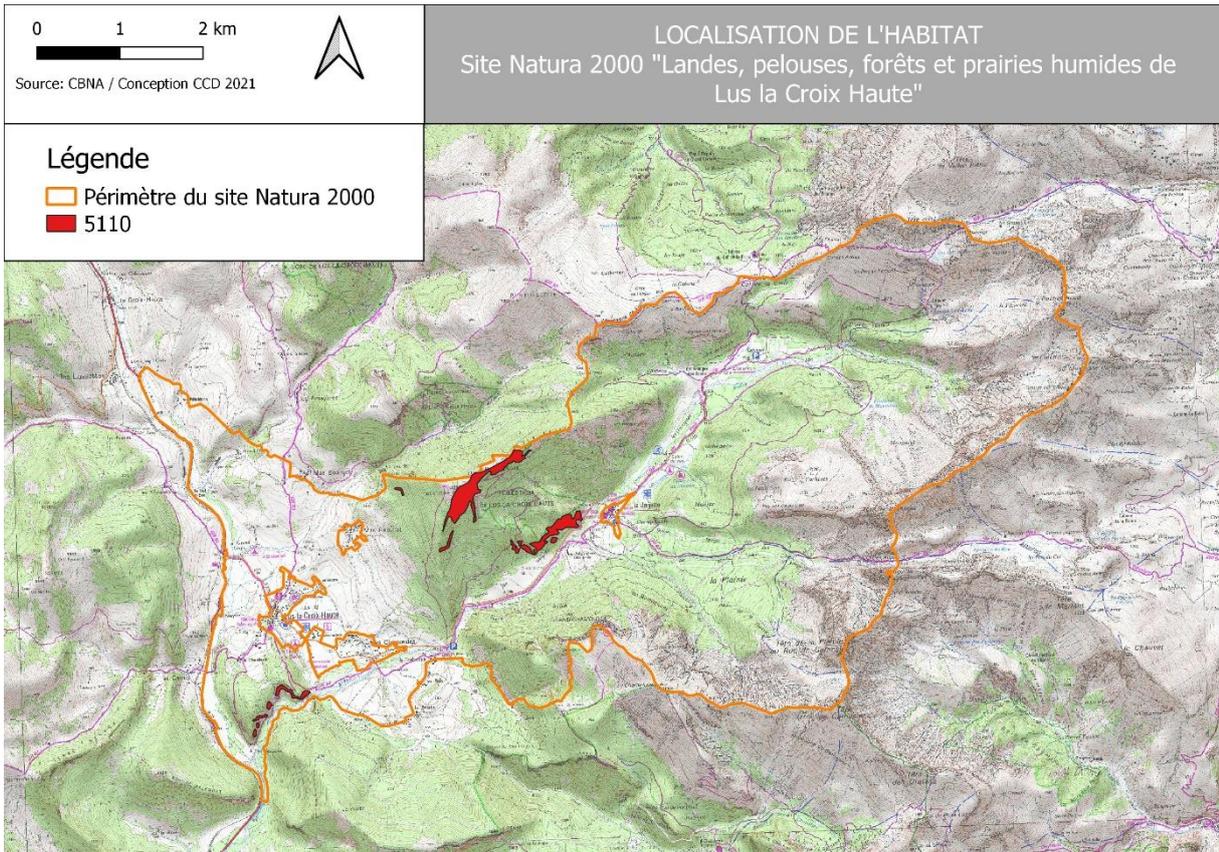
Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		
Facteurs humains		

Préconisation de gestion

Aucune
Habitat à maintenir en surface pour éviter qu'il ne colonise d'autres formations

Carte de localisation sur le site



Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Code Natura : 5130

Description de l'habitat

Il s'agit de lande où se développe le Genévrier commun. Le Genévrier commun (*Juniperus communis* subsp. *communis*) est largement distribué en Europe des étages planitiaire à subalpin. C'est une espèce normalement dioïque (à de rares exceptions près) pouvant atteindre 7 à 8 m, exceptionnellement 17 m.

Cortège floristique caractéristique

Juniperus communis (Genévrier commun)

Alliance phytosociologique

Festuco-Brometea

x

Elyno-Seslerietea.

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Moyen : en phase d'embroussaillage	7,06	0.19%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Embroussaillage
Facteurs humains	Pâturage extensif	Pâturage intensif

Préconisation de gestion

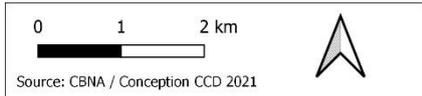
A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Maintien d'une gestion pastorale suffisamment extensive pour permettre l'expression du genévrier

A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage

Des actions d'éclaircies ponctuelles permettant la régénération des fourrés peuvent être prévus (cas des junipérais secondaires uniquement, pas d'intervention sur les primaires)

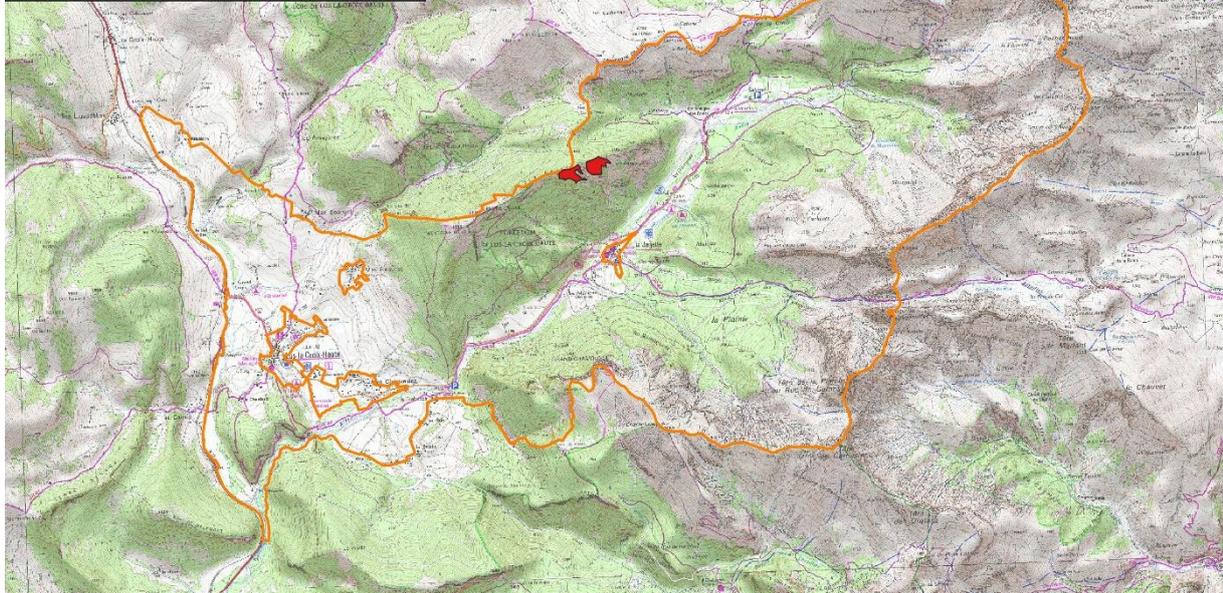
Carte de localisation sur le site



LOCALISATION DE L'HABITAT
Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de
Lus la Croix Haute"

Légende

- ▭ Périmètre du site Natura 2000
- ▭ 5130



Pelouses calcaires alpines et subalpines

Code Natura : 6170

Description de l'habitat

Pelouse rase et généralement très ouvertes de composition floristique diversifiée qui colonise les sols superficiels de crêtes ventées

Cortège floristique caractéristique

Festuca laevigata (Fétuque lisse), Gentiana nivalis (Gentiane des neiges)

Alliance phytosociologique

Elyno-Seslinetea

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Crêtes du Massif du Lauzon (Garnesier, Vautes, Corps)	Bon état général (malgré quelques zones érodées ou à faciès d'embuissonnement)	293,55	8,07%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Climat montagnard subalpin	Dynamique de fermeture du milieu par des ligneux (très lente)
Facteurs humains	Pâturage pour le blocage des processus de fermeture	Risque de surpâturage pouvant entraîner une érosion et une dégradation des pentes. Risques en cas de sur fréquentation liées aux pratiques sportives

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Canalisation de la fréquentation pour éviter la création de chemins sur ces zones

Carte de localisation sur le site

0 1 2 km
Source: CBNA / Conception CCD 2021

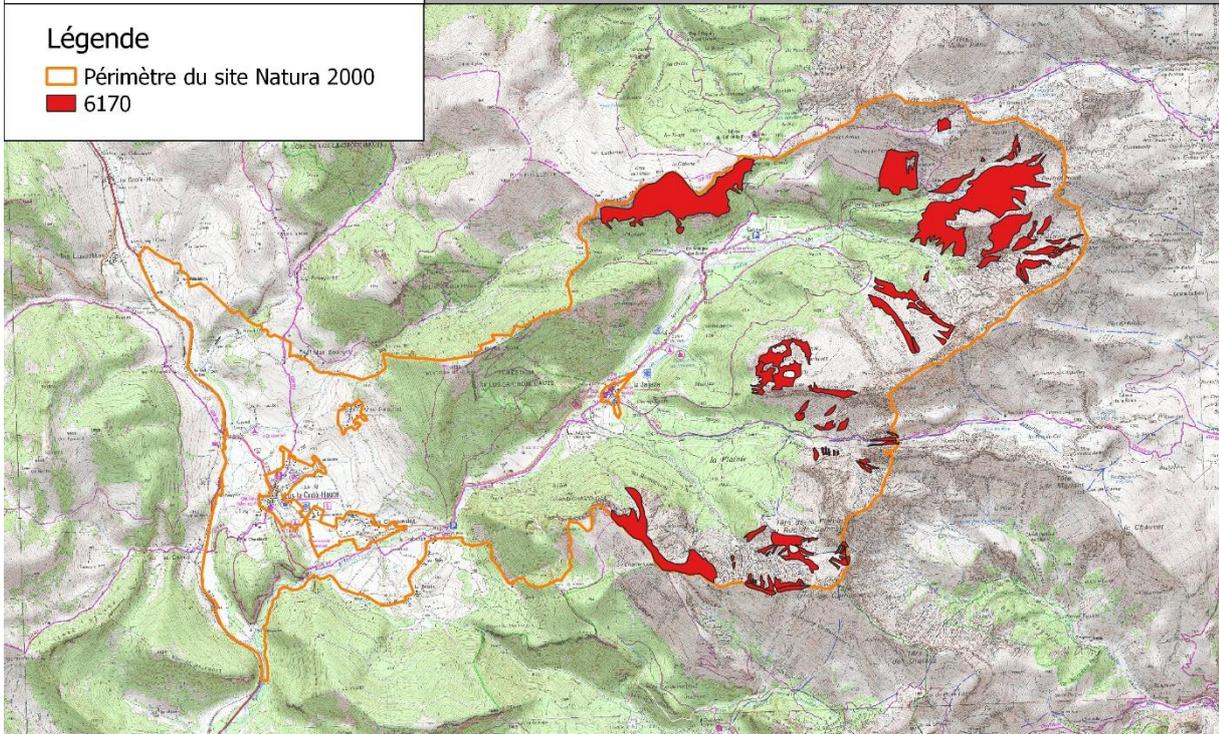


LOCALISATION DE L'HABITAT

Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

Légende

- ▭ Périmètre du site Natura 2000
- ▭ 6170



Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)
 (* sites d'orchidées remarquables)

Code Natura : 6210

Description de l'habitat

Végétation plus ou moins rase et de faible productivité sur des sols peu profonds calcaires. Elle se développe notamment sur les zones de parcours d'élevage et sur des dalles calcaires de crêtes ou de haut versant.

Diversité floristique élevée et milieu vital pour de nombreux lépidoptères

L'habitat est considéré comme prioritaire car il abrite un cortège important d'orchidées.

Cortège floristique caractéristique

Koeleria pyramidata (Koelerie pyramidale), Bromus erectus (Brome érigé), B. pannonicus (Brome de Hongrie), Orchidées, Avenula pubescens (Avoine pubescente)

Alliance phytosociologique

Seslerio-Mesobromion

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Localisé aux versants les plus chauds du Massif du Lauzon	Bon état général	184,79	5,08%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Dynamique naturelle de fermeture des milieux (lente)
Facteurs humains	Maintien des milieux ouverts par le pâturage	Risque de surpâturage ou de surfréquentation (liées aux pratiques sportives) qui peuvent entraîner une érosion Abandon ou souspâturage prolongé

Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Habitat à dynamique lente, très sensible. Éviter un pâturage trop intensif ou un passage répété des animaux : maintenir un pâturage extensif.

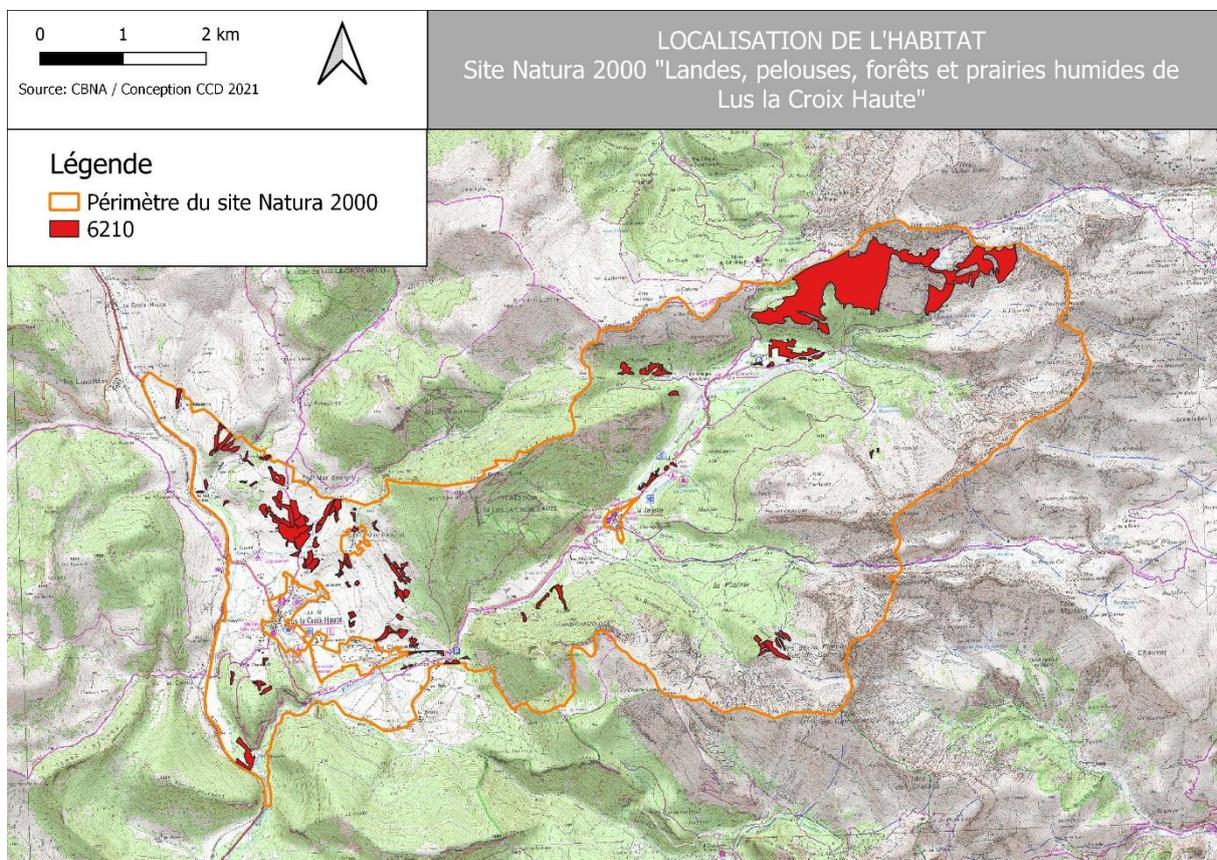
A3 Gestion de la dynamique d'embroussaillage

Compléter par des actions de restauration en cas de fermeture du milieu trop importante et d'entretien mécanique (débourssaillage)

H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Canalisation de la fréquentation pour éviter la création de sentiers sur ces habitats

Carte de localisation sur le site



Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Code Natura : 6510



Description de l'habitat

Végétation herbacée haute et dense qui se développe dans des conditions mésophiles sur sol plus ou moins profond, modérément fertile, neutrophile à plus ou moins calcicole ou acidophile. Le maintien de la diversité floristique passe par le maintien de pratiques de fauches régulières, accompagnées ou non par un pâturage de printemps ou de regain à l'automne et d'une fertilisation limitée.

Cortège floristique caractéristique

Arrhenaterum elatius (Fromental), *Trisetum flavescens* (Avoine jaunâtre)

Alliance phytosociologique

Arrhenaterion

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Bon du point de vu de l'habitat mais moyen pour les papillons	77,67	2,14%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Reconquête forestière
Facteurs humains	Agriculture extensive	Déprise agricole Fauche et/ou pâturage précoce

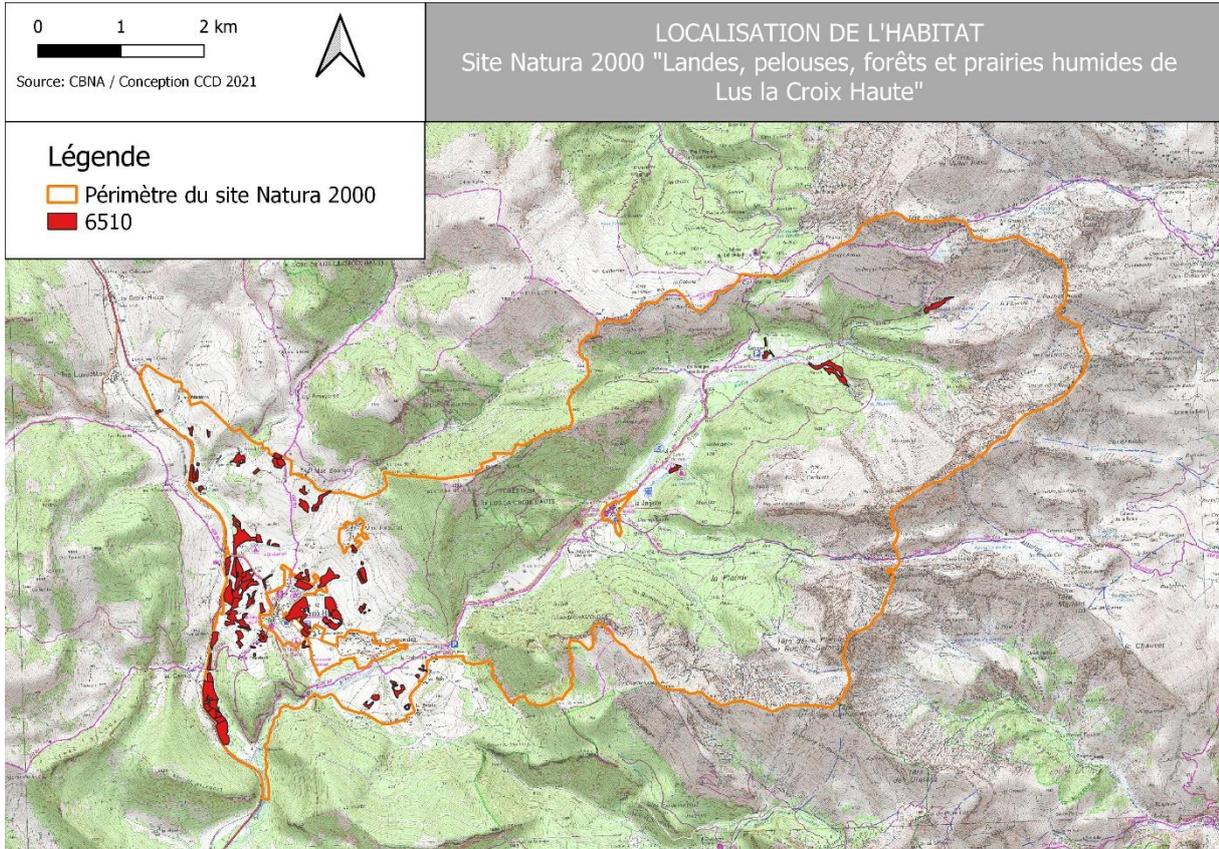
Préconisation de gestion

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale
Un pâturage sur regain est possible

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu
Maintenir une ou deux fauches tardives selon la productivité de la prairie
Limiter voire bannir les amendements

Ne pas ensemer les prairies

Carte de localisation sur le site



Prairie de fauche de montagne

Code Natura : 6520

Description de l'habitat

Les prairies de fauche de montagne sont constituées d'un tapis herbacé dense, continu, atteignant environ 60 à 80cm de hauteur à la floraison.

Les graminées y occupent une place importante.

Cortège floristique caractéristique

Narcissus poeticus (Narcisse des poètes),
Carum carvi (Carvi), Campanula glomerata
(Campagnule agglomérée)

Alliance phytosociologique

Polygono trisetum

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Moyen pour les papillons	248,21	6.82%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Climat montagnard à subalpin	Dynamique de fermeture du milieu par des ligneux
Facteurs humains	Fauche régulière	Fumure, fertilisation minérale Surpâturage ou déprise agricole

Préconisation de gestion

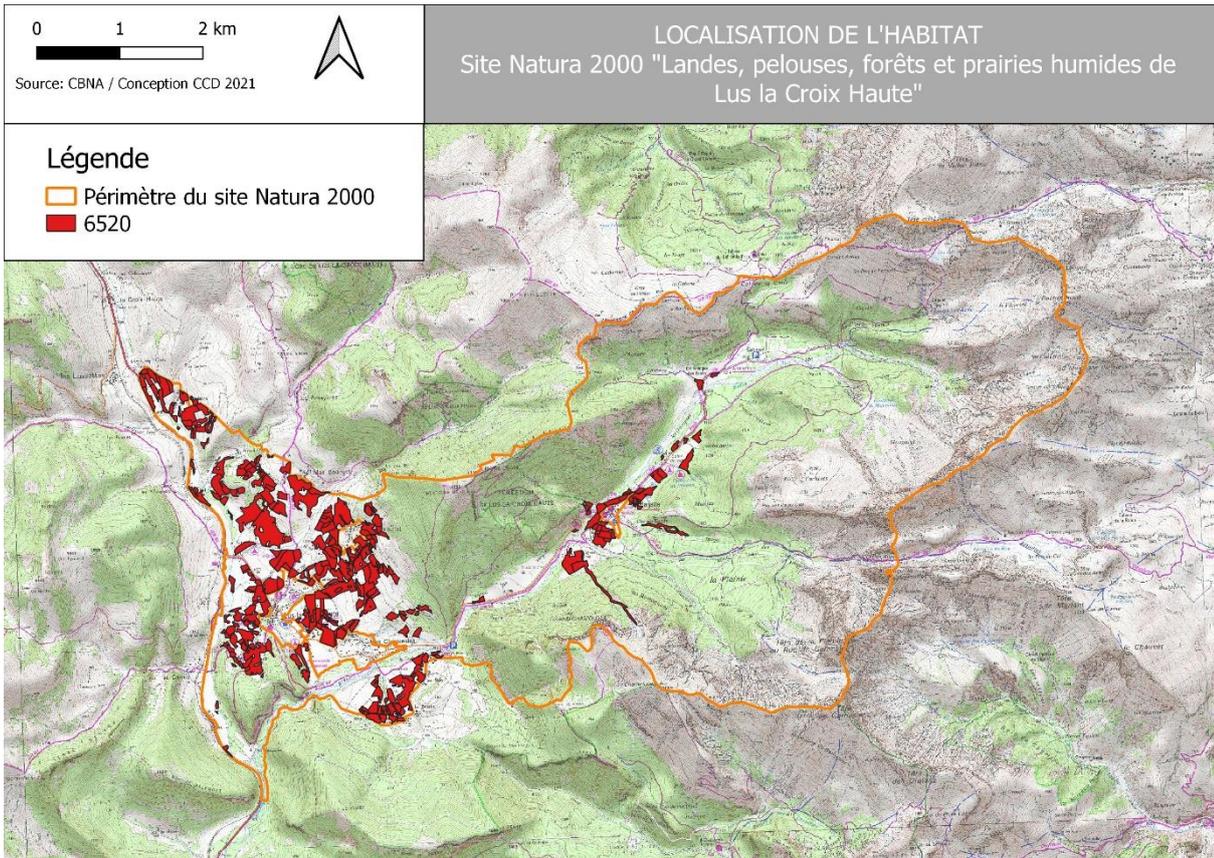
A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Ajustement du pâturage

A4 Favoriser une fauche raisonnée sur les milieux à enjeu

Fauche régulière assez tardive (après fructification des graminées) et fertilisation limitée

Carte de localisation sur le site



Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (*Androsacetalia alpinae* et *Galeopsietalia ladani*)

Code Natura : 8110

Description de l'habitat

Rochers fissures, bas de falaises humides décalcifiées en hautes altitudes en condition climatiques froides. Végétation très clairsemée avec moins de 10% de recouvrement dominée par les hémicryptophytes et les chaméphytes.

Cortège floristique caractéristique

Oxyria digyna (Oxyrie à 2 graines), Silene pusilla (Silene petite), Alchemilla fissa (Alchemille fendue)

Alliance phytosociologique

Oxyrietum digigynae

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Bon	0.45	0.01%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Evolution naturelle (éboulis actifs)	Dès que la pente s'atténue, on observe une lente dynamique de recolonisation du milieu par d'autres formations
Facteurs humains	Peu concerné par les activités humaines	Peu concerné par les activités humaines : Aménagements humains, pâturage

Préconisation de gestion

Non intervention dans la majorité des cas

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Maintenir cet habitat à l'écart des parcours pastoraux, pas d'aménagement pastoral

H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Eviter les aménagements (pistes forestières, pastorales ou de ski...)

H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Canalisation de la fréquentation touristique en privilégiant l'entretien et la signalétique des sentiers alentours.

Carte de localisation sur le site

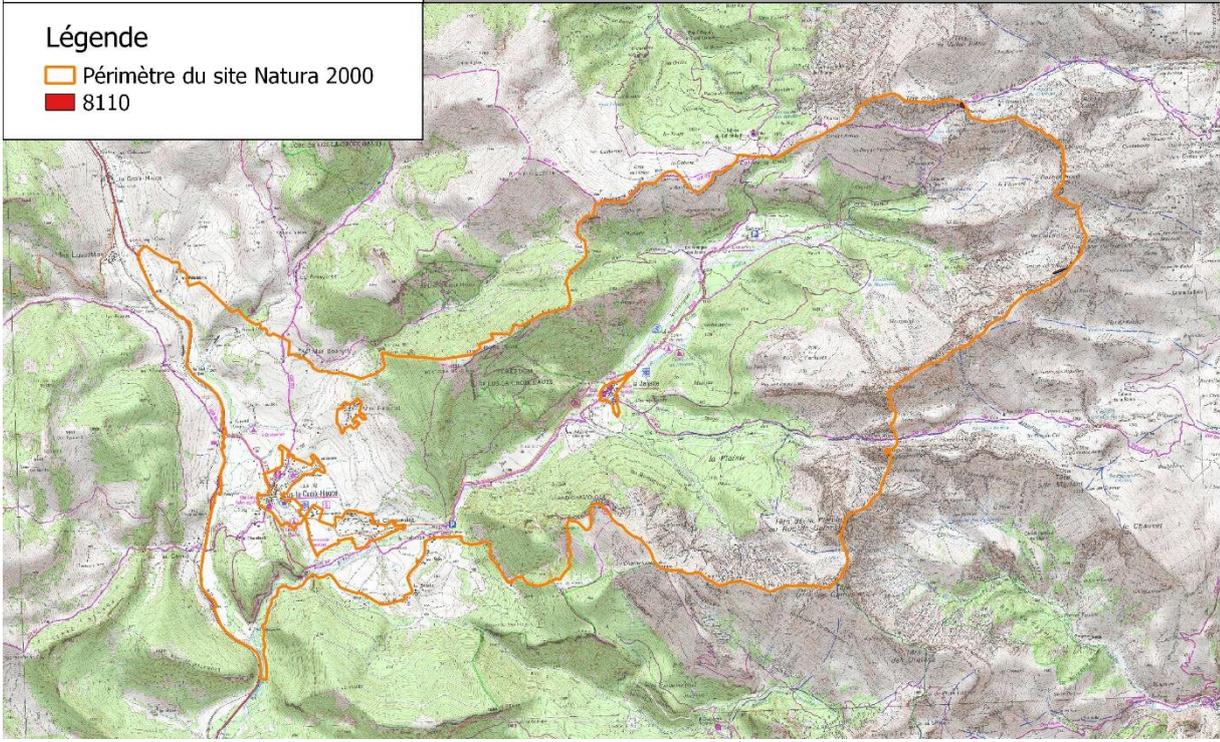
0 1 2 km
Source: CBNA / Conception CCD 2021



LOCALISATION DE L'HABITAT
Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de
Lus la Croix Haute"

Légende

- ▭ Périmètre du site Natura 2000
- ▭ 8110



Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (*Thlaspietea rotundifolii*)

Code Natura : 8120



Description de l'habitat

Eboulis marno-calcaires humides de l'étage alpin en conditions très froides et ventées

Cortège floristique caractéristique
Berardia subacaulis (Berardie laineuse)

Alliance phytosociologique
Berardietum lanuginosi

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Bon	32.71	0.90%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Les éboulis encore actifs	Dès que la pente s'atténue, on observe une lente dynamique de recolonisation du milieu par d'autres formations
Facteurs humains	Peu concerné par les activités humaines	Peu concerné par les activités humaines/ Pas d'aménagement sur l'habitat

Préconisation de gestion

Non intervention dans la majorité des cas

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Maintenir cet habitat à l'écart des parcours pastoraux, pas d'aménagement pastoral

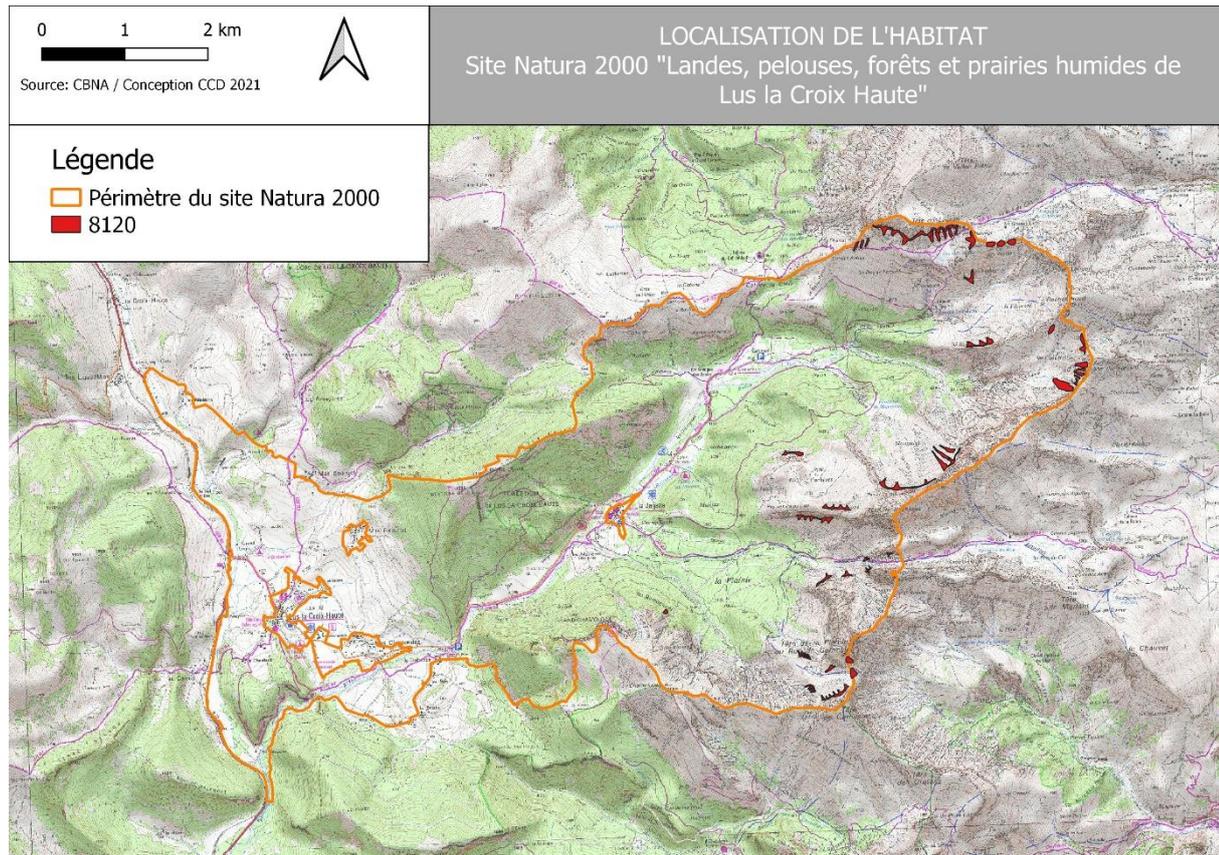
H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Eviter les aménagements (pistes forestières, pastorales ou de ski...)

H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Canalisation de la fréquentation touristique en privilégiant l'entretien et la signalétique des sentiers alentours.

Carte de localisation sur le site



Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles

Code Natura : 8130

Description de l'habitat

Type d'éboulis sur sols marno-calcaires à éléments fins en exposition chaude (sud).

Cortège floristique caractéristique

Non étudié

Alliance phytosociologique

A préciser

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Inconnu	20,0.8	0.55%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Eboulis encore actif	Dès que la pente s'atténue, on observe une lente dynamique de recolonisation du milieu par d'autres formations
Facteurs humains	Absence d'interventions	Peu concerné par les activités humaines/ Pas d'aménagement sur l'habitat

Préconisation de gestion

Non intervention dans la majorité des cas

A1 Favoriser une agriculture extensive et équilibrer la pression pastorale

Maintenir cet habitat à l'écart des parcours pastoraux, pas d'aménagement pastoral

H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Eviter les aménagements (pistes forestières, pastorales ou de ski...)

H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Canalisation de la fréquentation touristique en privilégiant l'entretien et la signalétique des sentiers alentours.

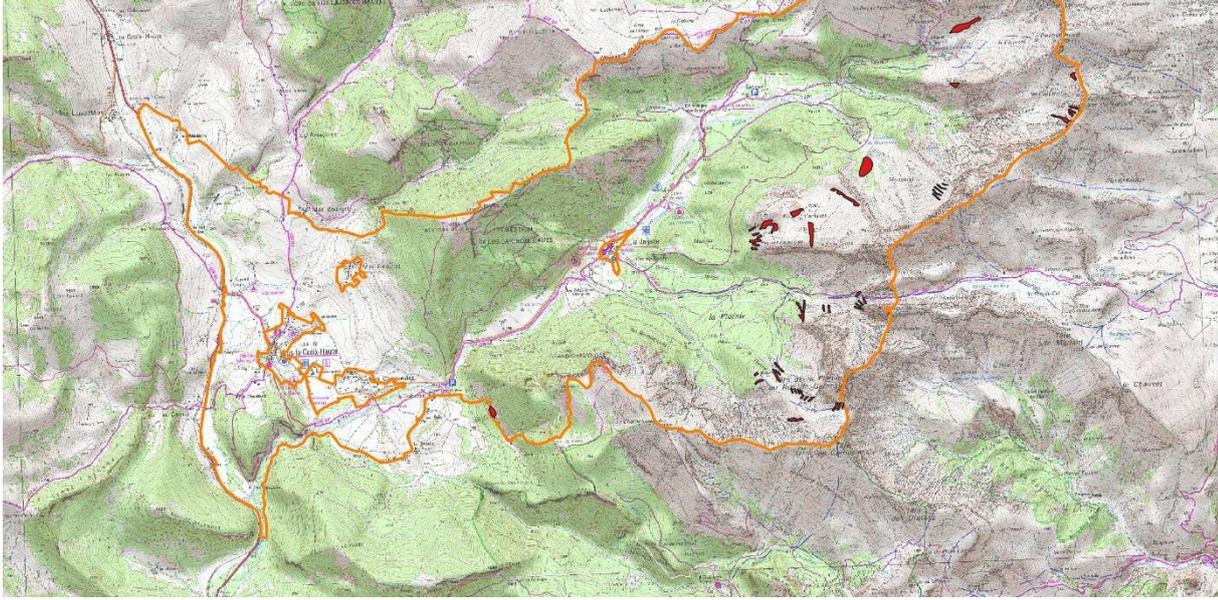
Carte de localisation sur le site

0 1 2 km
Source: CBNA / Conception CCD 2021



LOCALISATION DE L'HABITAT
Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de
Lus la Croix Haute"

Légende
Périmètre du site Natura 2000
8130



Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

Code Natura : 8210



Description de l'habitat

Rochers, falaises, escarpements rocheux, fentes et fissures de parois aux conditions très froides et ensoleillées.

Cortège floristique caractéristique

Potentilla nivalis (potentille laiseuse), Primula auricula (Primevère auricule), Hieracium humile (Petite épervière), Androsace helvetica (Androsace helvétique), A. pubescens (Androsace pubescente), Saxifraga delphinensis (Saxifrage du Dauphiné), Poa caesia (Paturin bleuté)

Alliance phytosociologique

Potentillion caulescentis

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
Distribution large sur l'ensemble du site du massif du Lauzon au Chamousset, localisé aux falaises des altitudes les plus hautes.	Bon	404,92	11,13%

Facteurs favorables et défavorables

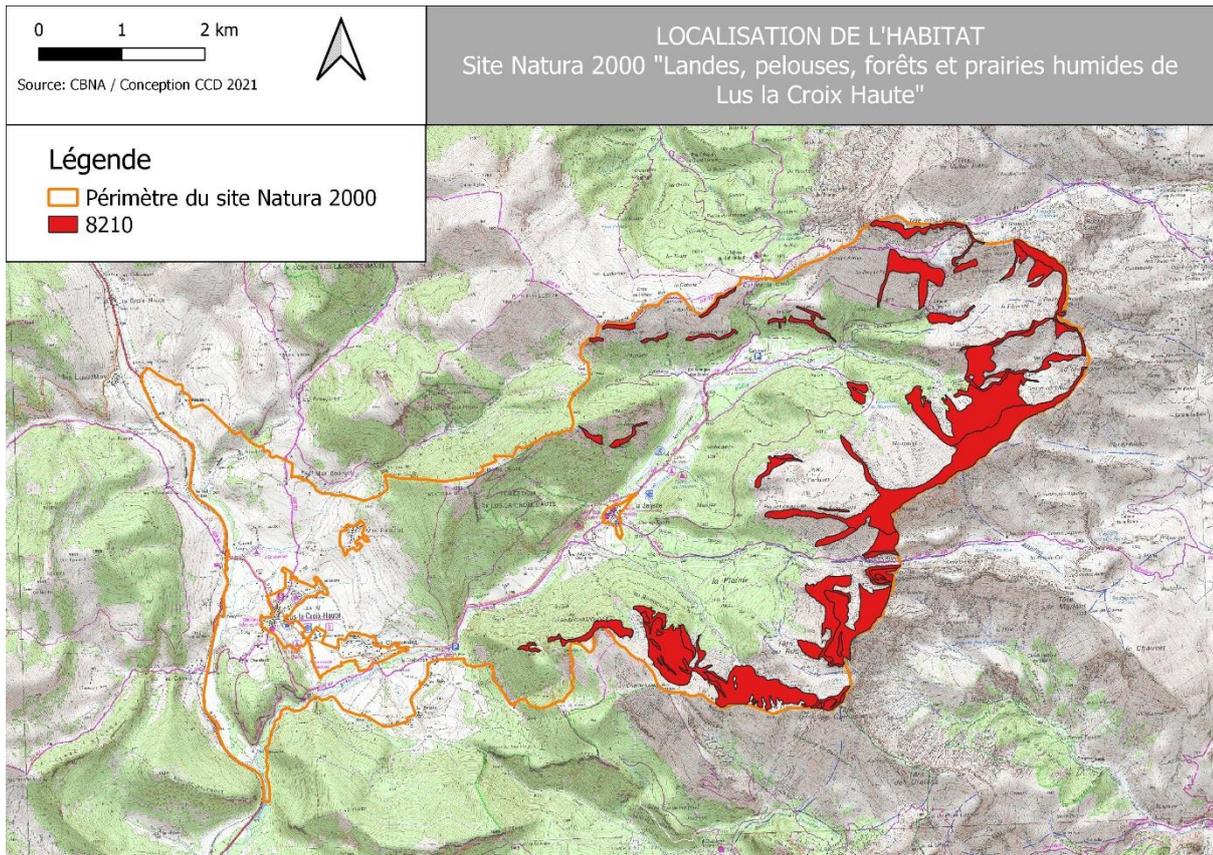
	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Evolution naturelle	Eboulements
Facteurs humains	Non intervention	Escalade

Préconisation de gestion

D1 Orientation des pratiques de loisirs sur les zones à faible enjeu écologique

Eviter l'extension des voies d'escalade dans les secteurs sensibles Canalisation de la fréquentation touristique en privilégiant l'entretien et la signalétique des sentiers alentours.

Carte de localisation sur le site



Grottes non exploitées par le tourisme

Code Natura : 8310



Grotte de Clausis

Description de l'habitat

Grottes non ouvertes au public, y compris leurs plans d'eau et cours d'eau, abritant des espèces spécialisées ou hautement endémiques, ou qui sont d'une importance primordiale pour la conservation des espèces de l'annexe II (par exemple les chauves-souris, les amphibiens).

Cortège floristique caractéristique
Non étudié

Alliance phytosociologique
Non étudié

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Nombre	Représentativité
Grottes de Clausis, grottes du col charnier, chorum de la rama, grotte au porche de la tête du Lauzon	Inconnu	7	

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels	Evolution naturelle	Eboulements
Facteurs humains	Non intervention	Pratique spéléologique si dense

Préconisation de gestion

H3 Canalisation de la fréquentation et restauration des zones dégradées

Eviter le dérangement si des colonies de chauves-souris sont présentes. Eviter tous les aménagements qui pourraient améliorer l'accessibilité des touristes aux grottes en particulier la grotte de Clausis

Carte de localisation sur le site

Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Code Natura : 9130



Description de l'habitat

Il s'agit de « hêtraies » ou de sapinières-hêtraies installées sur des sols riches en calcaire ou sur des limons peu désaturés (avec une végétation acidicline), parfois sur roches cristallines

Cortège floristique caractéristique

Abies alba, *Fagus sylvatica*, *Asperula taurina*, *Dentaria pinnata*, *D. digitata*, *Millium effusum*.

Alliance phytosociologique

Asperulo-fagetum

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Moyen	522,33	14.36%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Changement climatique
Facteurs humains		Plantation d'essence type épicéa

Préconisation de gestion

B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire

Eviter la transformation des peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée (plantation monospécifique ou en résineux notamment)

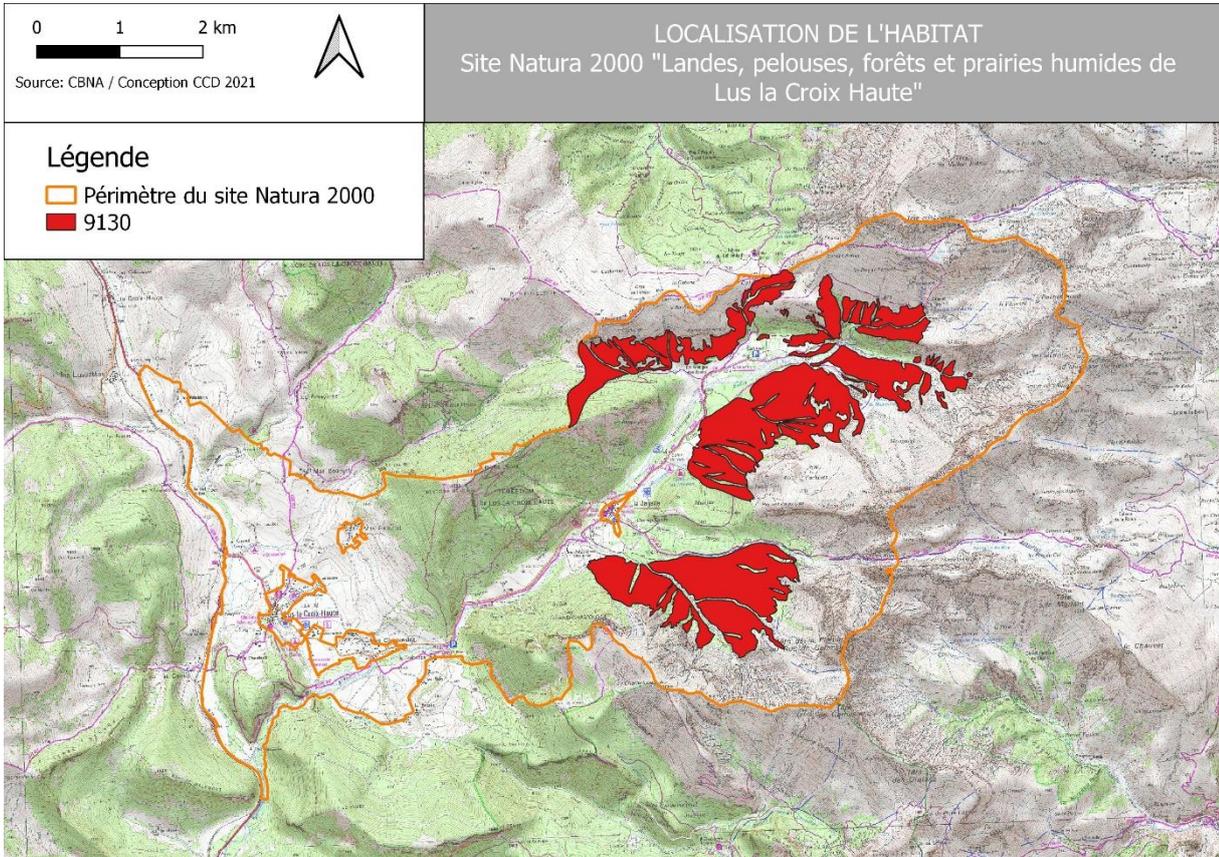
Le maintien et le mélange des essences est cependant conseillé (travail au profit des essences minoritaires et secondaires)

On privilégiera une régénération naturelle. Lorsque cette régénération n'est pas possible, on utilisera des provenances et des plants adaptés à la station.

La remise en lumière par éclaircie pourra être proposée à une périodicité adaptée pour permettre une bonne croissance du peuplement

B2 Développer du bois sénescant

Carte de localisation sur le site



Hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion*

Code Natura : 9150

Description de l'habitat

Forêts en conditions plus thermophiles sur sols calcaires plutôt superficiels, généralement sur pentes escarpées avec sous-strate généralement abondante à Laiche, Orchidées où le Buis peut dominer

Cortège floristique caractéristique

Buxus sempervirens (Buis), Cephalanthra ssp, Sesleria coerulea (Seslerie bleutée)

Alliance phytosociologique

Cephalanthero-fagion

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Moyen	293,46	8.07%

Facteurs favorables et défavorables

	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Changement climatique
Facteurs humains		Ouvertures trop importantes pouvant entraîner des problèmes de régénération

Préconisation de gestion

B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire

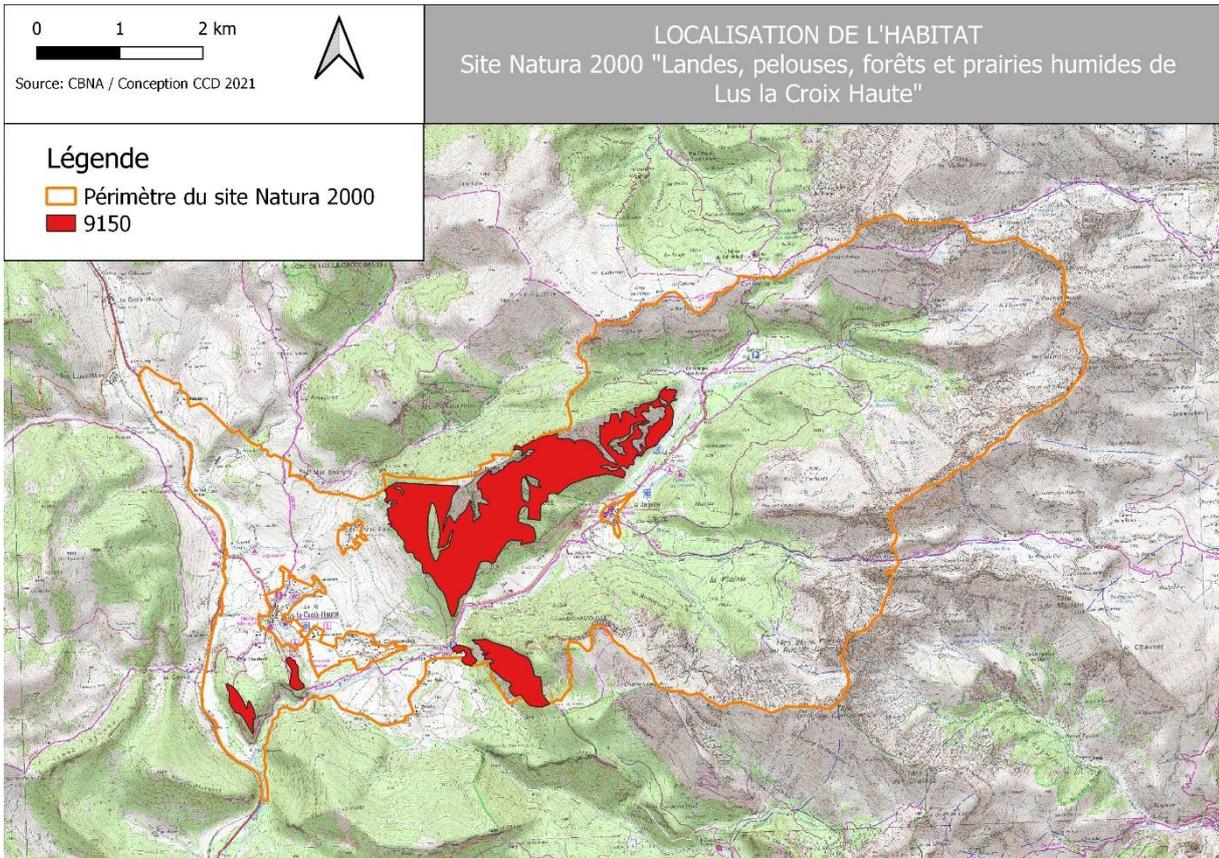
La transformation des peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée (problèmes d'hybridations relevés par les cahiers d'habitat)

La diversification des essences est à adapter au contexte stationnel. Notamment sur les stations les plus sèches en limite d'aire, le sapin pectiné présente des signes de dépérissement et de dessèchement qui le rende sensible au gui. Sur ces stations, on se contentera de préserver ce qui est présent. Dans les stations moins sèches on pourra favoriser le retour du Sapin pectiné (gestion par trouée)

Eviter une trop grande mise en lumière (coupe sur de larges surfaces) qui favorise le buis (compromettant éventuellement la régénération du Sapin).

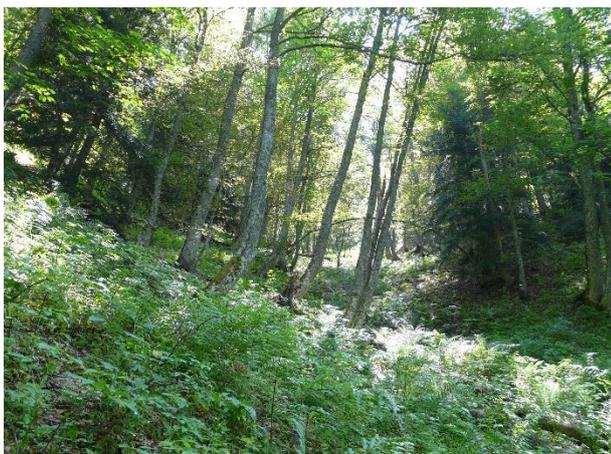
Maintenir les clairières existantes souvent riches en espèces intéressantes.

Carte de localisation sur le site



Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion**

Code Natura : 9180



Description de l'habitat

Type d'habitat installé sur des pentes souvent fortes, couvertes d'éboulis grossiers et de cailloux en situation mésohygrophiles

Cortège floristique caractéristique

Fougères abondantes, *Actaea spicata* (Actée en épis), *Lunaria rediviva* (Lunaire vivace), *Arunus dioicus* (Barbe de bouc), *Campanula latifolia* (Campanule à feuilles larges)

Alliance phytosociologique

Lunario-Aceretum

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Bon	61.58	1.69%

Facteurs favorables et défavorables

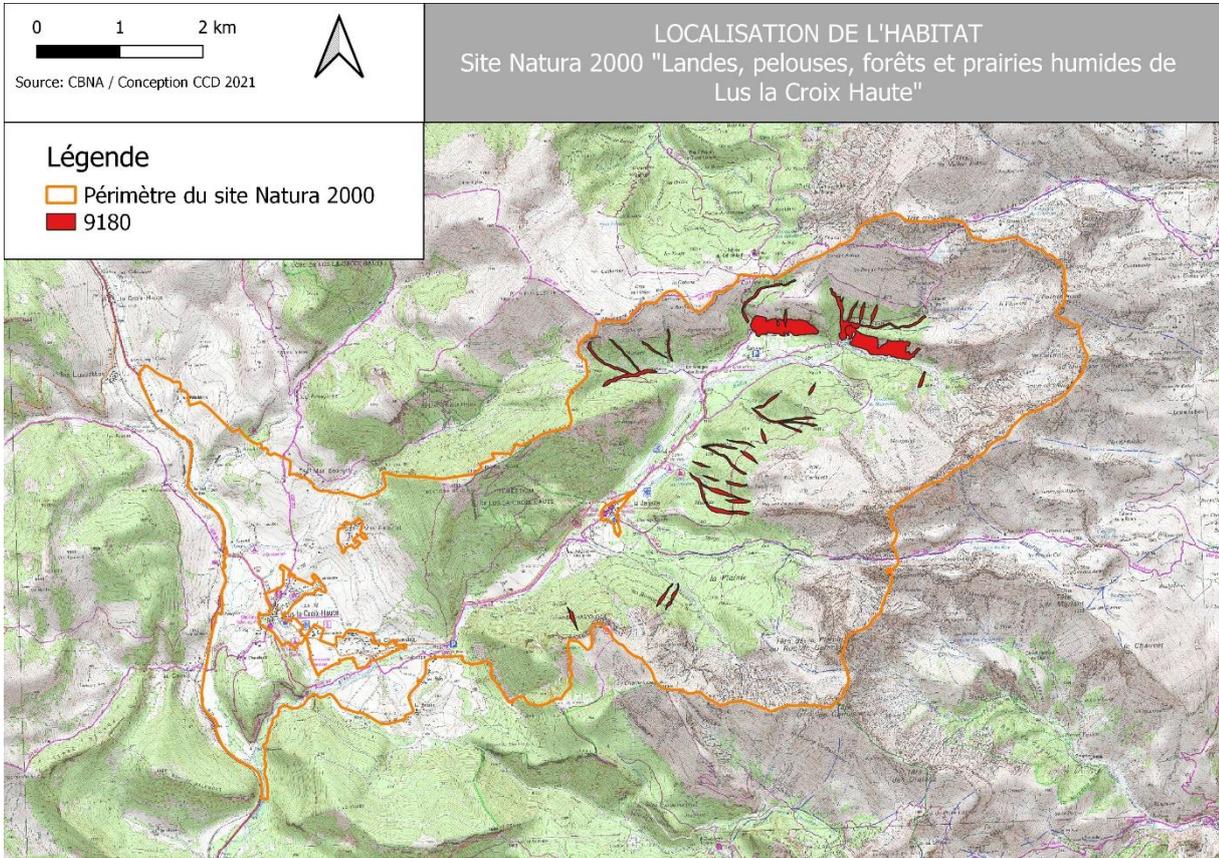
	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Changement climatique
Facteurs humains		Eventuellement si aménagement pour des sports d'hiver

Préconisation de gestion

H2 Assurer la compatibilité des activités économiques et de loisirs avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire

Préconiser la non intervention sur les habitats à l'intérêt patrimonial très marqué. En cas d'intervention, maintenir autant que possible le couvert forestier pour maintenir le rôle de protection, éviter autant que possible d'ouvrir des peuplements notamment en haut des versants
Eviter de créer des pistes à travers les couloirs occupés par cet habitat qui remettent en cause l'intégrité de l'habitat vu les très faibles surfaces occupées

Carte de localisation sur le site



Forêts montagnardes et subalpines à *Pinus uncinata* (* si sur substrat gypseux ou calcaire)

Code Natura : 9430

Description de l'habitat

Boisements clairs sur lande xérophile des versants secs, généralement assez superficiels, à l'étage subalpin, souvent, souvent sur éboulis terreux stabilisés ou dans les pentes rocheuses fortes d'adret.

Présence du tétras au sein de cet habitat

Cortège floristique caractéristique

Non étudié

Alliance phytosociologique

A préciser

Etat de l'habitat sur le site

Localisation	Etat de conservation	Surface	Représentativité
	Bon	5.89	0.16%

Facteurs favorables et défavorables

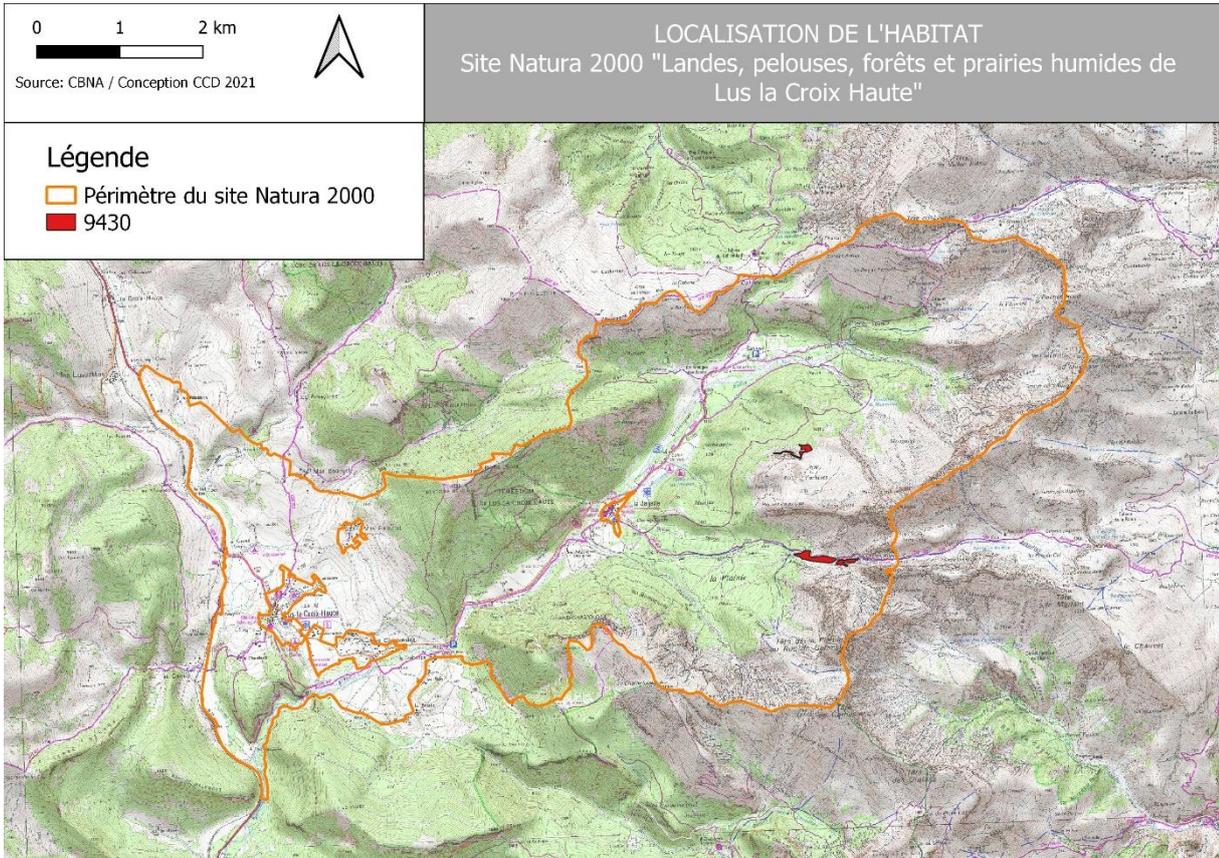
	Facteur favorable	Facteur défavorable
Facteurs naturels		Changement climatique
Facteurs humains		Coupes rases

Préconisation de gestion

B1 Garantir le bon état de conservation des forêts d'intérêt communautaire

Favoriser un habitat clair et poursuivre la non exploitation de ces secteurs

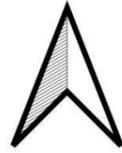
Carte de localisation sur le site





ANNEXE 8 : ATLAS CARTOGRAPHIQUE

0 1 2 km



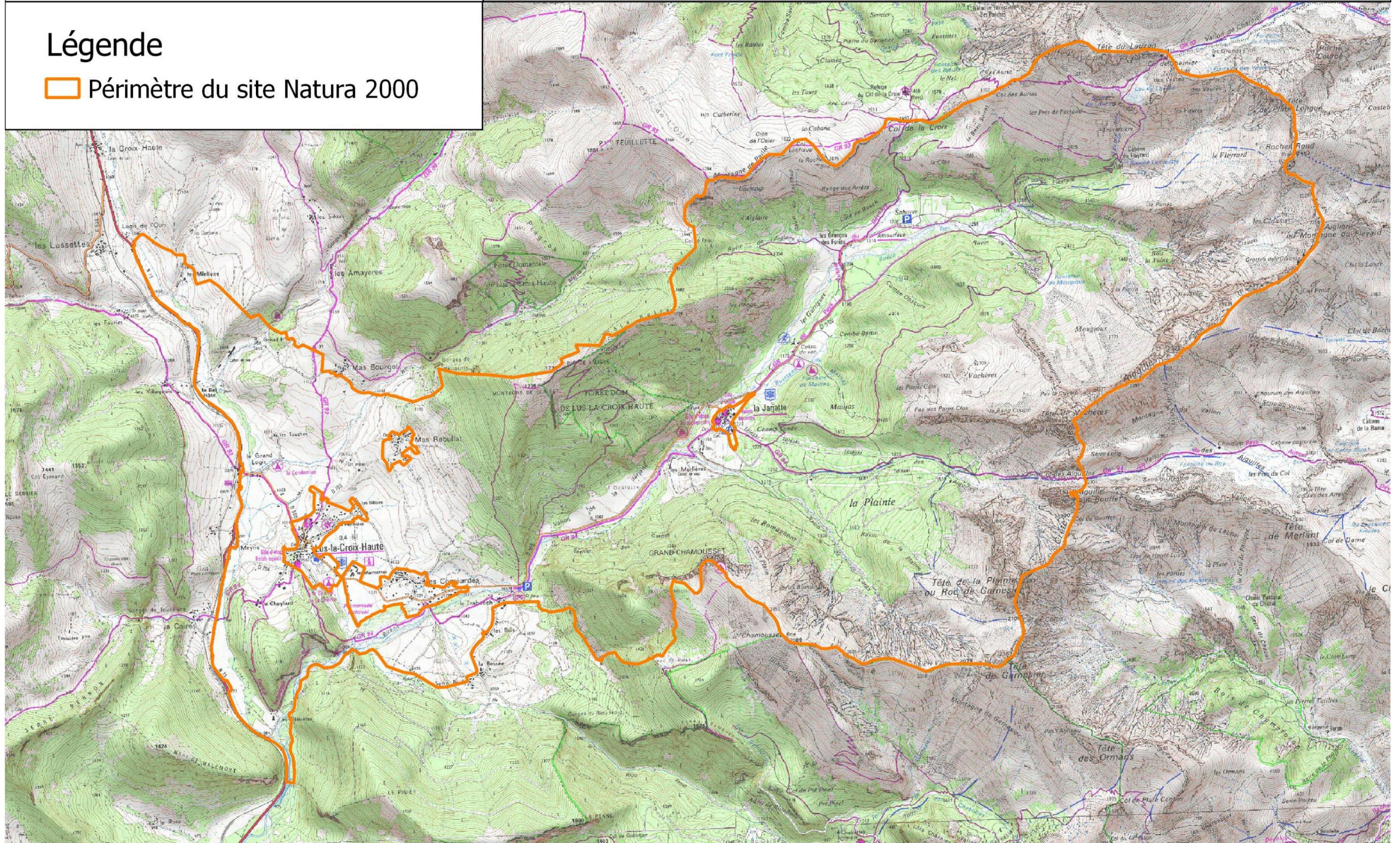
Source: DREAL / Conception CCD 2021

Périmètre site Natura 2000 D8- FR8201680

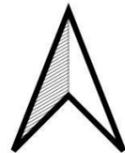
Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute

Légende

 Périmètre du site Natura 2000



0 1 2 km



Source: DREAL / Conception CCD 2020

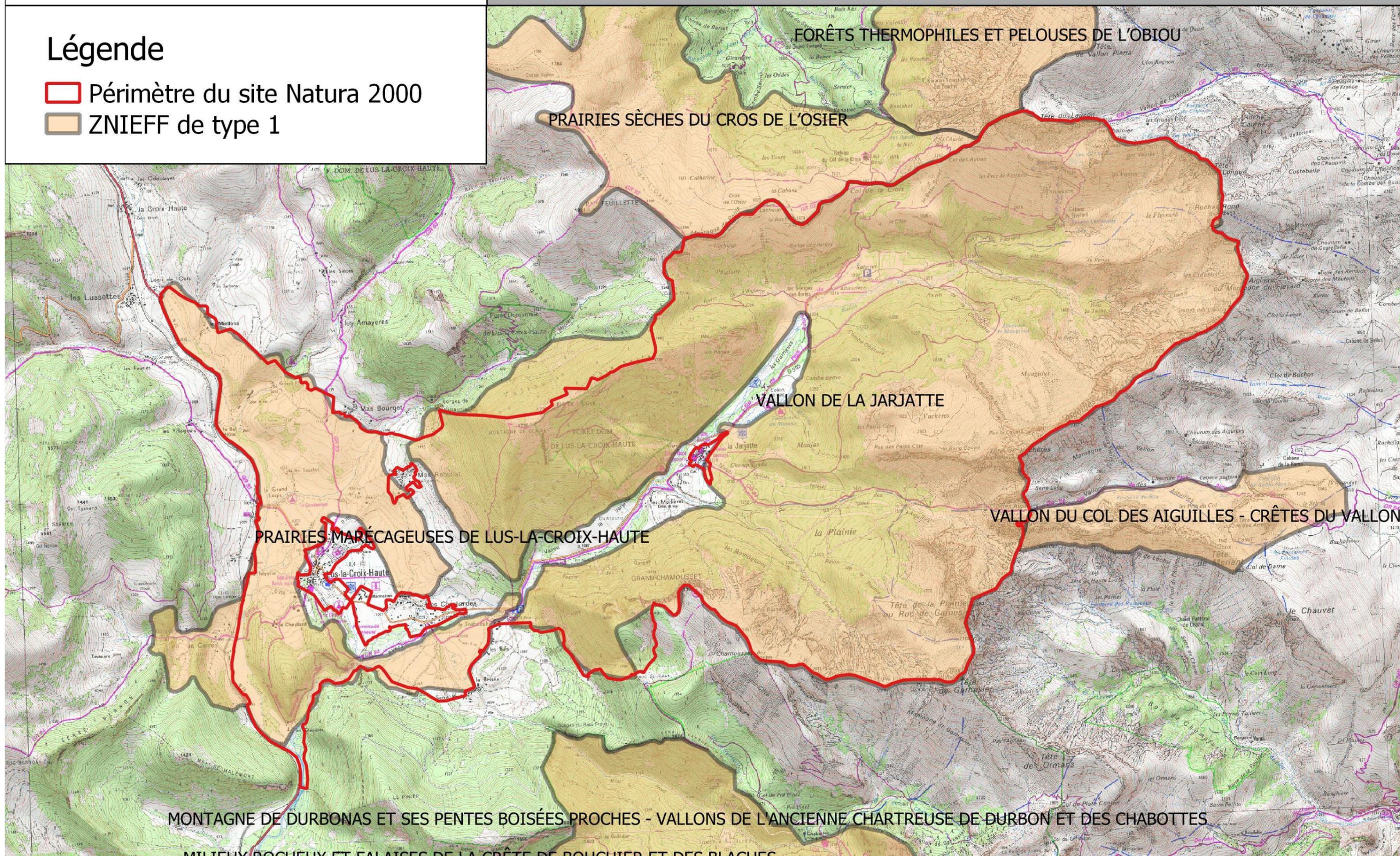
LOCALISATION DES ZNIEFF DE TYPE 1

Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

Légende

 Périmètre du site Natura 2000

 ZNIEFF de type 1



0 1 2 km

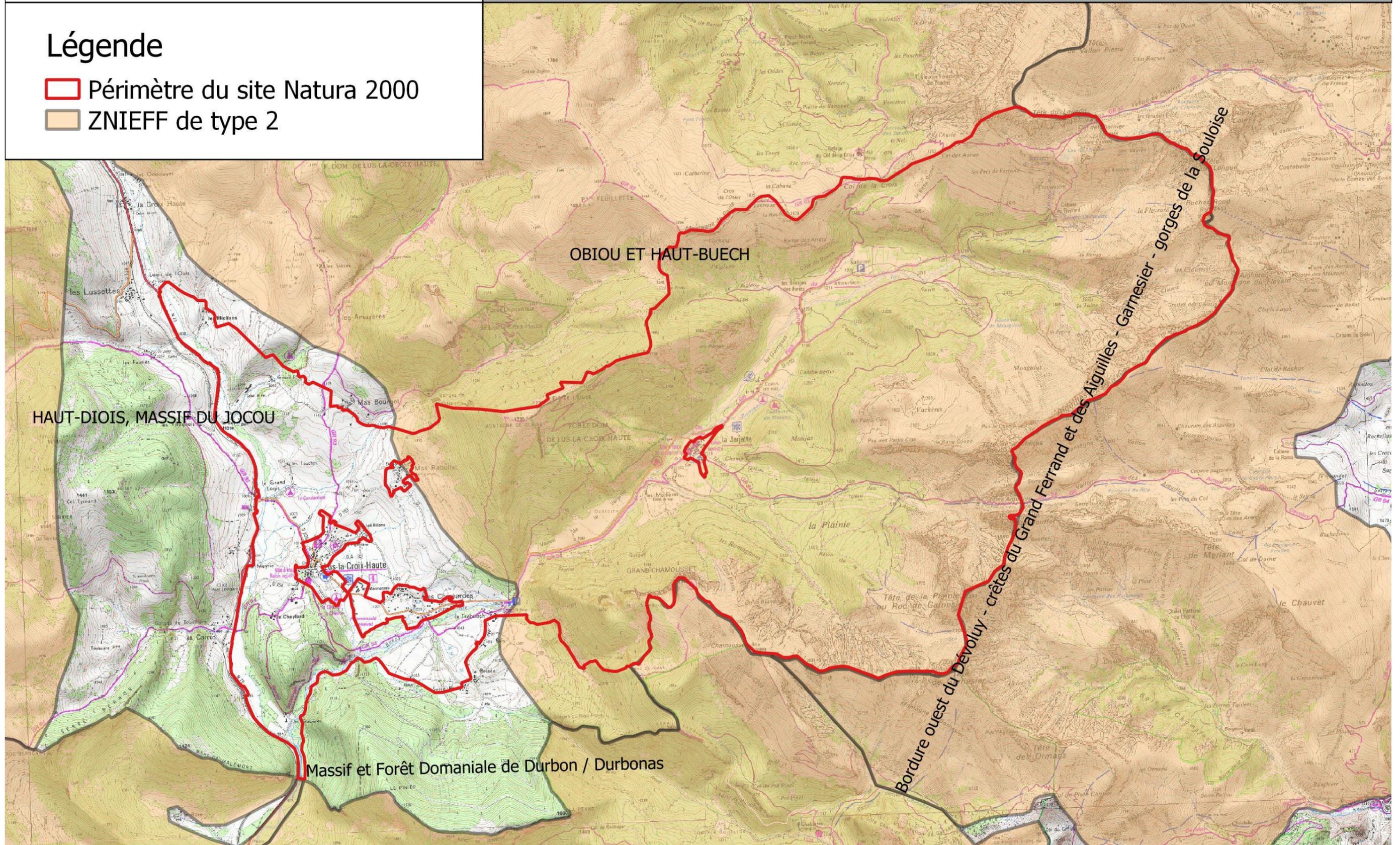


Source: DREAL PACA et DREAL AURA / Conception CCD 2020

LOCALISATION DES ZNIEFF DE TYPE 2 Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

Légende

-  Périmètre du site Natura 2000
-  ZNIEFF de type 2



0 1 2 km



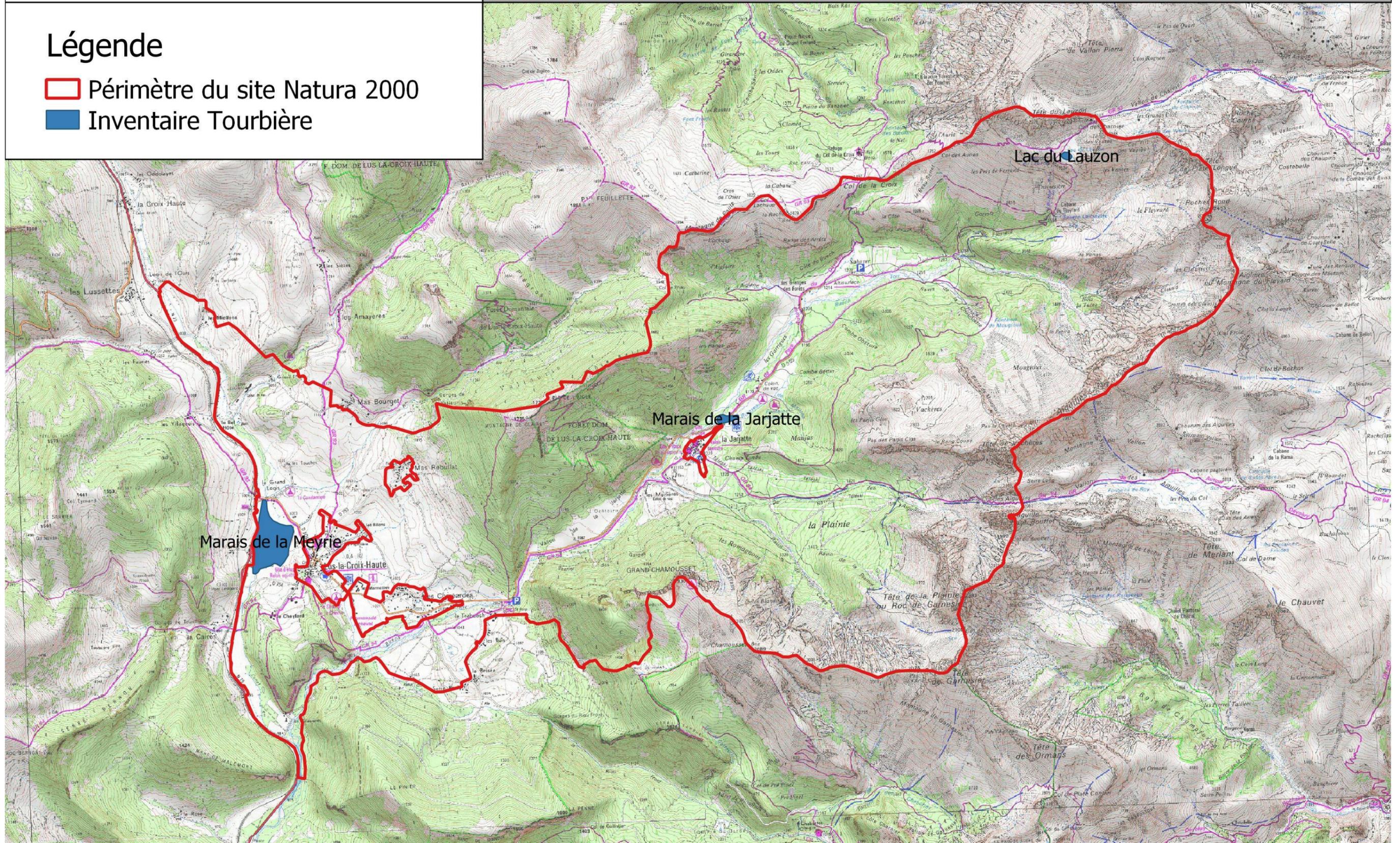
Source: DREAL AURA / Conception CCD 2021

INVENTAIRE TOURBIERE

Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

Légende

-  Périmètre du site Natura 2000
-  Inventaire Tourbière



0 1 2 km



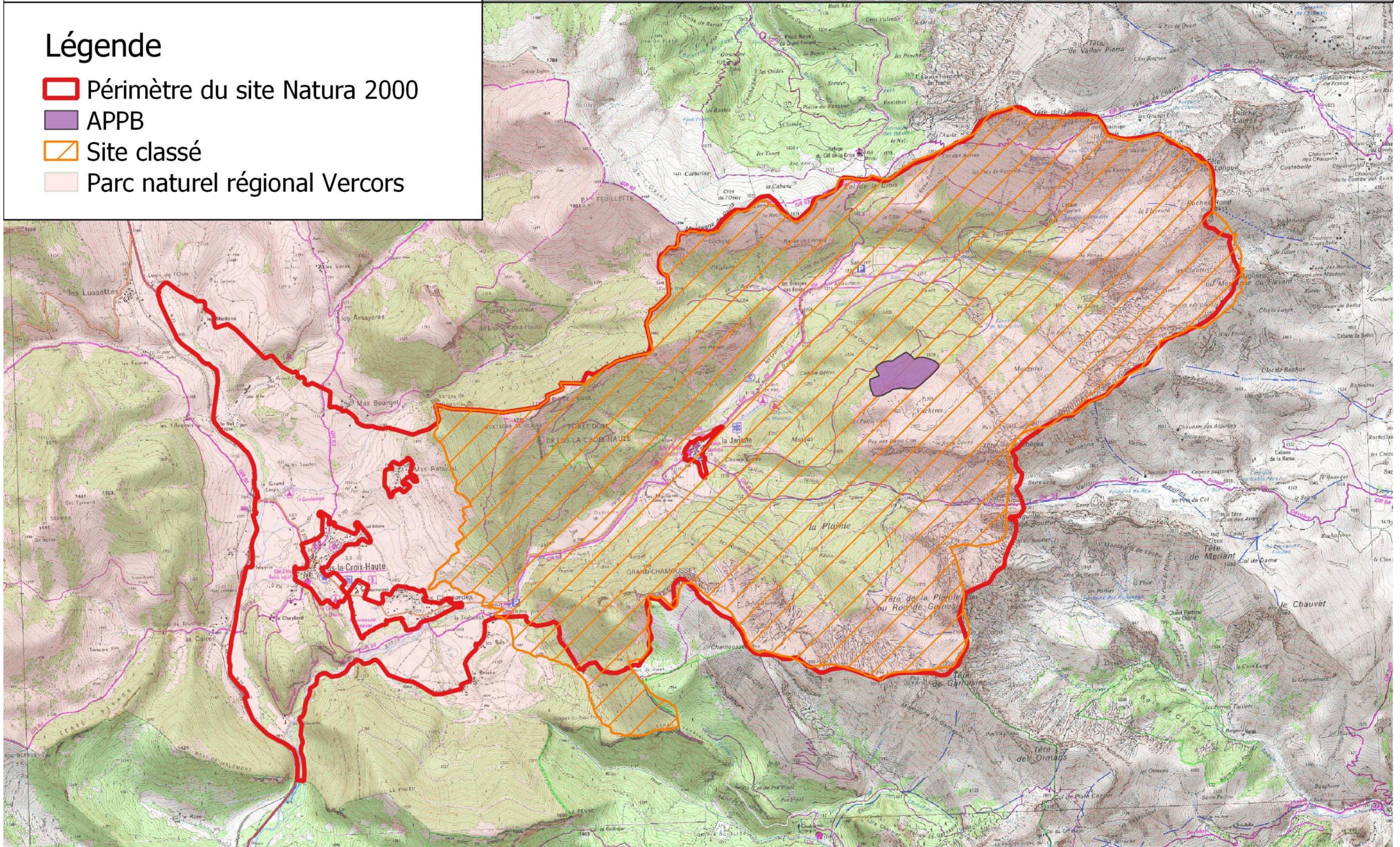
Source: DREAL AURA / Conception CCD 2021

PERIMETRES DE PROTECTION REGLEMENTAIRE ET CONTRACTUELLE

Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

Légende

-  Périmètre du site Natura 2000
-  APPB
-  Site classé
-  Parc naturel régional Vercors



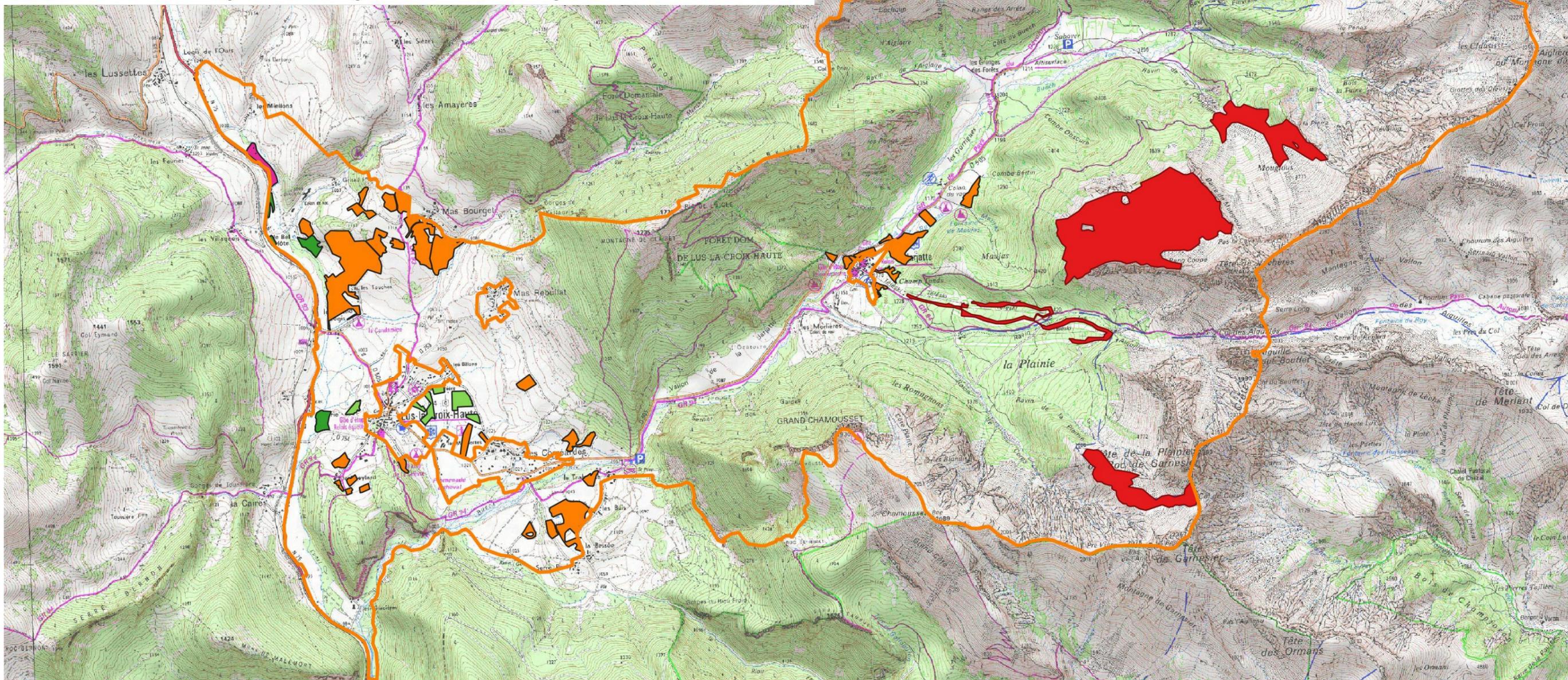
0 1 2 km



Localisation des Mesures agro-environnementales et climatiques Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

Légende

-  Périmètre du site Natura 2000
-  Retard de fauche et absence de fertilisation azotée
-  Retard de fauche
-  Ajustement pression de pâturage et absence de fertilisation
-  Maintien de la richesse floristique ("Prairie fleurie")
-  Amélioration pastorale (Plan de Gestion)



RECOUVREMENT FORESTIER ET PROPRIETAIRES

Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

0 1 2 km



Sources : DREAL, ONF / Conception : CCD 2020

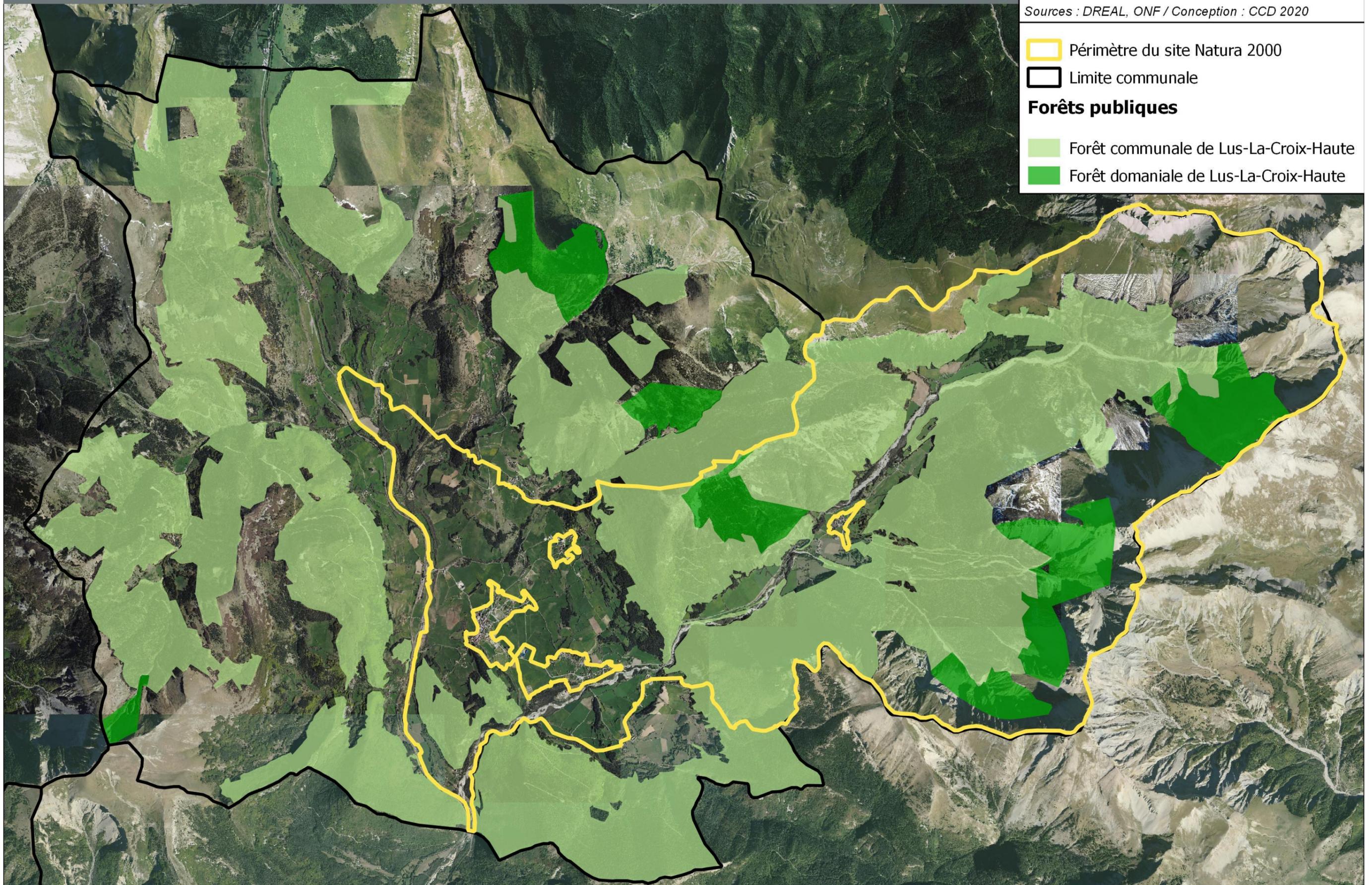
 Périmètre du site Natura 2000

 Limite communale

Forêts publiques

 Forêt communale de Lus-La-Croix-Haute

 Forêt domaniale de Lus-La-Croix-Haute

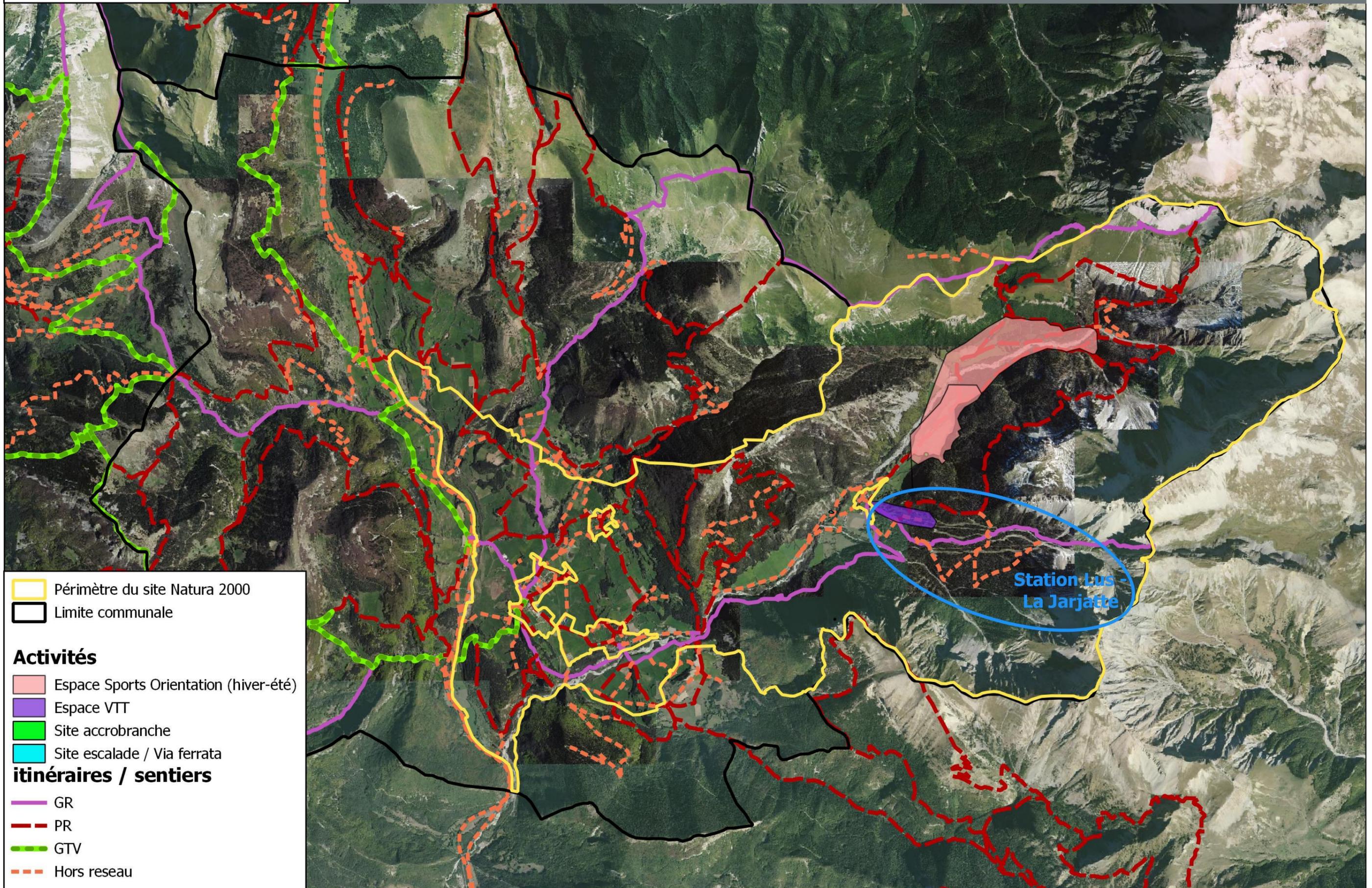


N 0 1 2 km

Sources : CD26 / Conception : CCD 2020-2021

ACTIVITES LOISIRS DE PLEINE NATURE

Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"



Périmètre du site Natura 2000
 Limite communale

Activités

Espace Sports Orientation (hiver-été)
 Espace VTT
 Site accrobranche
 Site escalade / Via ferrata

itinéraires / sentiers

GR
 PR
 GTV
 Hors reseau

Légende

3140 Eau oligomésotrophe calcaire	6520 Prairie de fauche de montagne
3240 Rivière alpine	7110 Tourbière haute active
4030 Lande sèche	8110 Ebouli silicieux
4060 Lande alpine et boréale	8120 Eboulis calcaire
5110 Buxaie	8130 Eboulis termophile
5130 Lande ou pelouse à genévrier	8210 Pente rocheuse calcaire
6170 Pelouse alpine et subalpine	91E0 Forêt alluviale
6210 Pelouse sèche calcicole	9130 Hêtraie
6410 Prairie calcaire à Molinie	9150 Hêtraie calcaire
6430 Mégaphorbiaie	9180 Forêt de ravins
6510 Prairie maigre de fauche	9430 Forêt de Pin à crochet

Habitats d'intérêt communautaires Site Natura 2000 "Landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus la Croix Haute"

0 1 2 km



Source: CBNA / Conception CCD 2021

